

SEGUNDO MONTES : La paix sociale au Salvador

Un mois avant d'être assassiné en novembre 1989, le Père Segundo Montes, jésuite, donnait une conférence au Transnational Institute d'Amsterdam. Il y exposait la situation de son pays, la nécessité du dialogue politique pour mettre fin à la guerre civile et les conditions d'un développement «auto-géré». Modeste manière de lui rendre hommage, nous résumons ici quelques aspects de sa réflexion. Le texte complet de sa conférence, diffusé par DIAL, peut être obtenu à notre secrétariat.

La gravité de la crise

La guerre civile qui ravage El Salvador depuis une dizaine d'années a fait des milliers et des milliers de morts, de mutilés, d'orphelins, de déplacés, de réfugiés et de Salvadoriens terrorisés. Elle signifie aussi paupérisation, chômage, misère pour la grande majorité du peuple. Pour Segundo Montes, cette guerre atroce résulte elle-même d'une crise encore plus profonde qui lui est antérieure et qui ne fait que s'aggraver. Pour preuve, ces quelques indicateurs sociaux révélant les injustices grandissantes qui minent la société salvadorienne : les 82% de la population en état de pauvreté (pauvreté relative pour 50,4% et pauvreté absolue pour 31,8%) en 1977, sont devenus en 1985 90% (dont 45,9% en état de pauvreté relative et 44,1% en état de pauvreté absolue). Dans le même temps, le taux de chômage dans la population économiquement active (sans compter le sous-emploi) est passé de 6,7% à 33%. Avec cela, une structure sociale fortement polarisée et conflictuelle : on pouvait évaluer en 1988 que la classe dominante représentait à peine 0,30 à 0,76%, les couches moyennes entre 10,84 et 26,70% et la classe dominée entre 51,22 et 81,15% de l'ensemble de la population du pays. Selon Segundo Montes, le développement des «structures de mort, d'exclusion et de marginalisation» est étroitement lié à une telle situation sociale. «Et pour résoudre la crise il faut donc rechercher la transformation des «structures de mort» en «structures de vie», grâce à un développement économique juste et équitable au bénéfice de l'ensemble de la société mais surtout de la grande majorité de la population, et par l'instauration d'une démocratie réelle : deux conditions indispensables pour une paix authentique et permanente. Sans la paix, tout développement et toute démocratie vraie sont impensables; mais sans développement juste et équitable comme sans vraie démocratie, la paix est également impensable»

D'autres voies sont possibles

Que le peuple Salvadorien soit capable de voies de développement alternatives n'est pas seulement une théorie. Pour Segundo Montes «c'est un fait dont le modèle a été élaboré par les réfugiés salvadoriens dans les camps du Honduras, en particulier

celui de Colomoncagua. Les survivants de la guerre et de la répression qui ont été installés là étaient des paysans les plus en retard technologiquement et socialement, analphabètes à 85%, cultivant la terre selon des méthodes pré-colombiennes. En six courtes années, à partir du moment où ils ont décidé leur modèle de vie communautaire et organisée, ils se sont alphabétisés à 85% et ont satisfait leurs besoins élémentaires en alimentation, scolarité, hygiène, santé et religion, grâce à leurs propres membres formés par des agents extérieurs. Ils ont bâti une économie complexe, allant des cultures maraîchères en terrasses édifiées par eux, à l'élevage dans des fermes organisées techniquement pour la production de lait, d'oeufs et de viande, en passant par l'installation d'un réseau d'électricité et d'eau courante pour la production manufacturière : mécanique, menuiserie, habillement, bonneterie, ferblanterie, chapellerie, céramique et poterie, artisanat, fabrique de jouets et production artistique. Le secteur de la santé a ses cliniques et leurs laboratoires d'analyses; la pastorale, ses agents et ses catéchistes. Les loisirs comportent le sport, les groupes musicaux, la bibliothèque et autres. Les réfugiés regardent ensemble la télévision pendant les heures de repos, ils disposent de cassettes vidéo et d'experts en communication, y compris télévisée, eux qui étaient auparavant analphabètes. La direction est assurée par eux, avec représentation de la base, contrôle des organes de direction, comptabilité et tribunaux. Un tel changement chez des adultes va à l'encontre de tous les schémas conventionnels et fait tomber préjugés et tabous, car cela prouve que le peuple le plus simple et le plus attardé qui soit, est capable de prendre en mains son propre destin et de diriger sa communauté. Cela prouve qu'un changement profond est possible, qu'on peut satisfaire ses besoins et atteindre un niveau supérieur de développement collectif.

Un changement d'une telle ampleur, à mon sens, suppose quatre conditions impératives, dont une nous intéresse ici : l'aide internationale, désintéressée, de formation et de soutien dans le respect des particularités de cette population, consistant à accompagner les réfugiés dans leur croissance, mais en leur laissant la direction d'eux-mêmes; à leur garantir un capital fixe ainsi que les matières premières et les investissements indispensables; et surtout les aider à acquérir qualification et formation. Si ces communautés ont pu le faire, c'est qu'un tel développement est possible.

Un dossier de la COTMEP

Tout en s'informant mutuellement, les commissions tiers monde protestante et catholique de Genève (COTMEP et COTMEC) ont travaillé en parallèle sur la question de nos relations d'Eglise et de chrétiens suisse avec les Eglises et le peuple sud-africain. Résultat : une enrichissante complémentarité. Notre envoi (cf Cotmec-Info de novembre 89) proposait des actions concrètes avec différents

Commission Tiers Monde de l'Eglise catholique à Genève
16, bd du Pont d'Arve - 1205 Genève - Tél.: 29.26.81 - CCP 12-21551-1
Rédacteur responsable : Dominique Froidevaux. Ont collaboré à ce numéro : Dominique Biedermann, André Fol, Guy Musy, Dominique Froidevaux.

FILMS DU TIERS MONDE 5^e festival

Une série de projections à encourager. Elles ont un double objectif : assurer une meilleure distribution à des œuvres importantes qui ont difficilement accès aux circuits traditionnels de distribution et permettre de connaître des cultures, des modes de vie, des mentalités et des regards différents. Les films présentés ont souvent été réalisés dans des conditions précaires, modestes des moyens ou absence de liberté d'expression obligent. Mais ce sont des chefs d'œuvres profondément enracinés dans les cultures et les situations de vie qui les ont vu naître. Particulièrement recommandés : «Nyman-ton», du malien Cheik Oumar Sissoko (des enfants de la rue, ramasseurs d'ordures, vivant leur propre histoire au cœur de la ville de Bamako); «Da yue bing» du chinois Chen Kaige (gros plan sur six hommes d'un régiment qui se prépare à la grande parade sur la place Tien an men pour la fête nationale chinoise : film réalisé deux ans avant les événements qui ont ensanglanté Tien an men...); «Deus e um fogo», du brésilien Geraldo Sarno (un vaste panorama de l'Eglise latino-américaine issue des courants de la théologie de la libération). A Genève : au CAC Voltaire, du 1^{er} au 22 février.

documents informatifs, la COTMEP a réalisé quant à elle un dossier fourni essayant de contextualiser le problème en abordant ses aspects économiques, politiques et théologiques. Ce dossier peut être obtenu à notre secrétariat. Il est vivement recommandé.

J.A. 1231 CONCHES
Changement d'adresse
16, bd du Pont d'Arve
1205 Genève

COTMEC
bd du Pont d'Arve 16
1205 GENEVE



commission tiers-monde de l'église catholique

No 121

Mensuel

Janvier 1990

ENTRE LES ÉGLISES Problématique unité

Mardi 16 janvier, les étudiants de Prague ont reçu le prix «Jan Palasch»; du nom de ce jeune tchécoslovaque qui avait choisi l'immolation pour «crier» ce que tout le monde s'accorde à trouver évident 21 ans après.

Judi 18 janvier, deux jours plus tard, chez nous et dans le monde, a commencé la semaine de prière pour l'unité des chrétiens. A peine remis de cette tornade de liberté et de vérité dans les pays de l'Est, les chrétiens étaient invités à se retrouver. Après avoir découvert que des systèmes bureaucratiques et idéologiques bétonnés pouvaient s'effriter; après avoir assisté en direct de la destruction d'un mur, celui de Berlin, comment protestants et catholiques ne s'interrogeraient-ils pas sur l'immuabilité de leur séparation? Comment les non-chrétiens eux-mêmes ne se poseraient-ils pas des questions? Tentons de nous mettre un instant dans leur peau.

Première hypothèse : l'unité est déjà réalisée mais ils n'osent pas le dire trop fort. Il ne reste plus entre les confessions que des particularités enrichissantes, des différences de sensibilités stimulantes. Dans un pays comme le nôtre où il suffit de faire vingt kilomètres pour entendre un autre accent, commencer l'école à une autre date et fêter d'autres fêtes, pourquoi les Eglises n'offriraient-elles pas le même paysage : diversité dans l'unité? Eh bien si c'est cela, qu'elles le disent et que la «semaine de l'unité» soit résolument «semaine d'action de grâce pour l'unité enfin réalisée».

Seconde hypothèse : cette unité, les chrétiens se sentent obligés de la demander, mais ne la souhaitent pas vraiment. N'est-ce pas Max Frisch qui écrivait : «Si vous craignez plus le changement que le malheur, comment éviterez-vous le malheur?». En le paraphrasant, on pourrait dire : si vous craignez plus le changement que la division, comment sortirez-vous de la division? Chaque année à la fin janvier, ils répètent la prière de l'abbé Couturier : «Que l'unité des chrétiens arrive comme le Christ le veut, par les moyens qu'il veut... Ceci sans s'apercevoir que cette expression, courageuse lorsqu'elle a été prononcée pour la première fois en 1941, devient un redoutable piège à être répétée décennies après décen-

Mini dossier : ENDETTEMENT INTERNATIONAL

nies. C'est une façon de mettre à bon compte, sur le dos du Christ, refus et lenteurs. Un peu de clarté leur serait nécessaire pour renoncer à demander avec insistance un cadeau dont, pour le moment, ils ne sauraient que faire.

Troisième hypothèse. Il faut en prendre son parti : les frontières religieuses sont les seules intangibles; les blessures faites au nom de la foi, les seules inguérissables. Notre vingtième siècle marqué par tant de violences nous aura permis de vivre de bouleversantes réconciliations : franco-allemande, nippo-américaine, sino-sovietique, plus récemment germano-allemande, etc... Seules les divisions enracinées dans la lecture de l'Evangile - «Evangile de miséricorde» - seraient donc sans recours? Il y a là de quoi surprendre.

Quatrième hypothèse. A moins, se dit en terminant notre observateur, qu'il faille attendre d'ailleurs un changement. Depuis 1970, en ce qui concerne l'Eglise catholique, la majorité de ses fidèles habite dans le tiers-monde et donc, pour la plupart d'entre eux, les divisions confessionnelles sont largement «produits d'importation de l'époque coloniale». Ainsi pour un théologien du Sri Lanka : «Les Européens ont mené leurs batailles politico-religieuses pendant le XVI^e siècle; cela a eu pour résultat que nous, ici, en Asie, sommes divisés en Eglises chrétiennes séparées»; de plus, ajoute-t-il un peu plus loin, il nous faut leur permission pour nous rapprocher. Que cette majorité de chrétiens ait, dans les Eglises, la part d'autorité qui lui revient et sûrement quelque chose changera sur le terrain de l'unité. Qui sait : là où l'Esprit a échoué la démographie réussira peut-être...

A.F.

Notre prochaine émission sur les ondes de radio-cité, le mercredi 7 février (8 h.15 et 22 h.30) sera consacrée au problème de l'endettement du tiers monde, avec des interviews de M. Bavarel (journaliste) et D. Biedermann (économiste). tous deux membres de la COTMEC.



LE RWANDA 30 ans après sa révolution

Les fastes d'un certain bicentenaire ont fait pâlir d'autres anniversaires. A première vue, rien de comparable entre la prise de la Bastille et quelques soubresauts de 1959 qui mirent un terme au pouvoir d'une dynastie qui régnait depuis quelques siècles un obscur petit royaume d'Afrique centrale.

Voix des sans voix, le Bulletin de la COTMEC veut mentionner l'événement, en se référant à la Revue DIALOGUE qui, paraissant au Rwanda, établit pourtant un échange avec notre Bulletin. Le dernier numéro de 1989 donne l'occasion à plusieurs intellectuels du pays - certains furent témoins ou acteurs des événements - de réfléchir à haute voix sur le sens et la portée des bouleversements qui firent naître

tre leur République. Et les interprétations ne sont pas forcément convergentes. Ce simple fait mérite d'être salué. La victoire d'un parti - toujours régnant - n'empêche pas que l'on formule ouvertement des appréciations plurielles sur les motivations qui expliquent son accès au pouvoir et la façon dont trente ans après il gère cet acquis.

Certains clichés ont en effet la vie dure. Bien des européens n'ont compris la révolution rwandaise que sous la forme d'un affrontement tribal entre ethnies dominatrice et minoritaire et sa rivale, majoritaire et opprimée. De plus, l'Eglise catholique bien implantée dans le pays, et la Belgique qui exerçait sur lui sa tutelle, renversant cyniquement leurs alliances, auraient même déclanché le processus dans l'espoir de prolonger au-delà de l'indépendance une suprématie jusque là incontestable. La réalité est plus complexe. La révolution rwandaise de 1959 fut d'abord un phénomène social et politique avant d'être un conflit interethnique. (Ce qu'elle fut aussi hélas en partie, laissant derrière elle quelques milliers d'hommes, de femmes et d'enfants, victimes d'une violence passionnelle et irrationnelle. Et ceux qui en pâtirent n'appartenaient pas tous à la classe dirigeante que l'on voulait renverser.)

Par ailleurs, la volonté de changement n'a pas été injectée de l'extérieur, mais elle est montée à la conscience des opprimés, aidés, il est vrai, par des intellectuels rwandais gagnés à la démocratie et par la sympathie active d'une partie du clergé et de l'administration coloniale.

Dialogue ne s'en tient pas à l'interprétation du passé. Trente ans seulement après les événements, un collaborateur de la revue, universitaire et historien, estime que le moment est venu de s'adresser aux intellectuels de sa génération et de leur demander ce qu'ils ont fait de la révolution de leurs aînés. Des questions ouvertes qui laissent pressentir qu'un changement de pouvoir ne signifie pas encore davantage de justice et d'égalité. N'en mentionnons qu'une seule : «Si l'Afrique d'aujourd'hui (...) cessait de réagir en fonction des frontières, des ethnies, des régions ainsi que des nationalismes, plus nébuleux que réels, ... ce serait, malgré le retard technologique et économique, le chemin pour une réelle révolution africaine. Ce serait la voie de la conquête ou de la reconquête des libertés et des fraternités, préalables à l'égalité».

Faut-il comprendre que la révolution rwandaise - et africaine - reste à faire ? Les rédacteurs de Dialogue ont compris que la commémoration de leur révolution leur impose un nouveau programme social. Plutôt que de proférer des discours d'autosatisfaction, ou de manier avec aisance la langue de bois. Un exemple pour les Suisses qui fêteront l'an prochain 700 ans d'indépendance ? On a souvent besoin d'un plus petit que soi.

RÉFUGIÉS AU SOUDAN

Les enfants érythréens et l'école

En Erythrée, la lutte pour l'indépendance contre l'invasion éthiopienne dure depuis les années 60. Tous les Erythréens qui ont aujourd'hui moins de trente ans n'ont connu que la guerre ou l'exil. La violence et l'éternisation du conflit ont en effet eu pour conséquence l'exode d'un quart de la population, c'est-à-dire environ 1 million de personnes. La majorité de celles-ci survit actuellement au Soudan, dans des conditions très précaires; pénuries de vivres et de médicaments, difficultés d'aménager des conditions de vie décentes, etc. La Haut Commissariat aux Réfugiés ne parvient à apporter son aide qu'à une partie d'entre eux. C'est dans un tel contexte que des groupements se sont organisés pour assurer malgré tout le développement d'écoles dans certains quartiers des villes soudanaises où prédominent les réfugiés érythréens. L'école représente en effet un gros enjeu pour ces populations déplacées. A travers l'alphabetisation des enfants et des adultes dans leur langue maternelle comme dans la langue arabe majoritairement pratiquée au Soudan, l'école contribue aussi bien à l'adaptation dans le pays d'accueil qu'à la sauvegarde du patrimoine culturel érythréen. Elle peut aussi aider à conserver certains savoirs-faire liés à l'artisanat traditionnel, par exemple, et les promouvoir pour le mieux-être de la communauté.

On peut obtenir des informations sur la situation de ces écoles ou la possibilité de les soutenir auprès de l'association de Soutien à l'Erythrée; adresse: Case Postale 114, 1211 Genève 1.

FORMATION POUR MANDATAIRES

Il y a actuellement trop peu de mandataires disponibles pour accompagner les requérants tout au long des étapes de la procédure de demande d'asile et veiller à ce que leurs droits soient garantis. Une demi-journée de formation pour celles et ceux qui voudraient se familiariser avec cette fonction est prévue le samedi 3 février 1990, de 9 à 19 h. (Maison Thérémim, rte de Pré-Marais, 4 / Bernex) Il y a encore des places disponibles : s'adresser à M. Ottet, tél. 022/ 734.03.92.

Mini dossier : ENDETTEMENT INTERNATIONAL : LE DÉFI DE L'INTERDÉPENDANCE

Thème de la prochaine campagne de carême : la justice. Avec, comme axe principal, une réflexion sur l'endettement international. Dans notre numéro d'octobre 1989, nous avons déjà évoqué la question en mettant en évidence les injustices les plus criantes engendrées par la situation actuelle et en donnant quelques informations sur le projet de désendettement lancé par les œuvres d'entraide. Si nous vous proposons, à partir de ce numéro, quelques éléments d'appréciation supplémentaires, c'est que l'enjeu de la campagne nous paraît essentiel. La crise de la dette est, en effet, un des indices les plus marquants des déséquilibres et des rapports de domination Nord-Sud. Les solutions envisagées jusqu'ici pour tenter de la résoudre étrangent les pays du Tiers Monde en touchant particulièrement les plus démunis. De manière paradoxale, cependant, cette crise nous force aussi à prendre conscience combien les économies du Nord et du Sud sont interdépendantes; c'est l'ensemble du système économique international qui est aujourd'hui menacé d'implosion. Qu'on le veuille ou non, nos sommes bien obligés de concevoir nos destinées dans une perspective commune. Tout dépendra dès lors de la manière dont sera relevé ce défi.

La complexité du problème pourrait laisser croire qu'il relève uniquement des experts en la matière. De plus, il peut paraître illusoire de chercher à remuer les imposants pouvoirs économiques qui sont en jeu. N'empêche qu'il reste à la portée de tout un chacun d'exiger que le débat sur la question soit aussi ouvert que possible. N'empêche aussi qu'il existe toute une série de moyens démocratiques pour tenter de faire avancer les choses. Pain pour le prochain et la campagne de Carême en proposent quelques-uns à travers la pétition sur le désendettement et la revendication de mesures pour lutter contre la fuite des capitaux en provenance du Tiers Monde et développer des relations commerciales plus équilibrées entre le Sud et le Nord. A long terme il s'agit de promouvoir dans la réflexion et la pratique de notre pays une éthique financière acceptable du point de vue de l'Evangile. Une éthique axée prioritairement sur la libération de tout être humain et sur les exigences fondamentales de justice et de solidarité. Dans le cadre de ce mini-dossier nous vous proposons quelques points de repères économiques et éthiques, ainsi que diverses références pour approfondir la question. D'autres aspects seront abordés dans notre prochain bulletin.

- «La dette ou la vie», cahier d'animation A.d.C./PPP 1990 (comprenant des notes théologiques, des propositions d'animation, de liturgie, des documents, des présentations vidéo, films, montages, etc.).

DE L'ENDETTEMENT AU SURENDETTEMENT

La dette du tiers monde a plus que doublé en 10 ans, passant de 580 milliards de dollars en 1980 à 1290 milliards en 1989. Le service de la dette annuel (amortissements et intérêts) a évidemment suivi le mouvement atteignant 163 milliards de dollars en 1989, soit 12,6 % de la valeur de la dette.

Toutefois pour pouvoir apprécier pleinement le niveau d'endettement des pvd (= pays «dits» en voie de développement) il est important de compléter ces chiffres par une mesure de leur capacité de remboursement. Il est ainsi possible de calculer le rapport entre valeur de la dette et celle de la production nationale (produit national brut). Ou mieux : le rapport entre la valeur de la dette et celle des exportations; en effet, un emprunt en dollars devant être remboursé en dollars, l'obtention de ces derniers est impérative et ne peut être assurée qu'en exportant. A titre d'exemple, la valeur de la dette atteint 4,3 fois celle des exportations annuelles pour le Brésil et... 15 fois celle des exportations annuelles pour le Soudan. Sachant que les recettes d'exportation doivent parallèlement servir au financement d'importations de matières premières, de technologies, etc. nécessaires au développement de ces pays, il est aisé de constater qu'il ne s'agit plus d'une situation d'endettement, mais de surendettement.

Il en est résulté une baisse des nouveaux crédits accordés aux pvd au point d'arriver, en 1989, à la situation où les pays du Sud ont versé environ 50 milliards de dollars de plus aux pays du Nord (au titre du service de la dette) que ce qu'ils ont reçu comme nouveaux crédits. Ainsi, on assiste actuellement à un important flux net de capitaux allant des pays du tiers monde vers les pays développés.

Cette situation ne peut durer : de nouvelles solutions doivent être imaginées rapidement. De plus en plus de personnes deviennent conscientes que ces solutions se fonderont sur des critères inhabituels pour le monde économique et financier : coresponsabilité, interdépendance, solidarité en sont les principaux enjeux. Il en résultera de nouvelles «règles du jeu» que nous seront tous contraints d'accepter, que ce soit en tant que gouvernants, parlementaires, citoyens ou simplement consommateurs.

- «CRID : La dette ou la vie», Genève, CETIM, 1988.
- «Dossier désendettement», Terre Nouvelle No 57, mars 1989.
- Au service de la communauté humaine : une approche éthique de

LA PLACE DE LA SUISSE

Flux financier Suisse-Tiers Monde :

Comme nous l'avons relevé dans Cotmeco-Info No 118 d'octobre 1989, les flux financiers nets se sont inversés en 1987 : actuellement il y a davantage de capitaux qui nous viennent du tiers monde que l'inverse. Ce phénomène est encore plus important si l'on rajoute les capitaux en fuite.

Rôle des banques commerciales suisses :

Les banques suisses sont à l'origine de 3% (22 milliards de frs) de la totalité des crédits effectués par les banques occidentales au tiers-monde. Par contre, elles assurent le 11% des crédits effectués aux pays les plus pauvres. A titre de comparaison, la Suisse achète seulement le 0,6% des exportations du tiers monde.

En ce qui concerne les dépôts en provenance des pvd, les banques suisses accueillent le 17% (58 milliards de frs) des placements totaux effectués auprès des banques occidentales, dont une grande partie semble être des capitaux en fuite. A ce montant, il faut encore ajouter 70 milliards de frs placés chez nous en provenance des centres financiers du tiers monde (Hong-Kong, Singapour,...).

On constate donc que les banques suisses jouent un rôle important dans l'accueil et la circulation des capitaux en provenance du tiers monde, en particulier en ce qui concerne les capitaux en fuite.

Rôle de la Confédération :

Ce rôle est relativement faible car la majorité de l'aide au développement se fait sous forme de dons et non de prêts. De plus, les prêts aux pays les plus pauvres ont déjà été annulés. Actuellement, les créances publiques envers les pvd proviennent surtout de la Garantie des Risques à l'Exportation (GRE), cette «assurance» contre les risques de non-paiement qui est à disposition des entreprises exportatrices suisses.

POUR S'INFORMER

- l'endettement international», Commission pontificale Justicia et Pax (1986).
- «L'inextricable hypothèque, réflexions chrétiennes sur la crise de l'endettement international» Pro Mundi Vita (1988).
- «La dette du Tiers Monde», de P. Arnaud, Paris, La Découverte, 1989.
- «Jusqu'au cou, enquête sur la dette du Tiers Monde», de S. George, Paris, La Découverte, 1988.

PERSPECTIVES : TROIS AXES A PROMOUVOIR

Les trois axes suivants ont été proposés par la Commission pontificale Justice et Paix :

1. Les différents acteurs économiques, notamment occidentaux, doivent prendre davantage conscience de l'interdépendance des économies nationales. Il en résulte la nécessité de revoir le fonctionnement et la structure des systèmes commercial, monétaire et financier internationaux.
2. Les pays endettés doivent rétablir les conditions internes permettant une reprise économique. Il s'agit de revoir la politique fiscale, la politique d'investissement, la lutte contre la fuite des capitaux, etc.
3. Les accords entre créanciers et débiteurs visant à alléger le poids de la dette doivent être encouragés. Il faudrait notamment songer à diminuer les taux d'intérêt des dettes existantes, à accorder d'importants rééchelonnements des amortissements, ainsi qu'à accepter une annulation d'une partie de la dette.

SUSAN GEORGE

Un regard original sur la dette du Tiers Monde

S. George, sociologue et écrivain («Jusqu'au cou, enquête sur la dette du tiers monde», La Découverte, Paris 1988), tiendra à Genève une conférence sur l'endettement international et les solutions à envisager pour sortir de l'impasse actuelle dans ce domaine. Réservez dès maintenant la date :

Jeu 8 mars 1990 à 20 h.30

Lieu : Salle communale de Chêne-Bougeries.



- A L'ECOUTE DU TIERS-MONDE -

AFRIQUE AUSTRALE Vent de réconciliation

Plus que de la joie. Un immense espoir. C'est la réaction que nous inspire, à nous et à beaucoup d'autres, la libération de Nelson Mandela. Sans oublier, bien sûr, tous ceux qui ont disparu dans le pays torturé qui est le sien, pour le même combat que lui. Sans oublier non plus que les défis à venir sont énormes. Mais Nelson Mandela est libre et avec lui toute une série de rêves jusqu'ici impossibles. C'est une victoire formidable pour tous ceux qui ont participé à l'une des nombreuses campagnes pour sa libération ou celle de ses co-détenus et pour l'édification d'une république non raciale et démocratique dont ils sont les porte-flambeau. C'est aussi, tout le monde le reconnaît, un démenti cinglant à tous les milieux qui proclamaient haut et fort que les sanctions économiques contre le régime d'apartheid étaient inefficaces. Plus que jamais leur reconduction est désormais nécessaire pour donner à ceux qui travaillent à la résolution pacifique du conflit racial en Afrique du Sud des armes pour une action non-violente. Ce n'est un secret pour personne, une révolte armée de la majorité noire contre l'important appareil militaro-policié dont dispose le pouvoir blanc ne conduirait qu'à une guerre civile insoutenable pour chacun des deux camps. Les signes actuels d'une volonté de dialogue et d'une certaine sagesse politique de part et d'autre nous permettent d'oser espérer une transition pacifique vers une société multiraciale. En dehors des groupes extrémistes capables des pires actes, un important travail

de réconciliation est déjà amorcé entre les membres des différentes «races» placées jusqu'ici en positions antagoniques. Un arrêt total des procès politiques et des exécutions, la libération des prisonniers politiques encore détenus, la levée d'interdiction de toutes les organisations anti-apartheid, l'abrogation de la législation répressive et de l'occupation militaire des banlieues noires, l'ensemble de ces revendications sont encore à réaliser pour permettre à toutes les parties concernées de participer pleinement aux négociations futures pour l'avenir de l'Afrique du Sud. On espère que cela se fera aussi rapidement que possible pour que l'accent puisse être mis sur d'autres formes d'encouragement au dialogue, plus positives que les sanctions. Ce qui se passe actuellement en Namibie incite à un certain optimisme. Encouragé par les Eglises, le travail de réconciliation entre les parties est déjà bien amorcé et la minorité blanche (5% de la population) se sent moins menacée aujourd'hui, à l'heure du «pouvoir noir», qu'aux temps révolus où la majorité du peuple n'avait pas son mot à dire : on dit aujourd'hui aux blancs que leur présence est bienvenue et nécessaire à la reconstruction du pays.

RÉSISTANCE EN AFRIQUE DU SUD

Un Week-end au Louverain (16-18 mars) avec les membres des Eglises sudafricaines, du Mouvement Anti-Apartheid de Suisse, une institutrice et un musicien sud-africain... Témoignages, Conférence et chants de résistance.
Renseignements : (038) 57.16.66

PARRAINAGES

L'action parrainage de requérants d'asile c'est actuellement environ plus de 150 parrainages, sans compter ceux qui le font de manière sauvage (ce qui est de toute façon bienvenu). Des heurs et malheurs aussi : des permis de séjour obtenus, des emplois, des logements trouvés, des démarches appuyées, des départs clandestins ou officiels facilités, et également des personnes sans nouvelles, des refus des autorités, pas toujours compréhensibles et dont certains ont appelé des actes de résistance... L'action parrainage a prouvé son utilité. Les autorités cantonales elles-mêmes ont salué l'année passée le rôle constructif joué par les parrainages dans la résolution d'un certain nombre de difficultés liées à l'accueil des requérants d'asile. Même si, récemment, une plus grande ouverture du Département Fédéral de Justice et Police s'est manifestée vis à vis des anciens requérants, l'action parrainage doit sans cesse faire face à de nouveaux défis et veiller à retrouver des forces nouvelles. Elle propose diverses manières de concrétiser notre solidarité avec les réfugiés : rencontrer une famille, partager un repas, accompagner un requérant dans ses démarches et bien d'autres choses encore, en fonction des possibilités de chacun.

Renseignements : Action Parrainage C.P. 177, 1211 Genève 8, Tél. 20.78.11, mardi après-midi ou vendredi matin.



BRAVO au personnel du BIT

Fin février : la succursale de l'UBS installée au Bureau International du Travail a fermé boutique. Raison officielle : un surdimensionnement par rapport aux clients potentiels. Un système de billetterie et une présence humaine seront encore assurés à l'avenir. Autre raison à cette fermeture : une campagne menée par le syndicat du personnel du BIT contre l'UBS pour son rôle dans le détournement des sanctions économiques contre l'apartheid. Conséquent, ce syndicat avait commencé par boucler son propre compte et avait encouragé l'ensemble des fonctionnaires à faire de même à titre individuel. Chapeau à ceux qui l'ont fait, car ce n'est pas évident : c'est si pratique d'avoir sa banque sous la main...

J.A. 1231 CONCHES
Changement d'adresse
16, bd du Pont-d'Arve
1205 Genève

COTMEC
bd du Pont-d'Arve 16
1205 GENEVE

Commission Tiers Monde de l'Eglise catholique à Genève
16, bd du Pont d'Arve - 1205 Genève - Tél.: 29.26.81 - CCP 12-21551-1
Rédacteur responsable : Dominique Froidevaux. Ont collaboré à ce numéro :
Dominique Biedermann, André Fol, Rud. Renfer et Dominique Froidevaux.

MGR OSCAR ROMERO dix ans après

Cela fera dix ans que Mgr Romero a été assassiné en témoin de l'évangile et de la paix.

le 24 mars, 18 h. à l'Eglise du Sacré Coeur avec Pax Christi / section Genève, nous vous invitons à une messe commémorative qui sera présidée par Mgr Amédée Grab. Seront associés au souvenir de Mgr Romero les six jésuites assassinés novembre 89, leurs collaboratrices et tous ceux et celles dont ils étaient les porte parole et qui ont perdu la vie dans le combat pour la justice et les droits de l'homme.

DROITS DES ENFANTS On fait la fête

Jeudi 22 mars 1990 de 14 à 20 h. à la salle paroissiale catholique de Carouge (Angle rue du Vieux-Collège / rue J. Dalphin). Pour encourager à ce que la Convention internationale pour les droits des enfants soit signée et pour la faire connaître (Cf Cotmec-Info No 119). La fête est organisée par la «Coordination droits de l'enfant» qui regroupe plus d'une trentaine d'organisations locales sous l'égide de «Défense des enfants International» section suisse. Elle comprendra notamment une familiarisation avec l'univers caché des conventions internationales.
Renseignements : Tél. 28.64.40



Numéro 122

Mini dossier ENDETTEMENT INTERNATIONAL : UNE QUESTION DE SURVIE

commission tiers-monde de l'église catholique

Mensuel

Février 1990

LE DÉPART D'UN TÉMOIN

C'était en 1975. Au bénéfice d'une année sabbatique, après 7 ans de ministère en paroisse, je suivais les cours de l'Institut Universitaire d'Etudes du Développement. Première découverte un peu rigoureuse de l'injustice internationale; Première découverte aussi du marxisme comme clé d'analyse. Le choc était rude.

Je venais de lire un livre du Père Chenu qui m'avait enthousiasmé et, sans le connaître, je me suis décidé de lui écrire pour tenter d'y voir plus clair. Comment, dans la problématique qui se découvrait à mes yeux, penser mon appartenance à l'Eglise et la place du prêtre que je croyais jusque là «ministre de la réconciliation»?

La réponse ne s'est pas fait attendre. Une lettre manuscrite de 4 pages que j'ai conservée précieusement. En voici un extrait :

(...) «Oui l'Eglise - hiérarchie et peuple - fait figure depuis longtemps de «soutien de l'ordre établi». Les causes en sont multiples, les unes non sans quelques raisons, les autres humiliantes

pour notre foi.(...) Périodiquement se produit dans l'histoire cette opération de revision critique et l'Eglise en est secouée. Nous sommes en pareille conjoncture. Les risques sont grands mais les chances plus grandes encore. Il est urgent que nous en fassions crûment et paisiblement le diagnostic.

(...) Je redoute l'ambiguïté des mots. «Réconciliation»? Oui mais sans ignorer que la charité réconciliatrice n'a sa vérité que si elle impère la justice avec ses combats (...) Cette situation prend toute sa dimension si je considère non seulement la civilisation industrielle des pays riches, mais la division du monde en pays riches et pauvres dans des conditions qui révoltent notre Evangile. Terrible combat où trop peu de chrétiens s'engagent. Si bien que les peuples pauvres (les 2/3 du monde) n'ont aucune idée de placer leur espérance dans l'Eglise.» (...)

L'impact de cette lettre a été considérable. J'y ai retrouvé confiance, sérénité. Lorsque, ces jours derniers, Marie-Dominique Chenu est décédé à l'âge de 95 ans, nombreux sûrement seront-ils

ceux qui comme moi, auront pu se souvenir de ce qu'ils devaient à ce maître. Parmi les théologiens et les historiens d'abord - Le Père Chenu était un grand spécialiste de la théologie médiévale - mais aussi les gens de la base : militants ouvriers, responsables jocistes... Car, il le dira à plusieurs reprises, sa réflexion théologique n'a jamais pu se passer des interrogations de ceux qui luttèrent pour la justice. Sa solidarité ira jusqu'à subir les mêmes exclusions : Lorsque le mouvement des prêtres ouvriers sera brisé par Rome en 1954, le Père Chenu sera lui-même obligé à un exil intérieur.

Etonnante Eglise. Pesante de ses compromissions et de ses autoritarismes mais aussi, à chaque époque, incandescente par certains de ses témoins qui, en son sein, parviennent à y grandir dans la lucidité et la fidélité, dans la spiritualité et l'engagement; dans une liberté que la contemplation met à l'abri des pressions les plus insistantes.

C'est un de ces témoins qui s'est éteint le 11 février.

A.F.

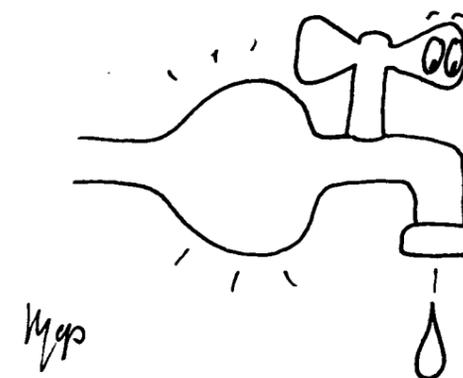
ARGENTINE Entre les sous et les bottes

Après 4 semaines passées en Argentine, Rudolf Renfer nous ramène quelques impressions sur la vie quotidienne dans ce pays travaillé par une profonde dépression économique.

Peu importe où et avec qui vous parlez quand vous visitez l'Argentine : l'argent sera le premier sujet de discussion. Chez les pauvres, il s'agit de savoir où on obtient le pain au meilleur prix. Dans la classe moyenne (qui fond comme neige au soleil), on se pose la question si on peut partir en vacances ou non. Parmi les riches enfin, la discussion tourne autour des meilleures formes d'investissement et de placement.

Dans un pays qui a connu 5000 % d'inflation en 1989, l'argent prend toute sa place et renvoie les autres valeurs à des rôles secondaires. Comment s'en étonner quand les prix sont augmentés quotidiennement dans les magasins ?

Le gouvernement n'échappe pas à cette tendance. Le ministre de l'économie est



cité plus souvent dans les journaux que le président. Toutes les mesures prises sont de l'ordre monétaire : les aspects sociaux ou culturels disparaissent entre les annon-

ces de dévaluation, d'inflation, d'ajustement structurel et de dette interne.

L'impression du visiteur est celle d'un énorme bricolage dans une maison délabrée. Il y a mille conseils de dix mille personnes. Et tout en réparant le robinet d'un lavabo, on se rend parfaitement compte que le tuyau principal qui amène l'eau à la maison est en train d'éclater.

Le citoyen est spectateur et se pose la question; est-ce que la démocratie m'a vraiment apporté quelque chose ? Des militaires excités, d'un nationalisme pur et dur, profitent de la situation pour exiger qu'on mette enfin de l'ordre en éliminant cette démocratie populiste et libertine. Il s'agit de militaires «fondamentalistes» plus radicaux encore que ceux qu'a dû supporter le pays entre 1976 et 1982.

L'Argentine, en ce début 1990, est un pays en pleine dépression et aucun psychiatre ne semble savoir comment l'en sortir. Et pourtant, il y a un potentiel énorme dans cette population et dans ce pays qui ne manque de rien et qui manque de tout.

NICARAGUA Sous le choc des élections

Dimanche 25 février : victoire surprise de Violetta Chamorro, à la tête d'une opposition aux contours mal définis, face à Daniel Ortega pour le front sandiniste au pouvoir depuis dix ans. Peu après, un ami nous disait : «les portes se sont fermées ce dimanche-là pour toute l'Amérique latine». Et c'est vrai que nombreux étaient ceux qui avaient les yeux fixés sur ce petit pays. Avec un regard plus ou moins critique bien sûr. Mais tous, même les plus sceptiques par rapport au pouvoir sandiniste et à certaines de ses erreurs, pouvaient au moins s'accorder sur une chose : il y avait au Nicaragua l'amorce d'une expérience originale où l'option préférentielle pour les pauvres trouvait des voies pour se concrétiser.

Qu'en est-il maintenant ? Il est trop tard pour épiloguer longuement sur le virage du 25 février et trop tôt pour esquisser des perspectives d'avenir. On se permettra tout de même quelques remarques et quelques questions.

- La tournure actuelle des événements révèle tout d'abord l'effrayant cynisme du gouvernement nord-américain : il a beau jeu de promettre désormais son aide généreuse pour la reconstruction du pays, après s'être autant démené pour le mettre à genoux tant par son blocus économique que par son soutien massif aux agissements meurtriers de la Contra. On ose espérer que cette aide n'en restera pas à l'état de promesse - comme au Panama où l'on a pu voir le président Endara entamer une grève de la faim pour obtenir des dédommagements suite aux pertes causées par l'intervention américaine - et qu'elle profitera un tant soit peu aux populations les plus démunies.

- A coup sûr, une large majorité de la population nicaraguayenne, dans les deux camps, s'est clairement prononcée pour la démocratie et pour la paix. Comment le maintien de celles-ci sera-t-il garanti à long terme ? Respectera-t-on à l'avenir, dans le pays comme à l'extérieur, toute évolution démocratique, quelle que soit ? Telles vont être les questions-clés pour demain.

- Enfin, plus que jamais l'option préférentielle pour les pauvres reste d'actualité dans ce pays maintenu sous pression depuis dix ans. Quelles vont être les réponses du nouveau pouvoir aux aspirations des plus démunis à un mieux-être ? Quelle va être l'attitude des différents secteurs de l'Eglise jusqu'ici profondément divisés autour de la question politique ? Ce sont là des points auxquels nous aurons à être attentifs ces prochains temps.

BRAVO A

... l'ensemble des partis genevois. De la droite à la gauche, ils ont tous signé une résolution demandant que Genève fasse tout ce qui est en son pouvoir pour que la Suisse signe la Convention des droits de l'enfant et prenne les mesures nécessaires à cette adhésion. Quant on sait que l'adoption de cette Convention supposerait notamment que la Suisse facilite la scolarisation pour les enfants de clandestins et le regroupement familial pour les enfants de saisonniers, on ose espérer que les partis ne reviendront pas sur leur parole au moment de passer aux actes.

GENÈVE

Un tiers des habitants exclus de la démocratie

«Une démocratie ne peut être réelle si 1/3 des habitants en sont exclus». C'est par ce slogan que le groupe de travail «Réinventons Genève» du Centre de Contacts Suisse-Immigrés à Genève (CCSI) a lancé sa campagne de sensibilisation pour l'octroi du droit de vote cantonal et communal aux Immigrés. Il s'agit de préparer le terrain pour une initiative populaire, en favorisant un large débat public sur la question. Le CCSI propose tout simplement de prendre en compte la réalité démographique genevoise; 1/3 de Genevois, 1/3 de Confédérés, 1/3 d'Immigrés. Et de considérer cette diversité comme une richesse tant sur le plan social, politique que culturel. L'octroi du droit de vote aux immigrés (après une durée de résidence à définir) ne serait que simple justice: elle permettrait à un plus grand nombre d'habitants de participer aux décisions collectives les concernant, de se responsabiliser face à leurs devoirs et de s'intégrer sans perdre leur identité d'origine (ce que ne permet pas la nationalisation facilitée). Dans ce domaine, le canton du Jura peut être considéré comme un modèle: inscrit dans sa constitution, le droit de vote des immigrés s'est traduit dans les faits dès l'entrée en souveraineté du nouveau canton, en 1979. Toute personne pouvant attester d'une durée de résidence de dix années consécutives dans le canton, peut y bénéficier du droit de vote en matière communale et cantonale. Une restriction: les votes concernant la constitution. Pour ce qui est du droit d'éligibilité, les étrangers n'ont pas accès au parlement cantonal, ni à l'exécutif, ni au tribunal cantonal, mais ils peuvent être

J.A. 1231 CONCHES
Changement d'adresse
16, bd du Pont-d'Arve
1205 Genève

Commission Tiers Monde de l'Eglise catholique à Genève
16, bd du Pont d'Arve - 1205 Genève - Tél.: 29.26.81 - CCP 12-21551-1
Rédacteur responsable : Dominique Froidevaux. Ont collaboré à ce numéro :
D. Biedermann, A. Fol, J.-C. Huot, A.-C. Zoller, D. Froidevaux.

élus dans les conseils communaux, dans les conseils de baux à loyer et à ferme et dans les conseils de prud'hommes. Apparemment l'introduction de ces dispositions n'a pas provoqué de bouleversements politiques importants. Mais c'est un «plus» de démocratie et un ensemble de droits et de devoirs qui favorisent le respect mutuel des habitants du canton. A Genève, les coordonnées sont différentes, la proportion d'étrangers qui pourraient devenir électeurs étant plus grande. L'enjeu est donc de taille. Dans un monde de plus en plus interdépendant, une ville comme Genève a un formidable défi culturel à relever en favorisant un esprit de tolérance et d'ouverture. L'octroi du droit de vote à ses résidents étrangers pourrait y contribuer grandement. La campagne du CCSI a déjà obtenu 600 signatures payantes destinées à promouvoir des encarts dans la presse.

On peut obtenir des renseignements ou faire part de ses réactions au CCSI, rue Simon-Durand 9, 1227 Acacias, Tél.: 43.84.80.

RACISME À LA RÉCRÉ

par Lucie, 11 ans



Numéro 123

Mini dossier : UN FORUM POUR LES DROITS DE L'HOMME

commission tiers-monde de l'église catholique

Mensuel

Mars 1990

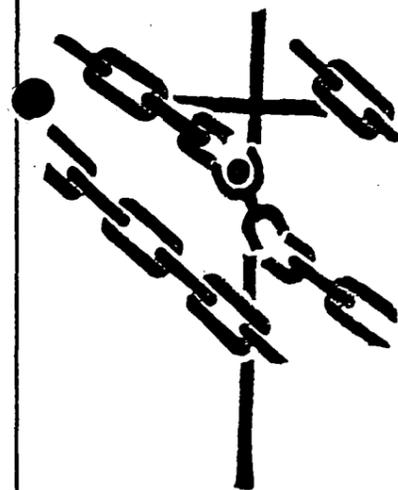
AGNEAU IMMOLÉ

«Un agneau se dressait qui semblait immolé» (Apocalypse 5.6).

Image bizarre, contradictoire. Toute la faiblesse de l'agneau, plus encore de l'agneau à la gorge tranchée. Toute la force de celui qui est debout (Jean utilisera le même mot pour parler du Ressuscité se présentant aux Apôtres). La vie du Christ est ici récapitulée : la vie des chrétiens et des Eglises ainsi tracée. A distance des triomphalismes mais à distance aussi des timidités résignées. Dans le mur de la mort, l'Esprit a ouvert une brèche que personne ne pourra refermer.

Voilà ce que nous allons fêter dans quelques jours, à Pâques. Une joie ainsi enracinée, qui pourrait nous l'arracher ?

A.F.



AFRIQUE NOIRE SUB-SAHARIENNE Des révoltes libératrices

Bénin, Côte d'Ivoire, Gabon, Niger : autant de pays en subite ébullition depuis quelques semaines. Menée par les étudiants, la révolte populaire s'exprime maintenant ouvertement face à la faillite

sociale, politique et économique vécue sur fond de conditions de réformes draconiennes imposées par le FMI.

Trois décennies d'indépendance n'ont réussi, ni à donner une structure démocratique à la vie politique, ni à assurer une croissance économique permettant de relever le défi du sous-développement. En effet, le parti unique reste encore trop souvent la règle, alors que la plupart des pays doivent faire face à un endettement suffoquant, à un budget public complètement déséquilibré, à un système d'échanges commerciaux orchestré par les pays occidentaux, et à une ruineuse fuite des capitaux.

A titre d'exemple, en Côte d'Ivoire, l'absence de tout ce contre-pouvoir a favorisé l'accumulation de fortunes privées au dépend de l'Etat. Le seul magot du président est estimé à plus de 3 milliards de dollars. Parallèlement, le FMI a imposé le parachutage de son habituel plan de redressement économique structurel qui conduit à une réduction annuelle des dépenses de l'Etat d'environ 0,4 milliards de dollars, ce qui devrait se traduire notamment par une baisse de 15% à 40% des salaires des fonctionnaires... De là à exiger que cet effort soit financé à l'aide de la fortune du «vieux» (surnom du président), il n'y a qu'un petit pas que les étudiants d'Abidjan ont vite réalisé.

A côté du déficit budgétaire, subsiste un endettement extérieur s'élevant à 15 milliards de dollars (pour 11 millions d'habitants) qui est l'un des plus élevés du monde par habitant. Il correspond à 53% de la valeur des exportations annuelles, ce qui est plus élevé que dans le cas du Brésil. D'autant plus que les cours du café et du cacao (les deux principales exportations) ont chuté dramatiquement ces dernières années.

Dans ces pays d'Afrique qui s'ébranlent, la réponse aux manifestants a partout (sauf au Niger où il y a eu 3 morts) été teintée de dialogue et de concertation, plutôt que d'entêtement et de répression, ce qui est suffisamment rare pour être salué. Promesse de démocratie pour gagner du temps ? Dans la marche vers le 21ème siècle, le temps reste cependant compté pour opérer un réel développement axé simultanément sur le pluralisme démocratique, le progrès économique et la justice sociale. Les manifestations des dernières semaines en représentent peut-être l'aube libératrice.

HELAS, MONSIEUR LE PRESIDENT

Après les violentes manifestations qui ont secoué la capitale de Côte d'Ivoire au début du mois de mars, le Président Houphouët-Boigny a convoqué une conférence de presse. Nous avons retenu sa façon un peu surprenante de prendre Dieu à témoin.

«Moi qui, discrètement aide à la construction de tant d'églises, de mosquées... mon livre de comptabilité est scellé au pied de l'Eternel, lui seul saura ce que j'ai donné».

Que Félix Houphouët-Boigny ait investi dans le religieux, qui peut le contester ? En tout les cas pas ceux qui ont vu les images de la maxi-cathédrale de Yamoussoukro, ce Saint-Pierre de Rome climatisé au cœur de l'Afrique. Tout au plus pourrait-on se poser deux questions.

La première sur la source de ses revenus. Il est difficile de ne pas évoquer les propos que le Président tenait en des temps plus cléments. Ainsi ce 26 avril 1983 «Les gens s'étonnent que j'aime l'or. C'est parce que je suis né dedans (...) Moi j'ai des biens à l'étranger. Quel est l'homme sérieux dans le monde qui ne place pas une partie de ses biens en Suisse ?»

La seconde question portera sur l'avis de l'Eternel concernant les placements dans des bâtiments d'église. Est-ce si sûr que, dans la Côte d'Ivoire d'aujourd'hui, Dieu souhaite être honoré dans de beaux édifices ? A défaut de connaître son avis, du moins peut-on dire qu'en interrogeant certains de ses témoins privilégiés que sont les Pères de l'Eglise, rien n'est moins sûr. Pour ne citer que St Jean Chrysostome : «Offrir un verre d'eau, c'est offrir un calice (...) C'est se moquer de Dieu que de l'honorer d'églises somptueuses en le méprisant dans les pauvres».

Que le chrétien qui a toujours mis les pauvres comme premier critère de ses dépenses - personnellement et en église - jette au Président la première brique. Ces remarques voudraient aider plutôt à garder notre lucidité. Qu'il soit africain n'y change rien : la tâche d'un Président est de veiller au bien commun de son peuple. De plus, même au chef d'un Etat souverain, il peut être utile de rappeler qu'il faut éviter de «faire parler Dieu»... comme il le ferait avec un opposant politique, dans un commissariat capitonné.



DIGNITÉ POUR LES RÉFUGIÉS Message de Carême du Pape

Quelques extraits du message consacré par Jean-Paul II à la question des réfugiés dans le monde. Une forte interpellation tout d'abord : rappelant les paroles du Christ « J'étais un étranger et vous m'avez accueilli... » (Mt 25, 35-43), Jean-Paul II souligne la dignité et l'infini respect auxquels tout exilé devrait avoir droit. « C'est pourquoi, dit-il, j'adresse un pressant appel aux membres et aux communautés de l'Eglise catholique : cherchez tous les moyens susceptibles de venir en aide à nos frères réfugiés, ménagez-leur un accueil qui favorise leur insertion dans la société civile, manifestez à leur égard une généreuse ouverture d'esprit et une chaleureuse cordialité ».

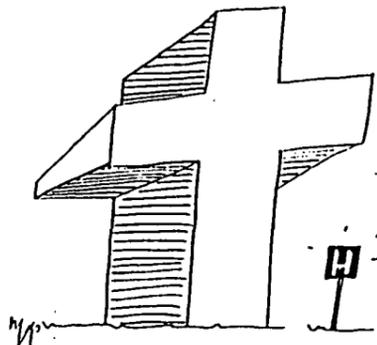
Autre passage-clé, adressé aux exilés et réfugiés eux-mêmes : « Vous êtes riches de votre civilisation, de votre culture, de vos traditions, de vos valeurs humaines et spirituelles, vous pouvez y puiser la capacité et la force de commencer une vie nouvelle. Pratiquez, vous aussi, l'assistance et l'aide mutuelle là où vous résidez temporairement. Nous vous accompagnerons et vous soutiendrons dans votre marche, reconnaissant en chacun de vous le visage du Christ exilé et réfugié ».

Le défi posé par les réfugiés dans le monde est toujours plus lancinant. Leur nombre croît régulièrement - on en dénombre aujourd'hui 15 millions - et l'on ne sait plus qui ose encore regarder le problème en face. Au niveau international, de plus en plus de pays rechignent à assurer un financement suffisant au Haut Commissariat aux Réfugiés (il prend actuellement en charge environ 7 millions de réfugiés de par le monde) et les pays riches tendent à régler le problème par le repli sur soi : des frontières de plus en plus hermétiques. Or, ce sont déjà les pays les plus pauvres de la planète qui prennent en charge la plus grande partie des réfugiés. La mise en perspective de quelques chiffres publiés de manière éparsée en début d'année vaut la peine :

fin 1986 : 12,2 mio de réfugiés dans le monde
fin 1989 : 14,7 mio., dont :
- 6,7 mio en Asie
- 4,6 mio en Afrique
- 1,4 mio en Amérique du Nord
- 1,2 mio en Amérique latine
- 745'000 en Europe
- 95'000 en Océanie.

INDE Jésus guérisseur

Tel était le thème de la semaine pour la santé qu'ont organisé en février dernier l'Association des hôpitaux catholiques de l'Inde et son homologue réformé, l'Association médicale chrétienne de l'Inde. Les promoteurs de cette action ont ainsi tenu à souligner la dimension spirituelle de la santé. Quel est le travail de ces associations ? Jean-Claude Huot, de retour d'un voyage en Inde, nous en décrit certains aspects.



sion de la santé. Prendre conscience des causes de sa pauvreté, c'est déjà commencer à guérir.

Le Père Vattamattom, directeur de l'Association des hôpitaux catholiques de l'Inde parle de cette communauté de santé en termes posés. L'Association, qui compte 2500 établissements dont 500 hôpitaux à proprement parler, veut sortir des murs de la médecine. La santé n'est pas seulement une affaire de professionnels, mais de chaque personne. Amener les patients à l'hôpital, les soigner à grand renfort de techniques, de médicaments coupe les malades de leur environnement habituel. Quand ils y retourneront, ils auront bien des chances d'y retrouver leur maladie, estime-t-il. Sur la base des indications de l'OMS, son Association a fait une liste des 170 médicaments utiles à ses membres. Pour les autres, elle prêche la résistance aux démarcheurs des grandes entreprises pharmaceutiques qui distribuent gratuitement les produits destinés au grand marché indien. Le Père Vattamattom demande des contacts avec des organisations qui traitent de ces problèmes en Suisse.

Hyderabad, capitale de l'Andhra Pradesh. Au coeur d'un quartier musulman, l'hôpital est tenu par des religieuses. 600 naissances par mois, les 165 lits sont toujours pleins. Les personnes alitées sont entourées de leur famille, les enfants jouent, les femmes cuisinent. L'hôpital fournit les draps et les soins techniques, la famille fait la toilette de ses membres, les nourrit.

Le personnel soignant manquant, les familles et les villages doivent se prendre en main. C'est la communauté de santé (Health community). Assurer l'hygiène de base, apprendre les bons réflexes en cas de maladie bénigne relèvent de la prévention. Des équipes composées de médecins et de travailleurs sociaux parcourent les campagnes pour inculquer ces principes de base. Mais certaines maladies sont liées aux conditions sociales : la malaria comme d'autres parasitoses frappent presque exclusivement les pauvres. Et comment être sain de corps et d'esprit quand le riz du lendemain n'est pas assuré ? La justice sociale est une dimen-

En Suisse, le nombre des réfugiés reconnus a baissé depuis le début des années '80 : fin 82 il était de 33'404, fin 89 de 29'136. Concrètement, cela signifie que les nouveaux cas reconnus ont été moins nombreux que les décès, les naturalisations, les départs des anciens réfugiés. Fin 89, on dénombrait 6'673'200 habitants en Suisse, dont 1'066'500 étrangers. Les réfugiés reconnus représentaient donc 0,44 % de la population totale et 2,73 % des étrangers. En outre, on dénombrait un peu plus de 8000 personnes au bénéfice d'une autorisation provisoire : permis humanitaire, autorisation pour raison spéciale (ex. mariage), admission provisoire, etc. Enfin il y avait 40'106 requérants qui attendaient, parfois depuis plusieurs années, qu'il soit statué sur leur demande (un nombre toujours plus important de ceux-ci voient leur demande refusée). Globalement, les requérants, réfugiés, bénéficiaires d'un permis humanitaire, etc. représentaient, fin 89, 1,17 % de la population totale de la Suisse (78'257 personnes). Pour se faire une idée, en Somalie, pays pauvre parmi les plus pauvres et qui représente un cas extrême, le nombre des réfugiés représente jusqu'à 17 % de l'ensemble de la population. Mais il est très difficile d'établir des comparaisons valables, même avec d'autres pays européens, en raison du fait que les conditions de naturalisation des anciens réfugiés sont souvent plus faciles ailleurs que chez nous.

SÉOUL Un commencement

Dans ce grand rassemblement mondial, nous relèverons simplement deux aspects : un formidable souffle pour s'attaquer en commun aux défis de la Justice, de la Paix et de la Sauvegarde de la Création. En proposant des pactes d'alliance concrets. Et aussi une ouverture qui s'amorce vers les pays du Sud qui étaient moins partie prenante au début. Mais Séoul est un point de départ. Tout dépendra de ce que l'on saura en faire. Nous aurons à en reparler.

Dans l'immédiat, pour les personnes intéressées nous pouvons mettre à disposition divers documents sur le rassemblement : des communiqués et analyses de presse sur le rassemblement, des textes représentant des voix des pays du Sud. Renseignement à notre secrétariat.

L'amour vainqueur

Même si on nous traite de fous, même si on nous traite de subversifs, de communistes et autres qualificatifs dont on nous affuble, nous savons que nous ne faisons rien d'autre que prêcher le témoignage subversif des Béatitudes, qui ont tout retourné en proclamant : heureux les pauvres, heureux les assoiffés de justice, heureux ceux qui souffrent.

11 mai 1978
Mgr Roméro, assassiné le 24 mars 1980
Extrait de « L'amour vainqueur ». Le Cerf.

Mini dossier : UN FORUM POUR LES DROITS DE L'HOMME

Genève : du 29 janvier au 9 mars 1990, La Commission des droits de l'homme des Nations Unies tenait sa 46e session. Celle-ci constitue le plus vaste forum des droits de l'homme dans le monde. Dans ce mini-dossier, nous avons demandé à Adrien-Claude Zoller, directeur du Service International pour les Droits de l'Homme, de nous parler du fonctionnement de cette commission et des principaux enjeux pour la promotion des droits de l'homme dans les débats actuels.

Quelle est l'activité de la Commission ?

Depuis la création des Nations Unies, la Commission des Droits de l'Homme (composée de 43 Etats-membres) et sa Sous-Commission ont élaboré un grand nombre de déclarations et de conventions internationales concernant les droits de l'homme. Progressivement, la Commission s'est aussi intéressée au respect de ces nouvelles normes internationales. Elle a ainsi créé des mécanismes de contrôle tels que le Groupe de travail sur les disparus, les Rapporteurs spéciaux sur les exécutions sommaires, sur la torture, les Rapporteurs et Représentants spéciaux sur des pays. Tous ces experts peuvent recevoir des plaintes et communications tout au long de l'année de la part de Gouvernements, d'ONG, et des victimes et de leurs proches. Ils présentent chaque année leur rapport à la Commission.

Témoins et victimes ont la parole

Les organisations non-gouvernementales (ONG) reconnues par l'ECOSOC (le Conseil Economique et Social des Nations Unies) ont le droit de participer directement aux travaux de la Commission en présentant des déclarations écrites et même des exposés à chaque point de l'ordre du jour. Cette année, plus de 100 ONG ont participé à la session. Parmi les représentants des ONG figuraient de nombreux témoins et victimes, qui ont ainsi pu exposer leur cas directement devant la Commission.

Un Service pour les droits de l'homme

C'est dans le but d'aider ces témoins et victimes à préparer leurs interventions, contacter les délégations et la presse internationale que quelques membres d'ONG chrétiennes ont mis sur pied en 1984 le Service International pour les Droits de l'Homme. Chaque année, son Secrétariat reçoit des centaines de visiteurs des pays du Sud, et les oriente lors de leur séjour à Genève. Le Service International est aussi à disposition des organisations droites de l'homme et il fournit des analyses et des rapports sur la plupart des réunions qui se tiennent au sein des organisations interna-

tionales.

Ainsi, cette année, le Service a pu aider des témoins en provenance du Rwanda, du Kenya, de l'Erythrée, de l'Amérique centrale, de la Colombie, du Pérou, de la Birmanie, du Sri Lanka, de la Chine, etc... En organisant des réunions informelles d'ONG, le Service a favorisé la constitution de coalitions sur des thèmes et des situations précises. Ainsi, les ONG ont-elles travaillé ensemble pour promouvoir plusieurs projets de résolution.

Qu'est-ce qui a marqué les travaux de cette session ?

Au cours de cette session, la Commission des Droits de l'Homme a adopté 81 résolutions et 13 décisions. Les mandats de tous les Rapporteurs spéciaux sur des thèmes (torture, disparitions, etc...) ont été confirmés. Par ailleurs, la Commission a renforcé ses mécanismes de contrôle concernant Haïti et le Guatemala. Elle a prolongé le mandat de ses Rapporteurs et experts sur l'Afrique australe, les territoires occupés par Israël, l'Afghanistan, le Sahara occidental, la Roumanie, l'Iran, le Salvador. Un nouveau mécanisme a été créé dans la procédure confidentielle à propos de la Birmanie (Rapporteur spécial). Une résolution a été adoptée sur la situation des droits de l'homme à Cuba, tandis que l'intervention américaine à Panama a été condamnée. On le voit, le bilan de cette session est appréciable. Toutefois, on retiendra aussi de cette session le refus de la Commission d'entrer en matière sur les projets de résolutions déposés par les pays occidentaux concernant les graves atteintes aux droits de l'homme en Chine et en Irak. Ces décisions mettent en question la crédibilité même de la Commission puisqu'un grand nombre de rapports détaillés sur ces deux questions avaient été soumis à la Commission.

Autre déception, la Commission a cessé son examen de la situation au Chili. Cela n'est pas très surprenant puisque les Gouvernements membres s'empressent généralement de mettre fin à une procédure d'enquête dès qu'un pays connaît un début de démocratisation. La volonté politique de ne pas mettre en difficulté des régimes démocratiques est aussi illustrée par le fait que malgré des rapports alarmants soumis à la Commission par les Rapporteurs spéciaux, des pays comme les Philippines, le Sri Lanka, la Colombie et le Pérou ne font toujours pas l'objet de condamnations.

Les lecteurs intéressés peuvent se procurer auprès du Service International (case postale 16, 1211 Genève 20, tél. 733.51.23) un rapport détaillé de cette session et une liste des principaux rapports soumis cette année à la Commission des Droits de l'Homme.

Quels sont les principaux enjeux des débats actuels ?

La session a été marquée par un affrontement Nord-Sud sans précédent. Les pays des continents du Sud qui sont majoritaires au sein des Nations Unies et au sein de la Commission, ont pris une série d'initiatives pour imposer leurs vues. Et ces initiatives sont loin d'être favorables aux droits de l'homme.

Trois facteurs expliquent le renforcement de ces tensions : la démocratisation en Europe de l'Est, la politique américaine, et le vide laissé dans le Sud par l'Union Soviétique.

Les bouleversements en Europe de l'Est survenus en 1989 sont très positifs au plan des droits de l'homme. Toutefois, les pays du Sud se sentent laissés pour compte. Leurs diplomates ont constaté avec amertume que les quelques miettes qui autrefois tombaient de la table des riches vers les pays pauvres étaient maintenant destinées en priorité à l'Europe de l'Est. Le sort des Ceaucescu, Husak, et autres Jivkov n'est pas fait non plus pour rassurer nombre de dictateurs du Sud. Enfin, ils voient avec préoccupation se dessiner « le Grand Nord ».

La politique américaine contribue à renforcer ces ressentiments. Ces dernières années en effet, l'administration américaine a adopté des positions très dures dans la plupart des organisations internationales. Au sein de la Commission par exemple, voilà cinq ans que la délégation américaine n'a qu'un seul objectif, la condamnation de Cuba. Au moment du vote, les diplomates américains utilisent tous les moyens à leur disposition. Ils exercent un réel chantage sur les délégations, ce qui conduit les pays du Sud à s'unir pour résister aux pressions.

La nouvelle politique soviétique a entraîné la fin de la confrontation Est-Ouest derrière laquelle se cachaient les pays du Sud. L'Union soviétique n'est plus systématiquement un allié pour les pays non-alignés, qui se sentent orphelins. C'est sans doute la raison pour laquelle les pays du Sud, qui s'unissent parce qu'ils se sentent menacés, n'ont pas encore une politique clairement définie. Pourtant le mouvement des pays non-alignés s'est déjà manifesté par une série de propositions communes. Plusieurs, parmi celles-ci, auraient pu aboutir à une limitation de la marge de manoeuvre des ONG. Cela traduit sans doute une certaine criation des gouvernements du Sud dont la raison est fort simple : la plupart de ces pays ont des régimes autoritaires. Et maintenant qu'il n'y a presque plus rien à condamner en Europe de l'Est, tous les regards des défenseurs des droits de l'homme convergent vers le Sud.

FRANC CFA Le coût de la stabilité

L'Afrique noire francophone vit, du point de vue monétaire, dans un cocon financier assez particulier. Une stabilité qui a son prix...

En effet, on y trouve une monnaie commune, le franc «CFA» (Communauté Financière Africaine), qui a la particularité de s'échanger invariablement au taux unique de 100 frs CFA contre 2 francs français. Les pays concernés sont réunis en deux groupes formant l'Union Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (Côte d'Ivoire, Sénégal, Bénin, Burkina-Faso, Mali, Niger, Togo) et l'Union Monétaire de l'Afrique du Centre (Cameroun, Rép. Centrafricaine, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Tchad). Chaque union monétaire possède une seule banque centrale qui se charge de l'émission de la monnaie commune.

Comment est-il possible de garder des décennies un taux de change fixe par rapport à une devise occidentale, alors que l'inflation et la dépréciation de la monnaie nationale est souvent catastrophique dans les économies du tiers monde ? Tout simplement grâce à la garantie octroyée par le Trésor français. Sans entrer dans les détails, la France accepte en tout temps de convertir des frs CFA contre des frs français à un taux fixe. Parallèlement, elle finit toujours par éponger une grande partie du déficit public des pays africains concernés, afin d'éviter que ceux-ci ne financent en émettant une nouvelle monnaie, ce qui conduirait notamment à une forte pression inflationniste. En contrepartie de ces garanties, une bonne partie des devises obtenues par les pays africains doivent être déposées auprès du Trésor français et plusieurs représentants français ont le droit de siéger aux conseils d'administration des banques centrales africaines.

Au niveau du développement des pays concernés, le bilan est partagé. D'un côté, ces pays bénéficient d'une monnaie stable et d'une inflation très modérée, ce qui est un atout notamment dans le cadre du commerce international et pour assurer la confiance des partenaires occidentaux. De l'autre côté, il s'agit d'une situation de tutelle monétaire et financière, donc indirectement économique, orchestrée par l'ancienne métropole. Apparemment, la longévité de cet accord semble indiquer que finalement la majorité des acteurs n'est pas vraiment mécontente du système.

Toutefois, de sérieuses questions subsistent. Premièrement, cette situation de tutelle peut, à la longue, devenir un oreiller de paresse, face à la responsabilité qu'ont les dirigeants (des deux côtés) à s'engager pour un réel développement économique et social de pays actuellement «assistés». Economiquement, une gestion monétaire plus dynamique pourrait assurément être envisagée. Deuxième-

ment, la convertibilité inconditionnelle des frs CFA en Frs français encourage la fuite des capitaux en frs CFA. Il suffit de parvenir à sortir des valises de billets CFA et de les présenter à une banque commerciale européenne qui les convertira immédiatement en frs français. En effet, cette banque ne prend pas de risque puisqu'elle n'a qu'à présenter ces frs CFA au Trésor français pour obtenir à nouveau des frs français. D'après le quotidien «Le Monde», ce sont ainsi quelques 9 milliards de frs français qui quittent l'Afrique chaque année en billets de banque...

HONDURAS La fin d'une époque

Rencontre fin mars, à Genève, avec le Père Victor Cortes, vicaire du diocèse de Santa Barbara au Honduras. L'occasion pour nous prendre la température de ce pays fortement concerné par la nouvelle donne en Amérique Centrale.

Petit pays de 4,5 millions d'habitants, le Honduras est l'un des plus pauvres du continent avec Haïti. Indice des répercussions du maldéveloppement qui y sévit sur la santé, la mortalité infantile y était de 69 pour mille en 1988. Pays dépendant des grandes sociétés transnationales de la banane et du café, notamment, le Honduras est aussi celui du «triangle de fer» à partir duquel les Etats-Unis contrôlent la région. Pas étonnant dès lors que ce pays ait connu une forte militarisation durant les dernières décennies. Une grande partie de l'activité économique s'est articulée autour des bases nord-américaines et de l'aide financière à la Contra nicaraguayenne établie sur sol hondurien. Et les militaires sont bien la seule catégorie de la population qui se soit enrichie ces dernières années. Tout puissants, omniprésents, ils contrôlaient jusqu'ici une grande partie du trafic d'armes dans toute la région. Leurs affaires risquent de se ressentir de l'effet des élections au Nicaragua.

Selon Victor Cortes, les militaires ont cependant déjà acquis les moyens de faire régner l'ordre qu'ils veulent dans ce pays qui voudrait se présenter comme un Etat démocratique aux yeux de l'opinion internationale. De nombreux prêtres qui se sont engagés pour la défense des droits de l'homme ont reçu des menaces des forces armées, des forces de sécurité et même des représentants des Etats-Unis dans le pays. Il est de notoriété publique, par exemple, que le Consul américain au Honduras ne ménage pas ses critiques vis-à-vis des secteurs progressistes de l'Eglise, tout en citant en exemple certaines sectes protestantes minoritaires qui seraient les seules à parler du véritable Evangile, sans faire de politique, mais en exhortant leurs ouailles à travailler humblement pour leur salut.

Fortement endetté, notamment en raison de son important budget de la défense, le Honduras est également entré dans le cercle vicieux des mesures d'ajustement structurel et de la recherche de nouveaux

Commission Tiers Monde de l'Eglise catholique à Genève
16, bd du Pont d'Arve - 1205 Genève - Tél.: 29.26.81 - CCP 12-21551-1
Rédacteur responsable : Dominique Froidevaux. Ont collaboré à ce numéro : Dominique Biedermann, André Fol, Françoise Lardera, Dominique Froidevaux.



crédits pour rembourser ceux qui ont déjà été consommés. La hausse du coût de la vie et des impôts entraîne de plus en plus un fort mécontentement populaire, aussi bien dans les milieux démunis que dans la classe moyenne (commerçants, artisans, petits propriétaires) qui payent le prix fort de la crise. Actuellement les organisations populaires et les organisations d'Eglise s'accordent pour réclamer la réduction des forces armées, l'expulsion définitive des «contras» nicaraguayens et la suppression des bases américaines. Les petits et moyens producteurs de café installés sur la région frontalière avec le Nicaragua réclament du parlement hondurien qu'il intervienne auprès des Etats-Unis pour obtenir une indemnisation pour les pertes subies à cause de la guerre que ces derniers ont provoquée à partir de leur territoire. Enfin, des groupes de plus en plus nombreux demandent que l'on organise au Honduras des élections aussi libres et honnêtes que dans le pays voisin...

Signalons une initiative intéressante du groupe «Suisse-Honduras» qui organise pour 1991 un voyage au Honduras avec des accompagnants expérimentés. Une manière originale de découvrir la réalité sociale de ce pays. Renseignements à notre secrétariat.

J.A. 1231 CONCHES
Changement d'adresse
16, bd du Pont d'Arve
1205 Genève



commission tiers-monde de l'église catholique

Numéro 124

Mensuel

Avril 1990

NI DOCTEUR TANT PIS NI DOCTEUR TANT MIEUX

A quoi peut donc servir une commission comme la Cotmec, sinon à proposer quelques clés de lecture, quelques interpellations, puisées dans un double regard : sur la réalité du monde et sur la Parole de Dieu. Seulement voilà. Il n'est pas si facile à regarder, notre monde, encore moins à interpréter ! Constamment nous sommes menacés par un double péril.

D'une part, on peut voir notre planète plus noire qu'elle n'est en ne prenant en considération que ses travers et ses dérives et en oubliant les découvertes qui s'y réalisent. A l'inverse, il est possible de se laisser fasciner par certaines avancées technologiques, sociales ou politiques en mettant entre parenthèses les laissés pour compte.

Prenons un exemple suggéré par la lecture de Jean Fourastié et qui concerne la France. Si, de 1768 à 1802, le prix du quintal de blé était de 217 salaires horaires, à partir de 1883, il est tombé à 100 ; en 1935 il franchit le cap de 50 et en 1980, le quintal de blé atteignait 5 salaires horaires. Qui ne voit les modifications de conditions de vie et le recul de la souffrance qu'expriment ces quelques chiffres ? Et pourtant, est-ce que cela signifie que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes ? Demandez-le aux organisations qui s'occupent de la protection des sols et des semences ou plus simplement aux petits paysans contraints par centaines à

mettre la clé sous le paillason. ... Et il en va ainsi dans tellement de domaines.

Regardons l'histoire de l'Eglise catholique maintenant : que n'a-t-on pas dit de ses rendez-vous manqués avec les grandes avancées scientifiques (pensons à l'affaire Gallilée) ou sociales (pensons à sa condamnation des droits de l'homme) ; et à juste titre. Mais que dire lorsque cette même Eglise adhère, voilà tout juste 500 ans, au rêve de la «découverte du nouveau monde» sans - à quelques exceptions près - se préoccuper des conséquences dramatiques qu'allaient rapidement subir les habitants d'Amérique ?

A fréquenter les écrits des prophètes, on constate qu'ils savent passer de la dénonciation la plus implacable à la parole de consolation la plus chaleureuse lorsque la situation de leur peuple se modifie. A distance des modes qui voudraient souvent nous enfermer dans l'optimisme ou le pessimisme, le discernement doit être notre préoccupation de tous les instants.

La dernière rencontre avec notre comité d'évaluation a été riche d'un partage éclairant ce sujet. (cf notre mini-dossier). Nos lecteurs, par leurs réactions, doivent savoir qu'ils peuvent beaucoup nous aider à chercher cette ligne de crête et à s'y maintenir.

A.F.

Notre mini-dossier
en page 3



Un des thèmes traités par le comité d'évaluation de la COTMEC.



TRAVAIL DES ENFANTS

L'exploitation des enfants par le travail, un souvenir du 19e siècle ? Pas du tout : le système reste on ne peut plus florissant, au Sud comme au Nord. Tout effort pour tenter une action efficace et avisée face à ce problème mérite d'être encouragé. Saluons donc la création du Centre d'Information sur le Travail des Enfants (CITE), en France. A la fois lieu de recherche de documentation et d'action, le CITE fonctionne sur le mode associatif : on peut en devenir membre actif et s'impliquer dans un certain nombre d'actions qu'il propose. Il constitue un relais important pour un partenariat efficace avec des associations du Sud et le renforcement des échanges entre milieux de cultures différentes. Il vient de publier un premier dossier regroupant divers articles sur ce sujet signés de Michel Bonnet, sociologue et spécialiste de la question. On peut obtenir ce dossier avec des renseignements sur le CITE à notre secrétariat. Nous en avons extrait le témoignage ci-dessous.

Ashiq du Pakistan

Ashiq Masih, 12 ans, travaille dans une briquetterie des environs de Lahore au Pakistan. Toute l'année, sauf les jours de pluie, de 3h du matin à 8h du soir, il attaque à la pioche la terre glaise dure comme la pierre, la charge sur une brouette et la transporte à quelques 30 mètres de là où son père et son frère aîné (15 ans) vont la malaxer pour en faire des briques. Sa petite soeur de 8 ans passe ses journées à tourner et retourner les briques pour les faire sécher au soleil. Aucun salaire pour ces trois enfants, mais sans eux leur père n'arriverait jamais à fabriquer les 1500 briques quotidiennes qui lui permettront de toucher en fin de semaine 500 roupies. Cette somme est insuffisante pour faire vivre la famille, si bien que chaque mois il faut emprunter au patron de la briquetterie. Lorsque la dette atteindra une certaine somme, le patron prendra en échange la soeur d'Ashiq soit comme domestique pour le reste de sa vie soit pour la vendre à un réseau de prostitution. L'avenir d'Ashiq est déjà fixé : il se mariera et ses enfants l'aideront à faire des briques...

PAYSANS ET OUVRIERS PHILIPPINS

Au coeur des luttes quotidiennes, des morceaux d'espoir

Nous avons déjà évoqué à plusieurs reprises la crise grave que connaissent les Philippines : le gouvernement Aquino sur la touche, constamment menacé par une nouvelle tentative de coup d'Etat, bafoué par des coalitions hétéroclites de civils et de militaires avides d'argent et de pouvoir mais sans programme d'avenir. Des conflits armés internes, des violations des droits de l'Homme qui touchent de plus en plus les petites gens... Dans un tel contexte, les luttes quotidiennes des Philippines sont trop souvent éclipsées par une information ne couvrant que les événements dits «majeurs». Deux morceaux d'espoir ont retenu notre attention.

La victoire des paysans de Boso-Boso

Un conflit de la terre, comme il s'en produit trop souvent : un grand propriétaire comptant sur la force de ses milices privées pour accaparer injustement près de 2000 hectares de terrain; il n'avait pas hésité à user de toutes les violences pour faire régner son ordre et expulser ceux qui travaillaient cette terre depuis plusieurs décennies. Les petites soeurs de Jésus établies aux Philippines nous ont décrit la lutte des paysans du lieu : «au cours des réunions du village, il fut décidé d'opter pour une stratégie de non-violence active. Toute la communauté des fermiers avec femmes et enfants s'est mise en marche vers les champs usurpés et déjà clôturés de fils de fer barbelés. Là, s'est entamé un dialogue avec les gens armés qui gardaient

l'endroit pour les convaincre d'enlever les clôtures et les pancartes indiquant le nom de l'accapareur. Et pour que le cri des gens du village soit entendu du public et du gouvernement, quelques journalistes étaient venus et ont rapporté les faits à la TV et dans les journaux. Quelques jours après, le Ministre en charge des terres a envoyé un groupe de juristes pour enquêter sur l'affaire, et il en est résulté que le soi-disant propriétaire n'avait aucun droit réel sur les terres de Boso-Boso et qu'on lui demandait de partir. Il ne s'est pas laissé faire et a engagé des hommes de loi pour le défendre. Il a fallu 18 mois pour l'évincer. Pendant ce temps, les gens du village ont continué leurs démarches pour avoir un titre officiel de gestion des terres qui les protégerait d'éventuels usurpateurs du même genre. Cela vient de leur être accordé. C'est une victoire même si, dans ce pays, la réforme agraire tarde toujours à venir».

Parrainages de syndicalistes, une solidarité concrète

Autre micro-événement encourageant : des liens qui s'établissent entre syndicalistes d'ici et de là-bas. Le Syndicat Interprofessionnel de Travailleurs et Travailleuses de Genève (SIT) et la Confédération Romande du Travail (CRT) se sont en effet lancés dans une action de parrainage de syndicalistes du KMU (Kilusang Mayo Uno/Mouvement du 1er Mai), syndicat philippin indépendant fondé en 1980 et regroupant fédérativement les travailleurs et travailleuses d'un grand nombre de secteurs. Ses militants se retrouvent souvent sur les listes de victimes assassinées ou disparues. Parmi eux, ceux

qui sont chargés du travail d'organisation et de conscientisation sont les plus visés. Leur situation est très précaire au sein des entreprises et ils sont les premiers à être licenciés en cas de problème. On tolère en fait difficilement l'activité des syndicats indépendants, car ils font concurrence aux organisations que les entrepreneurs voudraient imposer pour régner en maîtres. Ils sont les seuls à revendiquer vraiment des salaires plus décents, un minimum de sécurité au travail et le respect des droits fondamentaux des travailleurs. Les parrainages de syndicalistes depuis notre pays ont un double avantage : ils permettent d'assurer le minimum vital pour les organisateurs syndicaux qui perdent leur emploi et constituent une certaine protection pour leur intégrité physique car on s'attaque moins facilement à une personne qui est connue de l'étranger et dont la disparition pourrait provoquer un certain bruit.

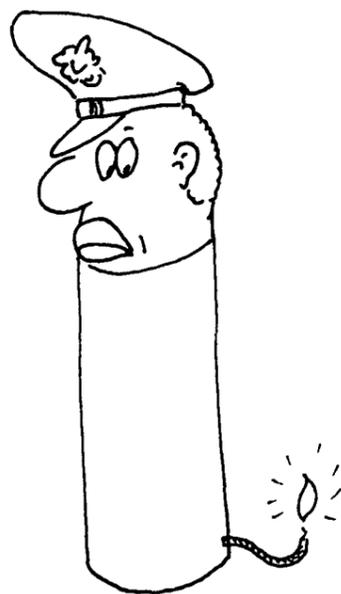
L'action de parrainage du SIT/CRT a été relancée dernièrement sans que la presse y accorde une grande attention. On peut obtenir tous les renseignements nécessaires pour un soutien à notre secrétariat.

SÉMINAIRE SUR LE BURUNDI Un pays déchiré

«Depuis son accession à l'indépendance, le Burundi a été le théâtre et la victime des divisions clanique, régionale et ethnique. Les événements sanglants des dernières années ont paralysé son évolution sociale, économique, culturelle, politique et religieuse (...).»

Tel est le sombre bilan que dressaient les évêques catholiques du Burundi à la fin de l'année dernière, lors de la journée mondiale de la Paix. Le Burundi reste méconnu en Europe, même en Suisse où de nombreux ressortissants de ce pays ont trouvé refuge. Tenter une meilleure information sur le Burundi et faire se rencontrer des Burundais vivant en Suisse, qu'ils soient réfugiés ou représentants officiels du gouvernement, tel est le défi que propose de relever un séminaire d'information organisé à Genève. A l'origine de cette rencontre; le Comité de Solidarité pour la Paix au Burundi, un mouvement fondé par des réfugiés soucieux de promouvoir la défense des droits de l'homme, l'émancipation socio-économique dans leur pays et de favoriser une meilleure information ici. Le séminaire est soutenu par la Commission nationale suisse Justice et Paix et la COTMEC et patronné par le journal «le Courrier».

Date : 12 mai 1990 (de 10 à 16 h.)
Lieu : Institut Universitaire d'Etudes du Développement, 24 rue Rotschild, Salle Bungener. On peut obtenir des renseignements supplémentaires à notre secrétariat.



BRAVO À L'ensemble des opposants zairois

qui ont su et sauront, on l'espère, bien utiliser les quelques brèches qui commencent à s'ouvrir dans l'appareil d'Etat jusqu'ici propriété du «Président-Fondateur» et de son parti unique. Le Zaïre, c'est aujourd'hui un tissu social passablement dégradé et miné par la corruption et une économie à bout de souffle, malgré les nombreuses richesses sur lesquelles pourrait compter le pays. Le président Mobutu - dont la fortune personnelle est, paraît-il, à peu près équivalente au montant de la dette extérieure zairoise - a senti le vent tourner : l'appel à des réformes se fait en effet de plus en plus pressant en Afrique noire. La récente création d'un ministère des droits de l'homme et d'un bureau de consultation populaire a été plus que favorablement accueillie par la population. «Privée de parole depuis 25 ans - confiait récemment un opposant politique - la population zairoise commence à se réveiller au delà de ce qu'on pouvait espérer... on commence même à parler sérieusement de l'introduction du multipartisme dans le pays». Bon vent, amis du Zaïre !

Mini dossier : NOTRE RAPPORT À LA MODERNITÉ

En mars dernier se réunissait le comité d'évaluation de la COTMEC. L'occasion pour nous de présenter nos activités à un regard extérieur. Un espace privilégié aussi pour élargir notre horizon, approfondir notre sens critique sur diverses questions qui peuvent se poser dans notre travail. Un des thèmes à l'ordre du jour : notre rapport à la modernité. La critique de la modernité révèle en effet une interrogation profonde de notre monde sur sa propre réalité, sur son propre dynamisme. Le débat sur la modernité agite les milieux d'Eglise comme les autres. Pour certains s'impose le constat d'un monde moderne en faillite depuis qu'il a perdu ses références chrétiennes, pour d'autres il serait temps de prendre conscience que «le monde est moins mauvais que tragique» (R. de Montvalon). Une des préoccupations de notre commission est de ne pas se laisser enfermer dans un refus de la modernité mais de fonder son regard critique sur une solidarité concrète avec les exclus, les dominés et leur lutte pour la justice, le respect des droits et l'émancipation de tout être humain. Nous vous proposons dans ce mini-dossier quelques extraits du débat qui s'est amorcé à ce propos lors de notre rencontre.

Le christianisme nous libère du tragique

Père Christian Duquoc : «Je suis frappé par la citation de Montvalon "Le monde est moins mauvais que tragique". Cette phrase n'a pas de sens : le terme tragique est pire que celui de «mauvais». Pour un chrétien, c'est un non-sens car le christianisme nous a délivré justement, d'une certaine manière, du tragique, c'est à dire d'un destin dont on ne peut sortir. L'espérance chrétienne nous a sorti du destin, parce que le péché peut être surmonté, pardonné par Dieu. (...) Le monde moderne n'est pas tragique, il est pécheur, même s'il n'est pas que cela. Depuis cette espérance fondamentale inaugurée en christianisme par le Christ et l'Esprit, nous sommes délivrés du tragique qui est essentiellement païen, qui est cyclique et dont on ne sort jamais. Une des grandes luttes de la théologie de la libération est justement de faire comprendre qu'on n'est pas dans le tragique, et qu'on peut prendre en mains son destin».

Un monde en faillite... pour qui ?

Dominique Perrot : «concernant le terme "faillite globale", c'est vrai qu'on ne peut pas dire globalement qu'il y a faillite. Mais reste la question de savoir : faillite pour qui ? Faillite par rapport à quoi ? Au nom de quelles valeurs ? Si l'on ne se situe pas de manière précise on peut alors faire des constats tout à fait différents. Je pense aux théories d'Illich qui étaient très à la mode dans les années '70, théories qui ont été évacuées et dont on n'a pas retiré

suffisamment. Elles comportent des enseignements par rapport à la modernité. Avec sa théorie des seuils, Illich explique qu'avec des techniques ou des institutions, on obtient certains progrès; mais à partir d'un certain seuil une notion de contre-productivité s'installe : à ce moment-là ce n'est plus du progrès. Mais si on est inscrit dans l'idéologie du progrès où tout ce qui est nouveau est identifié à la valeur, cela nous rend aveugle au fait qu'on est entré dans le champ de la contre-productivité. Actuellement on y est largement entré et on est acculé à une critique relativement radicale. Tout le monde ne peut parler de faillite : certains s'en sont très bien tirés, selon leurs critères ou selon ce qu'ils en attendaient, mais pour les peuples du tiers monde c'est quand même largement une faillite; la modernité a signifié pour eux la faire plonger dans l'expropriation et l'assistance».

Toute technologie est un projet de société

Bernard Comoli : «Dans un monde marqué par la technologie comme le nôtre, il convient de rappeler que toute technologie est un projet de société, au même titre, avec autant de poids, qu'un projet de société de type marxiste, capitaliste, chrétien. Par rapport à une technologie, ce projet est très lié à la question du savoir, du pouvoir et de l'avoir, trois domaines qui vont ensemble. C'est là que notre société industrielle, du nord, a répondu à un certain nombre de besoins, promus par un certain nombre d'intérêts. Alors le prophétisme ici, c'est déjà d'affirmer la nécessité de la soumission de l'objet aux hommes, et non pas le contraire. Cela permet alors de reconnaître les actions différentes menées par d'autres sociétés que les nôtres, des sociétés qui ont donné une autre réponse technologique à leurs besoins; en revanche il y a des projets de société qui sont impérialistes et alors, jusqu'où va la soumission aux hommes ? C'est là rappeler des choses relativement fondamentales.

Ne pas évacuer l'éthique !

Charles Devaud : «dans le monde moderne, qu'on n'ait pas complètement la maîtrise sur ce qui est en jeu, c'est vrai, mais on peut en tout cas voir une grosse partie de ces enjeux. J'avais espéré, lorsque tous les problèmes bio-éthiques ont été soulevés, une concertation pluridisciplinaire, une interpellation mutuelle. Or actuellement, on a l'impression que chacun retombe dans sa propre problématique. A une limite technique aujourd'hui, le mythe c'est de dire : «laissez-nous, on arrivera...». A une limite économique, c'est de dire : «laissez plus d'économie, laissez grandir le gâteau

et on pourra mieux le répartir». On n'est plus du tout en interaction, on rentre chacun dans sa propre logique; c'est cela qui est inquiétant. J'espérais un «pont» à partir duquel s'interpeller, des moratoires. La parole prophétique qui doit être dite, c'est de s'interpeller, de dire quelle étape on peut faire, quels moyens on se donne pour avoir une certaine maîtrise des choses, dans le sens que lorsque cela devient contre-productif, on puisse s'en rendre compte et être solidaires pour stopper».

André November : «je définirais le monde moderne comme celui qui évacue complètement la spiritualité et l'éthique. Le monde moderne n'arrive plus à maîtriser la maîtrise; il faudrait arriver à la maîtrise de la maîtrise; or la technologie nous dépasse; la technologie va de pair avec une organisation qui s'impose par une certaine logique sociale; or une partie de la société ne la maîtrise absolument pas. Le prophétisme c'est précisément de ramener le monde moderne à la spiritualité et l'éthique qui est un problème social, qui doit être maintenant l'affaire de tout le monde; pour déterminer l'éthique il ne faut pas être savant, académicien. Le prophétisme c'est de dire : «le monde moderne est spirituel», ou pour ceux qui n'y croient pas il devrait au moins être éthique.

De nouvelles solidarités à inventer

Dominique Perrot : «le monde contemporain a été caractérisé par des rapports de domination sans précédent entre les peuples. Les relations que nous avons développées avec les pays du Sud sont des relations d'expropriation ou des relations d'aide. Aussi les ressortissants du Tiers Monde réagissent-ils maintenant contre la domination économique qu'ils subissent et contre cette relation d'aide unilatérale. Car pour des sociétés qui ont toujours eu comme logique interne des relations de réciprocité et de solidarité, cela est fondamentalement humiliant. La solidarité pour les membres de ces sociétés, ce n'est ni la générosité, ni la charité chrétienne mais autre chose qui est de l'ordre du respect et de la connaissance de ce qu'ils vivent et veulent. C'est ce dont témoigne cette parole d'une femme aborigène : «Si vous êtes venus pour nous aider, vous pouvez rentrer chez vous, Mais si vous considérez ma lutte comme une partie de votre survie alors, peut être, pourrons-nous travailler ensemble».

Membres du comité d'évaluation de la Cotmec : Mme M. Bauer-Lagier, Mme D. Brantschen, M. B. Comoli, Abbé C. Devaud, Père C. Duquoc (OP), M. G. Fontanet, Mme R. Martineau, M. A. November, Mme D. Perrot, M. R. Renfer, M. J. Royer, M. E. Sottas.

N.B. Les lecteurs qui désireraient obtenir une retranscription intégrale des débats peuvent la demander à notre secrétariat.

CONTRE LE RÉGIME MOBUTU

Vives critiques des Eglises

Peu de monde s'y attendait, mais de nombreux indices attestent d'une réelle libération de la parole au Zaïre, en dépit d'une censure officielle qui reste bien présente. A preuve, ces prises de position sans précédent des Eglises à l'occasion de la consultation populaire lancée par Mobutu depuis le début de l'année.

Pas de quartier pour le système du parti unique

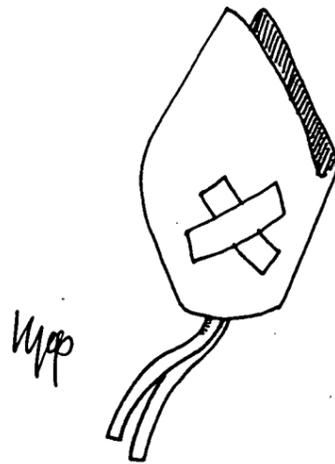
Le Synode régional du Kasai oriental de l'Eglise du Christ au Zaïre, réuni en février, a suggéré «le changement des structures de l'Etat, la révision constitutionnelle, et l'abandon du rôle dirigeant du parti». Ses constats : les pouvoirs détenus par le président sont excessifs, car il est en même temps le président du Mouvement populaire de la révolution (MPR), le parti unique. D'autre part, la vie nationale se trouve paralysée du fait que la plupart des résolutions qui sont promulguées par le Congrès du MPR restent lettre morte et que ce dernier n'est convoqué que tous les 5 ans.

Les protestants du Kasai oriental dénoncent «le cumul des fonctions et l'hypocrisie générale au sein du parti. Ils réclament la suppression du Comité central du parti, les membres étant «des bourgeois aigris entretenus par le parti», et son remplacement par un système bicaméral.

Ils critiquent aussi l'appareil judiciaire, grangrené par la corruption : «Les magistrats de la cour sont devenus de véritables bourreaux des paisibles citoyens». Ils dénoncent encore la situation économique désastreuse, «marquée par la rareté des produits manufacturés sur le plan national, la dégradation du pouvoir d'achat du paysan et de l'infrastructure routière». Ils exigent «le rapatriement des devises détenues à l'extérieur par les hommes politiques et quelques opérateurs économiques».

Evêques exclus de la consultation

De son côté, l'Eglise catholique - qui compte 18 millions de fidèles sur 36 millions d'habitants, dont 95% sont considérés comme chrétiens - n'a pas mis des gants pour critiquer le régime. A tel point que le président Mobutu a exclu les évê-



Mypp

ques de la consultation nationale qu'il a lui-même lancée. Dans un memorandum de la Commission épiscopale permanente du Zaïre, les évêques affirment que le Zaïre «a emprunté aux pays d'Europe orientale une série d'institutions qui sont aujourd'hui clairement condamnées». La racine du mal se trouverait dans l'ambiguïté du système, qui oscille entre libéralisme et totalitarisme, le népotisme étant une des conséquences.

Les évêques blâment aussi la concentration du pouvoir dans les mains du chef de l'Etat, qui est en même temps responsable du parti unique et du pouvoir exécutif. C'est pourquoi ils proposent la séparation des trois pouvoirs - législatif, exécutif et judiciaire.

Afin de remédier «au mal zaïrois», la Commission permanente des évêques exige une nouvelle constitution et des réformes «pour promouvoir les vraies valeurs culturelles de notre peuple». Il est nécessaire, estiment-ils, de renoncer au «rôle dirigeant du parti, qui s'est placé au-dessus du peuple». Les évêques demandent qu'on lutte contre la fuite des capitaux. Ils réclament le renouvellement du réseau routier, l'amélioration des professions de la santé et de l'éducation, une meilleure rémunération des fonctionnaires.

(Source : SOEPI)

On peut obtenir une copie du memorandum des évêques zaïrois à notre secrétariat.

ACCUEIL TIERS MONDE

Comme chaque année, en été, plusieurs sessions internationales ont lieu à Genève. En juin, la Conférence Internationale du Travail; en août et septembre, la Sous-Commission des droits de l'Homme de l'ONU. Pour faciliter l'accès de délégués du Tiers Monde à ces forums importants, Accueil Tiers Monde coordonne un réseau d'accueil à domicile. Les personnes intéressées peuvent s'adresser à Mme N. Marty, CARITAS, 53, rue de Carouge, 1205 Genève.

HAÏTI AU BOUT DU FIL

Le Centre haïtien de recherche et de documentation (CHRD) produit, en collaboration avec le Collectif Haïti de France un Bulletin hebdomadaire de nouvelles sur Haïti, préparé par des journalistes professionnels. On peut l'écouter en composant le numéro 22 (indicatif de Genève) 738.14.38. Les informations sont mises à jour chaque dimanche. En cas d'événements importants en Haïti, le bulletin pourra être modifié en cours de semaine.

Commission Tiers Monde de l'Eglise catholique à Genève
16, bd du Pont d'Arve - 1205 Genève - Tél.: 29.26.81 - CCP 12-21551-1
Rédacteur responsable : Dominique Froidevaux. Ont collaboré à ce numéro :
D. Biederman, A. Fol, Tzeggai Tessaldet, D. Froidevaux

J.A. 1231 CONCHES
Changement d'adresse
16, bd du Pont d'Arve
1205 Genève

A VOS AGENDAS

• Rencontre Foi et solidarité,

Mardi 5 juin à 20h.30, au 16 Bd Pont d'Arve GE (sous-sol). Un temps formation-réflexion offert par la COT-MEC. Ouvert à tous. Thème : Notre pain quotidien, notre essentiel, mais aussi un bien pour le partage, la rencontre, l'échange entre les cultures.



• Journée et Dimanche du Réfugié

Samedi 16 juin, l'après-midi : divers lieux de fête et de rencontre, notamment au Molard (avec le mouvement des Parrainages de Requérants d'Asile) et à l'Ecole des Grottes (avec le Groupe d'accueil de requérants d'asile de la Servette).
Dimanche 17 juin : Célébration dans diverses paroisses. Au Grand-Saconnex : Culte, repas et jeux organisés en lien avec l'Agora.

• En mémoire de Soweto

Le groupe Eglise/MAAS et les Commissions Tiers Monde protestante et catholique vous proposent une Célébration œcuménique le jeudi 14 juin à 18 h.00, Eglise du Sacré Cœur, GE.



commission tiers monde de l'église catholique

Numéro 125

Mensuel

Mai 1990

Mini dossier
Notre regard sur la famine

VOUS AVEZ DIT «IMPOSSIBLE» ?

10 novembre 1989, brèche dans le mur de Berlin. Des millions de téléspectateurs suivent l'événement en direct avec émotion. Ce n'est pas seulement le fin de la séparation entre les deux Allemagnes à laquelle ils assistent; ce qui se passe devant leurs yeux est beaucoup plus que cela : Une brèche dans le mur qui sépare le possible de l'impossible.

Lorsque se produisent des événements d'une telle importance sans que les experts ne puissent les prévoir, il s'agit, en effet, d'en tirer les leçons qui s'imposent.

Permettez le détour d'une comparaison. Les ouragans, on peut actuellement les prévoir, en détecter le parcours et l'évolution. Cela n'a pas toujours été le cas et ce n'est pas encore le cas, sauf erreur, pour les tremblements de terre ou les volcans. Avant que recherches et instruments ne le permettent, employer les mots «possible» ou «impossible» en une telle matière n'a guère de sens.

Transposons : Les instruments de mesure qui permettent de prévoir les mouvements de société se sont avérés une fois de plus totalement déficients. Dès lors parler, à propos de ces événements qui font l'histoire, de «possible» et d'«impossible» n'a pas de sens. Une autre illustration ? Prenez l'économie. Était-elle prévisible la parité : un mak de l'Est contre un de l'Ouest? Sur ce terrain aussi «des lois économiques» et les limites qu'elles préten-

dent tracer entre «possible» et «impossible» en ont pris un coup.

Il ne s'agit pas de plaider pour l'aléatoire et la navigation à vue mais de refuser plus que jamais le fatalisme sous toutes ses formes. «Etrange qu'on ait pu définir la politique comme l'art du possible» s'étonne Jean Cardonnel. Et si le «possible» ne désignait que la légitimation - consciente ou inconsciente - d'un rapport de force ?

Au moment où, devant la faillite du communisme bureaucratique, les marchands piaffent d'impatience pour apporter leurs marchandises en entonnant le «Capitalisme über alles», il est bon de relire la dernière encyclique sociale de Jean Paul II. De se rappeler que sous l'expression de «structures de péché» le pape ne désignait pas seulement des systèmes de l'Est mais aussi de l'Ouest et leur «désir exclusif du profit».

Dans la rédaction de cette nouvelle page de l'histoire du monde et de l'Europe, il n'est pas demandé aux chrétiens d'avoir réponse à tout. Mais de dénoncer toute forme de fatalisme politique ou économique, sûrement. Ainsi seront-ils les témoins de ce Dieu qui ne cesse de dire : «Si le reste du monde trouve cela impossible (...) devrai-je moi aussi l'estimer impossible ?» (Za.8.6)

A.F.

DE LA GRÈVE AU BOYCOTT L'efficacité des sanctions économiques

Les sanctions économiques ne peuvent laisser indifférents ceux qui choisissent l'action non-violente pour réagir à des situations de domination et d'injustice. La revue trimestrielle «Alternatives non violentes» y a entièrement consacré son dernier numéro.

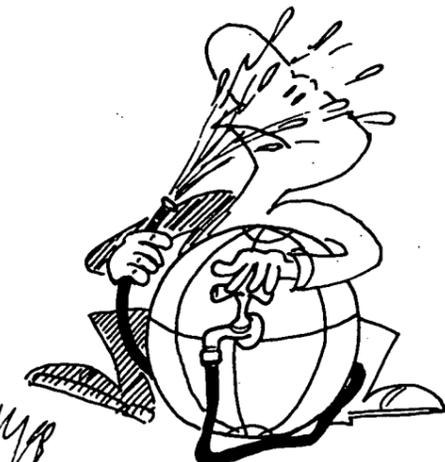
En parlant de sanctions économiques, beaucoup de personnes pensent immédiatement au boycott des produits sud-africains et des banques travaillant avec l'Afrique du Sud. Ce type de boycott international n'est pourtant pas la seule forme envisageable de sanction économique. Au niveau local, on peut également assister au boycott d'un bien particulier (le beurre en Suisse en 1978, ce qui eut pour effet d'annuler les hausses de prix prévues). Sur le marché du travail, la grève est une sanction des ouvriers et des employés envers leur employeur; à l'inverse, le «lock out» (cessation temporaire des activités d'une entreprise) est une action, symétrique à la grève, menée par l'employeur.

Cependant il faut reconnaître que l'efficacité des sanctions est souvent limitée, pour deux raisons notamment. Premièrement, elles sanctionnent celui qui les subit, mais aussi, le plus souvent celui qui les exerce. Rien d'étonnant à cela, puis-

Dr RENÉ GAGNAUX Un juste assassiné

Depuis 1964 voué à corps perdu au peuple Mozambicain, René Gagnaux est mort assassiné dans une embuscade. Ce médecin suisse avait été envoyé au Mozambique par le département missionnaire des Eglises protestantes de Suisse romande. Son meurtrier ? Un gosse d'une de ces bandes armées qui ont pour mission de déstabiliser le Mozambique, d'y intensifier la guerre avant même que des négociations ne s'engagent. Le gosse a tiré, semble-t-il, alors même que son propre chef était en train de parlementer avec le Dr Gagnaux. Toute l'horreur de cette guerre est là : des jeunes sans avenir au

coeur d'un conflit dont ils ne comprennent probablement aucun des enjeux. Pas étonnant que leurs actes aient quelque chose d'insensé. René Gagnaux avait, avec sa famille, planté ses racines au Mozambique. Il vient d'en être nommé citoyen d'honneur, à titre posthume. Avec une passion hors du commun il s'était mis au service de la population rurale abandonnée de tous. Dans une région, Xinavane, à 120 km au nord de Maputo, où aucun autre médecin ne voulait rester. Trop de dangers. Lui allait au-delà. «C'est une nouvelle fois un Juste qui est victime d'une violence aveugle», nous disait un de ses proches. Il reste, pour tous, signe d'un amour qui dépasse tout ce que l'on peut connaître.



Mypp

que le propre de l'échange économique est d'être profitable aux deux partenaires. Deuxièmement, le sanctionné trouve souvent un autre fournisseur ou un autre client, notamment lorsque le nombre d'acteurs en présence est grand.

Quoique limitant la portée des sanctions, ces deux arguments ne les rendent pas pour autant superflues. En effet, si une sanction est prise pour manifester son opposition à certains agissements, il semble logique, du point de vue éthique, de devoir être prêt à aller jusqu'au bout, c'est à dire accepter de perdre une «affaire», même si quelqu'un d'autre ne se gênera pas de prendre la place laissée vacante... Evidemment, un boycott ou une grève seront d'autant plus efficaces que l'action sera largement suivie.

«Alternatives non violentes» donne plusieurs exemples de sanctions économiques, plus ou moins réussies, appliquées ces dernières années. Relevons en particulier un intéressant dossier sur les aspects économiques de «l'intifada». Dans ce cas, les sanctions prises par les autorités israéliennes contre les Palestiniens se sont retournées en bonne partie contre leurs auteurs. En effet, la riposte palestinienne a été la «guerre éclair non violente», à savoir la non coopération quasi totale avec les occupants israéliens : fermeture des commerces; nombreuses démissions volontaires de fonctionnaires palestiniens, etc.

En fin de compte, les paroles de Gandhi résonnent toujours de manière aussi pertinente : «Il faut combattre le mal en cessant d'apporter notre concours au malfait d'une manière directe et indirecte» et «Pour obtenir réparation de l'injustice, nous devons refuser d'attendre que le coupable ait pris conscience de son iniquité».

700^e DE PRÉSENCE AU MONDE



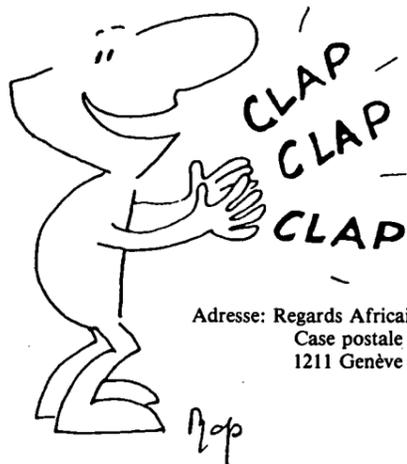
Mardi 12 juin 18h30-19h30 en direct dans les locaux de la paroisse catholique de Carouge, 20 rue du Collège

Pour fêter sa 700^e émission, le secteur Présence au Monde de Radio-Cité vous invite à une table ronde sur le thème : **les Eglises et l'ouverture au monde, quels atouts, quelles limites**, avec A. Bosshard, Théo Buss, A. Longchamp et P. Mugny. Présidence D. Huppi.

Un apéro-rencontre est organisé après l'émission.

Les chrétiens, plus que tous autres, sont appelés à faire une place dans leurs préoccupations, leurs décisions quotidiennes, leur vie de prière à la situation de leurs contemporains. Les joies et les souffrances, les échecs et les libérations des hommes, de tous les hommes, de ce temps voient trouver un écho dans leur vie s'ils veulent être fidèles à la parole de Dieu.

Telle est la conviction qui anime les émissions «Présence au Monde».



Adresse: Regards Africains
Case postale 46
1211 Genève 24

Bravo à ...Regaf'

Regaf', c'est le petit nom de «Regards Africains», une revue trimestrielle qui fut lancée voici quatre ans par quelques jeunes Africains vivant à Genève. Si nous leur adressons notre salut et notre bravo, c'est que le défi que s'était posé cette équipe a porté. Regaf' dispose maintenant de quelques antennes à l'étranger. Son public se multiplie. Et la revue s'affirme. Son slogan - «Un regard neuf, pluriel et sans complaisance» - n'est pas usurpé. Elle offre des ouvertures originales sur la réalité africaine et constitue un outil que nous recommandons pour tous ceux qui sont désireux de communiquer avec différentes cultures.

DÉFIS POUR LE BURUNDI

Afin de ne pas en rester aux échanges de paroles

Le 12 mai dernier, le séminaire contradictoire sur le Burundi que nous avons signalé dans notre précédent bulletin s'annonçait difficile : les plaies de ce pays déchiré sont encore à vif. Le bilan que l'on peut en dégager est cependant encourageant. En bref, quelques points à relever.

- Si la rencontre avait surtout son importance pour les membres de la diaspora burundaise en Europe, de toutes tendances, il n'est pas négligeable qu'elle ait pu avoir un retentissement médiatique grâce au patronage du journal «le Courrier». Bien des combats de la terre d'Afrique sont en effet trop souvent marginalisés dans les débats qui travaillent l'Occident en ce moment. Des militants panafricains présents dans la salle ne se sont pas privés de le rappeler.

- D'un débat aussi ramassé dans le temps on ne pouvait pas attendre une évolution des points de vue des parties en présence. Le langage de la propagande y a eu sa part. Sa large part. Mais, bien que défendant des positions radicalement opposées, les intervenants ont pu, chacun, faire passer leur message sans aucune autre contrainte que le temps qui était équitablement réparti entre eux. «C'est bien la première fois que nous voyons un débat contradictoire sur un pays d'Afrique qui ne s'achève pas en pugilat désordonné» ont déclaré plusieurs personnes présentes dans la salle... «Les mêmes conditions seraient à promouvoir pour que la campagne de concertation nationale lancée actuellement au Burundi puisse porter du fruit».

- Enfin, des défis ont pu être lancés touchant à la liberté d'information, le thème central des débats : que les opposants puissent faire paraître leur compte-rendu de ce séminaire dans la presse gouvernementale de leur pays. Et qu'une équipe de journalistes indépendants puisse en toute liberté effectuer un reportage sur le terrain.

- C'est là un premier pas. Une autre rencontre organisée par des Burundis vivant en Europe est également prévue à Genève du 8 juin / 18 h. au 10 juin (au CUP, 2, av. du Mail, 1202 GE) avec, notamment, des personnalités venant directement du Burundi. Ce sera peut-être l'occasion de promouvoir d'autres défis concrets, dans le domaine de l'éducation, de l'administration, dans l'armée où de criantes discriminations ethniques doivent être surmontées. Car le temps presse pour tous ceux qui sont soucieux de la construction d'une paix authentique dans le pays.

Pour les personnes intéressées signalons que :

- l'essentiel des débats du séminaire du 12 mai sera retransmis sur Radio-Cité les 29 et 30 mai (8h.15, repris à 22h.15);
- on peut obtenir à notre secrétariat les textes des intervenants de ce séminaire.

Le Burundi en chiffres

Superficie : 27'834 km
Population : 5 millions d'habitants
Ethnies : Hutu (85%), Tutsi (14%), Twa (1%)
Religions : Catholiques 65%, Protestants 15%, Animistes et Musulmans 20%
La minorité des Tutsi, 14 % de la population, détient la majorité des pouvoirs politiques, les postes clés de l'administration et contrôle la quasi totalité de l'armée. Les conflits inter-ethniques (dont les derniers ont eu lieu en 88) ont régulièrement débouché sur une vaste répression militaire contre les Hutu provoquant à chaque fois des milliers de morts et un exode massif de réfugiés. Signe d'un maldéveloppement à grande échelle: les disparités socio-économiques recourent les clivages ethniques. Le régime actuel, de type présidentiel avec parti unique, est issu de la Troisième République promulguée en 1987. Permettant une meilleure participation des Hutu au gouvernement (mais pas dans le Comité Militaire de Salut National qui le chapeaute), il a lancé une vaste campagne dite de «réconciliation nationale» dont les opposants critiquent l'authenticité.

Mini dossier : Notre regard sur la famine

Nouveaux signes de famine en Ethiopie. Selon certaines informations, 60 à 80 pour cent des cultures sont perdues dans les provinces de l'Erythrée, du Tigré et de Wollo, en raison d'une sécheresse persistante. Ce sont près de cinq millions de personnes qui sont maintenant menacées par une famine qui est comparable à celle qui avait ravagé ces contrées au milieu des années 80. On ne saurait nier ni la gravité ni l'urgence d'une telle situation. Mais comment en parle-t-on ? Quelle image donne-t-on à voir des principales personnes concernées ? Quels sont les aspects de cette réalité qui se trouve oblitérés par ce regard ? Quelques questions pour interroger notre vision de la solidarité dans un tel cas.

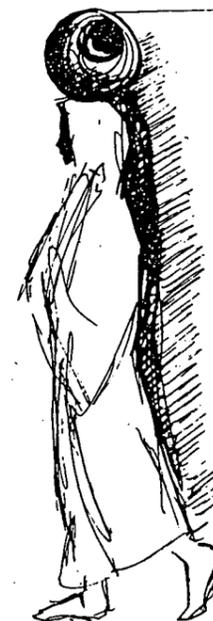
Les rituels des médias

La situation n'a pas encore atteint un seuil critique, elle ne fait donc pas la une des médias. Mais, ça et là, paraissent quelques articles donnant l'alerte. Et on revoit les mêmes images terrifiantes que par le passé : enfants squelettiques, parfois dans les bras de leur mère, foules démunies attendant la distribution de secours, acheminement de vivres par avion, bateau ou camion. En tant que levier pour une opération de sauvetage, des images de ce type ont déjà prouvé leur efficacité en suscitant les élans de générosité que l'on connaît. Mais avec quel impact sur le plan de l'information proprement dite ? Sur le plan des représentations induites à propos des régions ou des populations concernées ? Les images proposées dans la plupart des articles traitant de cette nouvelle famine qui menace sont présentées hors contexte. Elles ne font en général que montrer une population mendicante, apathique et dépendante. Rarement il est question de l'ensemble des conditions d'existence de celle-ci. De sa culture, son mode de vie, sa manière de faire face à l'adversité. On analyse en outre très peu l'ensemble complexe des facteurs intervenant dans cette situation. On se contente de la sécheresse comme explication. L'info sur la famine se ressemble d'ailleurs toujours, apparemment, quel que soit le peuple ou la région en cause.

La charité mise en scène

Une étude menée il y a trois ans sur l'image globale de l'Afrique vue d'Europe débouchait sur ce constat : le problème de la faim et l'aide pour la combattre occupe une place de choix dans l'ensemble des articles de presse concernant l'Afrique, à côté de sujets comme les tensions politiques internes (surtout quand des européens sont mêlés à des événements ou enlevés) ou les échanges et visites officielles entre autorités européennes et africaines. L'envoi de l'aide par les

pays occidentaux apparaît sans conteste comme le thème central lorsqu'il est question d'une issue à la crise alimentaire. Ainsi, loin de favoriser une meilleure connaissance de la réalité du continent africain, les médias ont-ils tendance à renforcer une vision stéréotypée de celui-ci, à partir d'une perspective dominatrice : de manière caricaturale, c'est la capacité d'intervention du Nord riche qui est mise en avant de la scène médiatique, renforçant, du coup, l'image d'un Sud désarmé, enfermé dans l'apathie et le désespoir.



Une autre perspective

Une telle manière de voir contribue à occulter certaines dimensions de la crise alimentaire en Afrique : les rapports post-coloniaux de dépendance des pays du Sud à l'égard du Nord, les déséquilibres commerciaux, la crise financière, le pillage des ressources du Tiers Monde, les divers facteurs favorisant des conflits régionaux... Toutes choses sur lesquelles une intervention serait possible et même urgente pour sortir du cercle vicieux des famines récessives que connaissent certaines zones de notre planète. Plus grave encore, les visions dévalorisantes des populations victimes des famines empêchent de voir les multiples efforts à travers lesquels celles-ci tentent d'affronter pareille situation. Les Organisations Non Gouvernementales travaillant dans l'aide humanitaire d'urgence ont pourtant appris progressivement à mieux connaître et encourager le travail de partenaires efficaces dans le Sud, sans lesquels aucun acheminement de vivres sur place ne serait possible. Dans la corne de l'Afrique, par exemple, les organisations de résistance (au Tigré, en Erythrée) ont mis en place des structures performantes pour assurer une meilleure production vivrière locale, répartir les aides extérieures, orga-

niser des services sanitaires adaptés, etc.. Dans le contexte d'une guerre de libération, c'est bien sûr un enjeu stratégique important. Mais cela dénote d'une capacité d'organisation qui tranche singulièrement avec l'image perçue ici des «victimes impuissantes de la famine». Et il faudrait pouvoir mieux connaître encore les mille et un combats que livrent femmes, hommes et enfants pour leur survie au quotidien. C'est un de ces aspects méconnus dont parle le témoignage que nous offre, ci-dessous, un ami érythréen.

Communautés de partage en Erythrée

Dans la plupart des villages de tradition chrétienne, existent depuis nos ancêtres des sortes de communautés de partage. On les appelle «Mahber», ce qui veut plus ou moins dire «association» en Tigrina. Elles sont en général dédiées à un saint patron : Marie, Michel, Gabriel, etc. Dans chaque village il y en a plusieurs. Elles fonctionnent comme de véritables organes d'intégration sociale. Chacune se réunit régulièrement au moins une fois par mois pour le «Tsebell» (Partage) qui est consacré «jour saint» pour elle. C'est une véritable fête. Cela se passe chez l'un des membres qui accueille pour la prière et un repas. Si la fête tombe un vendredi ou un mercredi, on ne mangera pas de viande car ce sont traditionnellement des jours de jeûne. On mangera des pois chiches, des galettes préparées avec de la sauce. Si cela tombe un dimanche, par contre, on tuera volontiers un mouton. Ces rencontres sont le lieu privilégié pour les échanges et le partage des problèmes que chacun ou chaque famille peut avoir : si mes boeufs de labour ont été atteints par la maladie c'est d'abord avec les membres de mon «Mahber» que je vais en parler. Ce sont eux qui viendront m'aider pour assurer malgré tout le travail de mes champs. De même si ma maison a été détruite : ils mettront la main à la pâte pour la reconstruire. En cas de maladie, tout le monde vient prendre de vos nouvelles, au village. Mais ceux qui vont te soutenir financièrement pour les soins, si cela coûte, ce seront de nouveau ceux de ton «Mahber». Malgré la modernisation de nos régions, ces institutions tiennent le coup. Elles ont joué un rôle prépondérant durant les périodes de famine et de disette. Elles fonctionnent même avec des gens qui sont partis en exil. Sans cette entraide, je ne vois pas comment les gens auraient survécu. L'aide extérieure est largement insuffisante dans les périodes de crise grave.

LE DÉVELOPPEMENT EN QUESTIONS

Une nouvelle brochure des Commissions Tiers Monde

Années '60 :
des chasse-neige pour le Ghana...

Années '70 :
des projets surdimensionnés. Exemples le barrage d'Itaipu au Brésil, une centrale nucléaire sur un site inapproprié aux Philippines...

Années '80 :
un endettement écrasant du Tiers Monde, avec un recul angoissant dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'alimentation et des infrastructures...

Et si ce concept du «développement», défendu malgré tous ces échecs au fil des quarante dernières années, ne fonctionnait plus ? Et s'il n'était qu'une nouvelle forme de croyance ? Pour des chrétiens, la question mérite d'être posée.

Pendant presque deux ans, un groupe des Commissions Tiers Monde protestante et catholique de Genève s'est engagé dans une réflexion à ce propos. Résultat : un document original présentant à la fois une lecture de différents textes récents traitant de la problématique du développement et une tentative pour lancer le débat, à la lumière de la foi chrétienne.

On peut obtenir ce document à notre secrétariat pour le prix de fr. 5.-, toutes les réactions seront bienvenues !

AFRIQUE DU SUD

Pressions toujours nécessaires

Fin mai-début juin on a pu assister au passage coup sur coup de Frédéric W. de Klerk et de Nelson Mandela en Suisse. Si les deux hommes ont établi des ponts entre eux, leurs analyses de la situation restent divergentes.

M. de Klerk cherche avant tout à rétablir la confiance de l'étranger vis à vis de son gouvernement. Nelson Mandela rappelle, de son côté, que seule une Afrique du Sud permettant la participation de tous sera digne de retrouver la confiance. A l'occasion de leurs visites respectives en Suisse, la Conférence des évêques suisses, en accord avec le Conseil de la Fédération des Eglises protestantes, a répercuté la position des évêques sud-africains, dont l'analyse est partagée par le Conseil sud-africain des Eglises. Le message est clair : si il convient de saluer les initiatives courageuses du président de Klerk comme la libération de N. Mandela et la rencontre avec l'ANC, il faut rappeler que ce sont les pressions intérieures et extérieures qui ont forcé le gouvernement de Prétoria à se mettre à la table des négociations. De l'avis des évêques, ces pressions sont encore nécessaires aujourd'hui comme moyen de faire avancer les négociations-jusqu'à ce qu'une solution juste soit trouvée et non pas une nouvelle forme, même assouplie, d'apartheid. Les piliers de la discrimination raciale sont en effet toujours en place : la loi sur la répartition de l'habitat selon les races, comme la loi sur l'enregistrement de la population selon l'appartenance raciale.

CAMP DE VACANCES

Tour du monde en 8 jours

Une proposition inédite des colos de Ste-Croix et du groupe «Déclaration de Berne» de Carouge. Partir à la découverte, à travers le jeu essentiellement, de divers cadres de vie et de multiples expériences concrètes des enfants de la planète. Pas de théories mais une dynamique vécue en commun pour s'ouvrir au monde.

Pour enfants de 7 à 13 ans. Du samedi 21 au samedi 28 juillet 1990. Prix indicatif : 170 francs. Inscriptions et renseignements auprès de M.-J. Maulini, tél. 784.22.10 du lundi au vendredi.

PETITION

DESENDETTEMENT

Premier pas franchi



Elle vient d'être déposée à Berne avec 250'000 signatures. C'est un score réjouissant, BRAVO à toutes celles et ceux qui se sont impliqués dans cette action. L'appel des oeuvres d'entraide pour des solutions créatives en faveur du désendettement du Tiers Monde dispose maintenant d'un solide appui populaire. Il sera nécessaire de maintenir la pression pour que l'esprit qui anime cette pétition - c'est-à-dire la revendication de plus de justice dans les rapports Nord-Sud - devienne également une des priorités de notre pratique politique et économique. Le fonds de désendettement et les mesures qui devraient l'accompagner ne sont que des outils pour une démarche à long terme.

AU REVOIR

RUDOLPH RENFER

Le mercredi 6 juin, à la paroisse protestante de Montbrillant, une réception familière a permis à l'Eglise Nationale Protestante de prendre congé du Pasteur Renfer qui, dès septembre, va assumer la responsabilité romande de l'EPER. En tant que responsable du département «Témoignage et Solidarité» et de la Commission Tiers Monde protestante, Rudolph Renfer a été, pour la COTMEC, un partenaire privilégié qui a permis une collaboration sans aucun nuage. Nous tenons à lui dire tous nos remerciements, à l'assurer de nos vœux pour son nouveau travail : différent comme cadre mais identique quant à la préoccupation. Nous nous garderons d'oublier la maxime, empruntée à une religieuse des Philippines, par laquelle il a clos sa petite allocution : «L'espérance est faite de rage et de courage».

Dans la foulée, nous voulons souhaiter tous nos vœux à Irénée Haniss, qui va le remplacer et dont nous avons déjà pu apprécier la gentillesse et la compétence dans plusieurs actions entreprises ensemble dans le passé.

Commission Tiers Monde de l'Eglise catholique à Genève
16, bd du Pont d'Arve - 1205 Genève - Tél.: 29.26.81 - CCP 12-21551-1
Rédacteur responsable : Dominique Froidevaux. Ont collaboré à ce numéro :
S. Aldeeb, C. Aleinick, D. Biedermann, A. Fol, St. Jaquemel, M. Ribordy, D. Froidevaux.

MERCI FRANÇOISE

BONJOUR MONIQUE

Après dix ans de travail au service de la solidarité internationale dans la COTMEC, Françoise a décidé... d'aller voir ailleurs. Tout en lui souhaitant un plein épanouissement dans la voie qu'elle a choisie, nous ne pouvons que regretter les richesses et les sécurités que nous ont apportées ses capacités et ses charismes. Documentaliste précieuse et ordonnée, puis secrétaire artiste du procès-verbal, mémoire de la commission et collaboratrice précieuse du permanent, théologienne souriante et téléphoniste accueillante, Françoise a montré toute l'étendue de ses compétences en permettant la continuité du travail de la commission au moment du congé sabbatique d'André Fol et du passage du témoin à Dominique Froidevaux. Notre «Merci» est donc bien au-dessous de ce que nous lui devons. Mais Françoise sait que notre reconnaissance et notre amitié vont au-delà des mots.

Et nous avons la chance d'engager, à temps partiel, une collaboratrice connaissant bien les problèmes du Tiers Monde et la vie d'Eglise à Genève. Il s'agit de Monique Costermans. Elle a vécu 21 ans au Zaïre, est membre de diverses associations de solidarité avec le Tiers Monde et dispose d'une solide formation dans ce domaine. Vivant à Genève depuis 8 ans, elle a travaillé dans les milieux internationaux et fait partie du Département des milieux sociaux de l'Eglise catholique à Genève. Nous nous réjouissons de collaborer avec elle. Chaleureuse bienvenue Monique !

Le bureau de la COTMEC

J.A. 1231 CONCHES
Changement d'adresse
16, bd du Pont d'Arve
1205 Genève



Numéro 126

Mensuel

Juin 1990

commission tiers monde de l'église catholique

Mini dossier
ISRAËL - PALESTINE
Quelles chances pour la paix ?

ISRAËL :

REDOUTABLE CAUTION

Lorsque Jésus s'est permis de dire à ses interlocuteurs juifs que sa parole pourrait faire d'eux «des hommes libres», cela a été un beau tollé...! «Nous sommes de la descendance d'Abraham, faites donc les oeuvres d'Abraham» (Jean 8). Invoquer Abraham, ce découvreur d'horizons nouveaux, pour se mettre à l'abri de tout questionnement, c'est de la récupération pure et simple.

Ne jetons pas la pierre : la tentation n'épargne pas les chrétiens. Le fait de se dire disciple du Christ n'a-t-il pas servi à justifier souvent au cours des siècles des comportements que Jésus aurait rejeté avec vigueur ? Au nom de celui qui «n'avait pas une pierre pour reposer la tête», on a légitimé l'expansion coloniale; au nom de celui qui a lavé les pieds de ses proches, ont régné des despotes «de droit divin»; Au nom de «la vraie foi» en celui qui a donné sa vie, on a donné la mort.

En rappelant aux Juifs que la filiation d'Abraham ne pouvait en aucun cas être un blanc seing, une caution automatique qui autorise tous les agissements, Jésus n'a pas innové. Les prophètes n'avaient cessé de le faire avant lui. Particulièrement Jérémie qui ira jusqu'à se tenir à la porte du Temple, le lieu saint par excellence, pour déclarer à ses frères de la part de Dieu : «Pouvez-vous donc commettre le vol et le meurtre (...) puis venir devant moi dans cette Maison (...) et dire : «Nous sommes sauvés !» et puis continuer à commettre toutes ces horreurs ?» (Jer. 7).

Le fait de revendiquer, pour soi ou son clan, l'élection divine est chose redoutable. Une arme à double tranchant; un feu toujours prêt à consumer celui qui s'en prétend le détenteur.

Ce qui est vrai pour les chrétiens l'est aussi pour les Juifs. Notre estime pour la place éminente que ce Peuple tient dans le plan de Dieu est parfaitement fondé et légitime. En revanche, si cette conviction nous amenait à fermer les yeux sur les pratiques actuelles de l'Etat d'Israël, à tolérer à son égard des comportements politiques que nous n'accepterions pas d'un autre Etat, nous serions en désaccord avec la Parole de Dieu elle-même.

Voilà ce que nous voulions rappeler au seuil d'un Bulletin qui consacre son mini-dossier à la situation dans les «territoires occupés».

A.F.

1492-1992

Le cinquième centenaire vu par les Indiens d'Amazonie

De nombreuses déclarations critiques ont déjà été faites sur l'arrivée des blancs en 1492 et la célébration des 500 ans de ce que certains appellent encore la «découverte des Amériques». Jusqu'ici elles émanaient surtout des descendants des grandes civilisations indiennes. Les ethnies du bassin amazonien commencent maintenant à aborder aussi le problème. Nous reproduisons ici le document final du premier séminaire de pastorale indienne pour la région amazonienne. Bien avant ses poumons, c'est le coeur de cette région qui a été touché...



Après avoir réfléchi sur notre pratique à partir de la réalité historique et actuelle des peuples indiens, et après avoir examiné les implications pour les peuples indiens du 500e anniversaire de ladite découverte du continent et du début de son évangélisation, nous déclarons ceci :

1. Nous refusons la célébration triomphaliste de ces événements qui, pour les peuples indiens, sont à l'origine de la majorité de leurs maux : l'invasion, la réduction et le vol éhonté de leurs terres, la spoliation et la destruction de leurs ressources naturelles, la négation de leur identité ethnique et culturelle et de leurs modes d'organisation, enfin l'ethnocide et le génocide.

2. L'histoire officielle de nos pays, sous la direction d'élites oppressives, continue de chanter les louanges des dominateurs, alors que les peuples indiens et leurs organisations estiment que ce sont cinq cents ans d'une oppression qui se perpétue jusqu'à nos jours.

3. Nous sommes solidaires des déclarations des peuples et des organisations indiennes de nos pays, et nous appuyons leurs justes réclamations en faveur de l'autodétermination, de la récupération de leur mémoire historique et du renforcement de leurs organisations.

4. A l'opposé des célébrations triomphalistes, nous voulons célébrer la force et la résistance des vaincus, leurs mythes et leur histoire millénaire, et aussi l'apparition d'une conscience indienne. 5. Nous demandons à nos Eglises et aux groupes organisés de la société d'être plus sensibles aux revendications et aux combats des peuples indiens et d'en être solidaires.

6. Nous croyons que, dans un avenir pas très éloigné, les peuples indiens se joindront à l'ensemble des nations avec la richesse de leur patrimoine, avec leur identité ethnique et culturelle, avec un nouveau visage à l'intérieur des Eglises et de la société.

7. Face à la situation de mort séculaire que vivent encore aujourd'hui les peuples indiens, et compte tenu du fait que le noeud central de l'Evangile est la vie, nous nous déclarons solidaires d'eux jusqu'aux ultimes conséquences dans leur combat pour la vie.

Voilà la bonne nouvelle, ouverte sur l'avenir, que nous voulons annoncer lors du 5ème centenaire.

(Source : DIAL)

LIVRES POUR L'ÉTÉ

- Emilio F. MIGNONE, «Les disparus d'Argentine», préface de A.P. ESQUIVEL, Cerf, 1990. Une Eglise divisée au coeur d'un combat douloureux.
- Dossier PUBLICETIM, «La sève de la colère», Genève, 1990. Les forêts en péril. Du constat aux résistances.
- Commission nationale suisse Justice et Paix, «Placements financiers, questions brûlantes aux paroisses et aux communautés religieuses», Impr. St-Paul, Fribourg, 1990.
- FERRANDEZ, «Carnets d'Orient» et «L'année de feu», Casterman. Deux albums BD en pleine Algérie coloniale.

SUISSE AU FMI

La solidarité internationale à l'épreuve

Il y a quelques semaines, le Conseil fédéral a posé la candidature de la Suisse pour une adhésion aux institutions financières internationales que sont le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale (BM). Reste à définir le rôle que la Suisse compte jouer au sein de ces institutions : avec quelle force prônera-t-elle une collaboration fondée sur la solidarité internationale ?

L'idée d'une participation à part entière de la Suisse au FMI et à la BM ne date pas d'aujourd'hui. Le dossier est entre les mains du gouvernement depuis bientôt 10 ans. Toutefois, ce qui n'a pas accéléré les choses, ce sont les refus du peuple et des cantons lors de deux votations particulières, à savoir d'une part en 1976, lorsqu'on avait envisagé l'octroi de 200 millions de frs en faveur de l'Association Internationale de Développement (une filiale de la BM) et d'autre part en 1986 lorsqu'il était question de l'adhésion de la Suisse à l'ONU.

Au stade actuel, le FMI va proposer la quote-part que la Suisse devra verser (on l'estime entre 2 et 4 milliards de frs, soit entre 0,75% et 1,5% du PNB). Plus la quote-part est élevée, plus les chances sont grandes d'obtenir un siège permanent au conseil d'administration. Cela est particulièrement important puisqu'une telle place permettrait d'avoir réellement voix au chapitre dans les discussions et les orientations prises. La Suisse aurait ainsi les moyens d'exprimer concrètement son point de vue et sa responsabilité dans le cadre du système monétaire international. Mais à quoi servent en réalité le FMI et la BM ? Alors que la BM a pour objectif de promouvoir de grands programmes de développement essentiellement dans le Tiers Monde, le FMI est l'organe international devant permettre la stabilité du système monétaire mondial, en s'efforçant de régulariser le trafic des paiements internationaux.

Il se trouve donc notamment au centre de la problématique de l'endettement international. Plus simplement, le FMI, avec le capital mis à disposition par ses membres, comble le déficit de la balance des comptes de certains de ses membres, en général les pays dits «en voie de développement». En contrepartie, ceux-ci doivent s'engager à mener des politiques d'ajustements structurels de leurs économies nationales, ce qui a souvent des conséquences dramatiques pour les couches défavorisées de la population.

Or, paradoxalement, lors des récentes discussions ayant mené à une augmentation de 50% du capital du FMI, on a pu assister au conflit suivant. Alors que les pays du Nord ont tenté de limiter au minimum cette augmentation des ressources de ce «garant de la stabilité de leurs économies», les pays du Sud ont carrément demandé un doublement du capital en oubliant momentanément leurs doléances envers un organisme souvent peu soucieux des conséquences sociales de sa politique. Comme on peut aisément le constater, la délégation helvétique aura fort à faire pour trouver le chemin de la solidarité internationale...

■ Mini dossier ISRAËL - PALESTINE :

«Que cesse la violence en Israël et dans les territoires occupés», tel était l'appel lancé fin mai dans une déclaration par diverses personnalités genevoises et appuyé par les membres de la COT-MEC. Personne ne pouvait en effet rester indifférent face à l'accroissement d'une répression de plus en plus brutale à l'égard du peuple palestinien, sur la terre qui est la sienne, par les forces d'occupation de l'Etat israélien. Autant avions-nous, sans hésitation, manifesté notre solidarité lorsque la profanation des cimetières juifs réveillait les vieilles haines antisémites et une violence indigne, autant nous paraissait-il nécessaire de dénoncer la violence de l'Etat d'Israël à l'encontre d'une population qu'il prive de ses droits. A chaque fois, c'est la même exigence de respect inconditionnel de la dignité et des droits de toute personne humaine qui est en jeu. Dans ce mini-dossier, nous avons voulu cependant aller plus loin que cette simple réaction en proposant différents éclairages sur les chances d'une paix au Proche-Orient. Pour cela, nous avons donné la parole à trois interlocuteurs : un juriste suisse qui termine un ouvrage sur la question, un chrétien palestinien, également juriste, une femme juive militante pour la paix. Trois regards pour mieux comprendre.

L'appel intitulé «Que cesse la violence en Israël et dans les territoires occupés» a connu un large écho. On peut obtenir les renseignements nécessaires à une adhésion à Caritas-Genève, 53, rue de Carouge, 1205 Genève, Tél. 20.21.44.

LA PAIX : UN CHEMINEMENT INTÉRIEUR

Stéphane Jaquemot, juriste à l'EPER prépare une thèse et un livre sur le sujet. Il nous livre ici quelques pistes pour mieux comprendre pourquoi l'Etat d'Israël est beaucoup plus qu'un Etat aux yeux de bien des membres du peuple juif et ce que peut impliquer, à leurs yeux, une démarche en faveur de la paix.

Le conflit israélo-palestinien n'a probablement pas d'équivalent dans l'histoire, car son origine est unique : le sionisme politique. Une définition hâtive et réductrice de ce dernier a trop souvent été proposée. Pourtant, nous ne sommes en présence ni tout à fait d'une réponse à l'antisémitisme européen du XIXème siècle, ni du Retour sur la Terre Promise. Le sionisme politique est à la fois existentiel et idéologique. Existentiel, car il marque une volonté de survie face à l'élimination physique (antisémitisme), mais également, ce qu'il ne faut jamais oublier, à la disparition de la communauté juive dans sa spécificité (assimilation). Idéologique, car il est une construction, un cadre conceptuel qui définit et limite la marge de manoeuvre des individus. Cet aspect idéologique est essentiel, car les premiers sionistes politiques doivent convaincre deux interlocuteurs : l'Occident et les nombreux Juifs récalcitrants. Le «dogme»

rassemble et seuls ce rassemblement, cette fusion permettent la réussite. La plus petite «hérésie» est combattue, car porteuse d'échec. Devant s'insérer dans les références de l'époque et dans les intérêts des grandes puissances (Grande-Bretagne, puis Etats-Unis, surtout), l'édifice est savamment et patiemment construit. Il y a donc dans le sionisme politique du désespoir, une folle détermination, une stratégie, la volonté de réussir à n'importe quel prix et l'impossibilité d'envisager un échec ou de revenir en arrière. D'où cette lutte perpétuelle, cette fuite en avant, cette «machine» qui bouscule tous les obstacles se trouvant sur sa route.

Tel sera le sort des Palestiniens, perçus comme de simples obstacles. Ils seront non seulement chassés de leurs terres, mais également évacués du langage. Quant à l'Etat d'Israël, il ne sera ni un Etat comme les autres, ni la marque du Retour, mais un nouveau refuge, que l'on veut plus sûr, car la sécurité dépend enfin de soi-même; un nouveau ghetto, forcément entouré d'un monde hostile, mais qui permet de sauvegarder la solidarité intérieure. La paix ne passe donc pas par des concessions supplémentaires de la part des Palestiniens, qui ont déjà tout perdu, mais bel et bien par un examen de conscience des Israéliens. Un examen de conscience douloureux, car, remise en cause existentielle et idéologique, il demande un courage exceptionnel. Les tergiversations des dirigeants israéliens ne sont le reflet d'incohérences politiques. Elles sont le signe que cet examen de conscience (qui implique d'admettre que le peuple ayant le plus souffert a pu à son tour faire souffrir un autre peuple) est sans cesse repoussé. Pour Israël, la paix ne représente pas que la reddition de Territoires, dont on peut tirer avantage. Elle est à première vue rupture idéologique et déchirement existentiel. Mais elle est, au-delà du sacrifice (au sens premier du terme), une renaissance. Une chance unique pour la société israélienne de renouer avec les valeurs du Judaïsme et de se défaire d'un lien artificiel : la hantise du Palestinien.

LA PAIX ENTRE LES FILS D'ABRAHAM

Sami Aldeeb, juriste vivant en Suisse, est un chrétien de Palestine. Lorsqu'on lui demande de parler de ses espoirs de paix au Proche-Orient, il répond à l'orientale : avec une parabole.

La paix sera le fruit de la justice (Isaïe 32:17). Ainsi parlait Isaïe qui vivait en Palestine il y a 2700 ans. Mais comment faire entendre raison aux uns et aux autres ? Par où commencer ? Une chose est certaine, les Palestiniens et les Israéliens n'arriveront jamais à s'entendre sans intervention extérieure, surtout que la région est inondée depuis l'extérieur par des avalanches d'armements qui font la joie des marchands de canons et des engins de destruction massive. Cette situation tragique entre les fils d'Abra-

QUELLES CHANCES POUR LA PAIX ?

ham me rappelle une histoire réelle survenue dans un village palestinien chrétien.

En 1977, un affrontement entre deux clans musulmans de Qabatiyeh (en Cis-Jordanie) a dégénéré en bataille rangée avec jets de pierre de part et d'autre.

Au plus fort de la dispute, les notables du village ont envoyé une délégation au curé catholique de Zabaddeh, un village chrétien voisin, le suppliant d'intervenir pour séparer les deux groupes. Aussitôt, avec six chrétiens, le curé s'est rendu sur place. Il est allé d'un clan à l'autre pour qu'ils fassent la paix. Ce fut impossible. Ils étaient trop excités, d'autant plus qu'il y avait eu un mort et plusieurs blessés.

Préoccupé, le curé catholique est allé consulter un notable musulman très respecté dans la région, qui habite le petit village d'Akkabah. Il était déjà au courant de l'incident, comme l'étaient d'ailleurs tous les villages à 50 kilomètres à la ronde.

Le conseil du notable fut catégorique : «Dans un cas semblable, il faut user de la méthode forte. Vous êtes jeune et fort. Le premier qui refuse de faire la paix, empoignez-le au cou et couchez-le à terre. Pas un second refusera de faire la paix. N'ayez pas peur. Allah est avec vous».

Le lendemain, le curé est retourné à Kabatiyeh avec un groupe de chrétiens. Il a réuni les gens chez un notable. Il essaya de les convaincre de faire la paix. Ils sont restés silencieux. Finalement, l'un qui lui paraissait une forte tête, lui répliqua qu'il n'y aurait pas la paix à Qabatiyeh. Il n'avait pas fini de parler que le curé s'est approché de lui, l'a empoigné à la gorge et l'a pris à partie en criant. Aussitôt tous se sont levés pour le calmer et l'assurer qu'ils étaient disposés à faire la paix. Dix minutes après, tout était arrangé et ils sont allés à la mosquée pour sceller la paix. Là, il a improvisé une homélie, basée sur l'évangile et le Coran, et il a exigé que les groupes s'embrassent. Ce qu'ils ont fait.

Quelques jours après, la famille du mort acceptait la paix conclue dans la mosquée, mais elle exigeait le prix du sang selon la coutume orientale. Le curé est retourné à Qabatiyeh pour persuader le clan responsable de la mort de payer ce prix. Il fut impossible de le décider à rembourser un centime. Dans cette impasse, il lui est venu une idée et il leur dit : «Le prix du sang, ce sont les chrétiens de Zabaddeh qui vont le payer». Avec l'accord des notables de Zabaddeh, une collecte a été effectuée et a rapidement réuni la somme exigée par la famille de la victime.

Les Orientaux sont très sensibles à de tels gestes simples. Cette réussite a ouvert au curé bien des portes parmi la population musulmane de Qabatiyeh et des villages tout autour.

Pour Sami, cette histoire vraie illustre un des problèmes d'une paix authentique entre les fils d'Abraham : «Je ne crois pas que la paix puisse intervenir sans médiation extérieure. Tout ce que peuvent faire les représentants de vos peuples en Occident doit être entrepris. La Suisse a une tradition d'accueil et de bons offices qu'elle pourrait mettre en oeuvre ici. Le

plus grave est que la situation empirant de jour en jour, la réconciliation devient de plus en plus difficile; pas une seule famille palestinienne n'est épargnée par la répression israélienne ! On commence à accumuler des rancœurs qui seront à la longue insurmontables».

LOURDE FACTURE

Depuis la création de l'Etat d'Israël, 385 villages palestiniens ont été détruits, soit 81 % des villages existants dans les frontières avant 1967. Exemple frappant : le village d'Emmaüs, rasé aux bulldozers, 5000 habitants chassés. Des juifs canadiens y ont maintenant financé un immense parc pour pique-niqueurs ! Depuis l'intifada, en 1987, le bilan s'aggrave encore; des centaines de maisons dynamitées et des milliers d'arbres fruitiers arrachés par l'armée israélienne. Des centaines de tués, des milliers de blessés, dont 6000 handicapés à vie... A quand la fin de la torture au quotidien d'un peuple qui réclame son droit d'exister ?

Emmaüs est maintenant devenu un symbole parmi d'autres d'un combat non-violent pour la restauration de la dignité du peuple palestinien, dans un esprit de justice. Pour plus de renseignements et un soutien, on peut s'adresser à l'association pour reconstruire Emmaüs, rue du Centre 74, 1205 St-Sulpice.

FEMMES JUIVES A CONTRE-COURANT

Un gros espoir réside dans les mouvements qui dans les milieux juifs de par le monde et en Israël même luttent pour une paix authentique. Petite minorité active face à un monde politique en crise croissante, ils rament à contre-courant avec force et lucidité. Clotilde Aleinick, femme juive vivant en Suisse, tente de relayer ici ce combat non-violent pour une solidarité réelle entre Juifs et Palestiniens. C'est à l'aide des informations qu'elle nous a transmises que nous écrivons ces lignes.

Au sein du camp de la paix, en Israël, le mouvement le plus connu est «La paix maintenant». Capable de mobiliser des dizaines, voire des centaines de milliers d'Israéliens, il revendique un dialogue direct avec l'OLP et «La paix contre les territoires». D'autres organisations sont actives dans le domaine de la défense des droits de l'homme et des libertés fondamentales, aidant entre autres les victimes de la violence à porter plainte contre les forces de sécurité ou cherchant à rassembler des informations sur ce qui se passe dans les Territoires occupés. Moins connue, l'organisation «Yesh Gvoul» (il y a une limite), fondée en 1982 pour soutenir les objecteurs de conscience de la guerre du Liban, apporte maintenant son soutien à ceux qui refusent, pour des raisons morales, de servir dans les territoires



«NON» un dessin de Mohamed Boussouini. La représentation du «non» (là) en écriture arabe est très proche du dessin de la fronde.

occupés. Dans l'ensemble du mouvement pour la paix, des femmes sont souvent à la pointe du combat. On peut citer deux organisations en particulier où elles ont développé un axe d'action spécifique. «Les Femmes en noir»: elles sont une centaine à se rassembler tous les vendredis sur une place du centre de Jérusalem pour exprimer silencieusement leur protestation contre l'occupation. Et «L'Organisation des Femmes pour les Prisonniers Politiques» (WOPP, selon la dénomination anglaise). Cette dernière combat les atteintes de plus en plus nombreuses à l'encontre des femmes palestiniennes, adultes ou mineures : arrestations arbitraires, détentions prolongées sans jugement, sévices, tortures infligées dans les geôles ou dans les rues et les habitations. L'action de cette organisation révèle combien la situation a pris une tournure inquiétante. Si l'on s'attaque de plus en plus aux femmes c'est qu'elles jouent un rôle primordial dans la dénonciation des injustices commises à l'encontre des membres de leurs familles: adolescents jetés de pierre tabassés, emprisonnés ou massacrés, conjoints disparus ou déportés. Il arrive que l'on prenne des femmes en otage pour amener certains de leurs proches recherchés par les autorités à se livrer... A Genève C. Aleinick relaie les actions de parrainages, de soutien aux familles palestiniennes engagées avec beaucoup de difficultés et de risques par les femmes juives du WOPP, ainsi que les témoignages qu'elles apportent sur la répression. Elle a aussi lancé un nouveau défi pour interpeller des femmes juives qui résident en Suisse: en réunir une centaine qui accepteraient de renoncer à leur «droit de retour» en faveur de femmes palestiniennes déportées avec leurs enfants, victimes de la politique de dépeuplement menée par le Gouvernement israélien. A la racine de son combat il y a la rupture avec les «nombreux mensonges dont on peut s'entourer pour éviter la prise de conscience» et aussi une conviction liée à son identité, en tant que membre du peuple juif: «nous qui avons encore, dit-elle, inscrit dans notre code génétique, le stigmate d'une persécution millénaire, nous ne pouvons tolérer qu'un gouvernement, même israélien, commette en notre nom des actes que nous n'accepterions de nul autre».

C. Aleinick a fondé «l'Association pour l'union entre les peuples juif et palestinien» qui publie à Genève le mensuel «UNE TERRE; DEUX PEUPLES». Adresse : C.p. 43, 1247 Anières. Tél. (023) 50 94 11 59.

PÉTITION SUR LE DÉSENDETTEMENT

Rappelons que c'est au mois de mai dernier que la pétition des oeuvres d'entraide visant à consacrer 700 millions de francs au désendettement du Tiers monde à l'occasion du 700^{ème} anniversaire de la Confédération a été déposée avec quelques 250'000 signatures.

Entre-temps le Conseil National a refusé (par 94 non contre 64 oui) de prendre une décision immédiate sur le contenu de la pétition. Il a demandé que cette dernière soit au préalable étudiée par sa commission des pétitions. Parallèlement, sa commission des affaires économiques a décidé de donner une suite favorable à la création du fonds de désendettement souhaité dans la pétition.

Rendez-vous donc à la session d'hiver des Chambres fédérales où le sujet devrait revenir sur le tapis.

ANNÉE JUBILAIRE

Le Comité oecuménique suisse Justice, Paix et Sauvegarde de la Création réclamera également la mise sur pied de ce fonds de désendettement dans le cadre de l'année jubilaire qui sera lancée dès le mois de novembre de cette année. Il s'agit en effet de fêter le 700^e anniversaire de la Confédération dans un esprit d'ouverture, en remettant symboliquement tout à zéro pour reconstruire dans la justice, à l'instar de ce que préconisaient certaines institutions de l'Ancien Testament. Autres revendications à l'ordre du jour dans le cadre de cette année, pour faire bouger la Suisse dans un esprit de renouveau: la création d'un service à la communauté dans lequel les services social, militaire et à l'environnement sont équivalents, la baisse des dépenses pour l'armement des mesures pour économiser de l'énergie et l'interdiction du CFC pour contribuer à la protection de l'atmosphère terrestre. Une célébration oecuménique, le 24 novembre 1990, à Berne, marquera le lancement de cette année jubilaire. Toutes les paroisses, communautés et organisations sont invitées à participer à cette dynamique pour qu'elle soit aussi créatrice que possible.

ÉGLISES ET RÉFUGIÉS Séminaire

"Théologies des Eglises et approches des réfugiés" tel est le thème d'une session de trois jours organisée par l'Aumônerie Genevoise et Oecuménique auprès des Requérants d'Asile et les Centres romands de formation catholique et protestant. Ce séminaire propose une analyse des expériences dans le travail d'accompagnement des réfugiés et candidats à l'asile à la lumière des textes bibliques.

Intervenants principaux:

J.-P. ZURN et M. DURRER.

Du vendredi 12 octobre dès 18h.

au dimanche soir 14 octobre à 17h.

Lieu: Collège des Missions-Le Bouveret.

Inscriptions au secrétariat de l'AGORA,

tél.: 757.25.24.

CHRETIEN DU MONDE DIS-MOI...?!

TABLE-RONDE DEBAT



Se laisser interroger et interpellé par ce que les jeunes Eglises ont à nous dire, à partir de leur expérience de vie et de foi. C'est le défi lancé par la Communauté des Groupes Missionnaires (OPM) qui organise cette Table-ronde/débat.

Intervenants: Maria Irony CARDOSO (laïque brésilienne engagée dans la formation), Louis CHAMNIERN (Prêtre thaïlandais), Marie-Paul DESPONT (religieuse suisse qui fut missionnaire en Afrique), Joseph KALAMBA (prêtre zaïrois), Milos RECHTR (Pasteur tchèque).

Animation: Patrick FERLA.

Vendredi 14 septembre 1990 à 20h30
Uni II - auditoire Rouiller.

TORTURÉS, TORTIONNAIRES, ESPÉRANCE CHRÉTIENNE

Rencontre internationale organisée à Bâle par la Fédération Internationale de l'Action des Chrétiens pour l'abolition de la Torture (FIACAT), les 26, 27 et 28 octobre 1990. Entendre la voix des torturés et de ceux qui luttent contre ce genre de crimes. Comment situer l'espérance chrétienne au coeur de cette démarche. Le programme et les conditions de participation à ces rencontres sont disponibles à notre secrétariat ou à l'adresse suivante:

FIACAT,
252, rue St-Jacques,
F-75005 PARIS.

SOUSSION À L'AUTORITÉ

Partant des expériences bien connues du psychosociologue S. MILGRAM, Philippe BECK et Jean-Philippe JEANNERAT (avec le Collectif romand de formateur à l'action non-violente et le Centre M.-L. KING) proposent un week-end pour savoir agir dans les situations où la désobéissance est de rigueur.

Dates: 22-23 septembre 1990.
S'inscrire, par écrit, avant le 15 septembre chez: Ph. Beck, Mont-d'Or, 59,
1007 Lausanne.

Rédacteur responsable: Dominique Froidevaux. Ont collaboré à ce numéro: Dominique Biedermann, André Fol, Guy Musy, D. Froidevaux

Commission Tiers Monde de l'Eglise catholique à Genève
16, bd du Pont d'Arve - 1205 Genève - Tél: 29.26.81 - CCP 12-21551

J.A. 1231 CONCHES
Changement d'adresse
16, bd du Pont d'Arve
1205 Genève



BRAVO À "Jusqu'à ce qu'on les retrouve"

Le 30 août, ce collectif organisait la 100^e manifestation silencieuse mensuelle en solidarité avec les disparus. Ce mouvement rappelle avec tenacité l'intolérable souffrance qu'engendre la pratique des disparitions arbitraires. En Argentine d'où est parti le mouvement de protestation, cela fait treize ans que les Mères et Grands mères de la Place de Mai manifestent toutes les semaines pour ceux des leurs dont elles n'ont toujours aucune nouvelle. Les prochaines manifestations genevoises auront lieu à Genève:

1, rue de Chantepoulet (12h.-13h.),
le 27 sept. (disparus pour leur croyance religieuse), le 25 octobre (artistes),
29 novembre (scientifiques),
20 décembre (enfants disparus).



Numéro 127

Mensuel

Septembre 1990

commission tiers-monde de l'église catholique

Mini dossier
BURUNDI ET RWANDA
NOUVEAUX DÉFIS

SADDAM HUSSEIN, UN NOUVEL HITLER?

Au moment d'écrire ce billet, la pression dans le golfe semble connaître un répit. Mais, même si l'orage parvient à être évité, force est de reconnaître que la guerre n'aura pas passé loin. Toutes ses composantes étaient rassemblées.

L'agresseur, Saddam Hussein, fut très vite qualifié de "nouvel Hitler". A ce propos, il peut être utile de se rappeler ce que Denis de Rougemont écrivait du Führer en 1942 déjà: "Hitler s'est tu. L'aventure a pris fin dans la catastrophe prévue. Et devant le cadavre gisant de l'homme qui fit trembler tout l'univers, voici que nous nous écrions avec une stupéfaction mêlée de honte: comme il est petit! Il n'était grand comme Satan lui-même que de nos misères secrètes". Que Saddam Hussein soit un despote assoiffé de pouvoir et peu regardant sur le choix des moyens, c'est sûrement vrai. Mais il est temps de se rappeler qu'un "méchant" ne fait pas une guerre tout seul, pas plus qu'un pyromane ne peut sévir là où il n'y a rien à allumer.

C'est l'inégalité tout d'abord: comment faire coexister durablement dans la paix des voisins aux revenus si disparates que l'Irak et le Koweït? C'est aussi le sentiment d'injustice pour les pays arabes qui voient les ressources pétrolières, un instant prometteuses d'un réel développement économique, se rétrécir comme peau de chagrin et laisser des populations entières au seuil de la misère. Sentiment d'injustice aussi devant la violence que représente, pour le monde arabe, l'attitude d'Israël - massivement soutenue par l'Occident - dans les territoires occupés.

Plus que d'injustice, sans doute convient-il de parler "d'humiliation". N'est-ce pas l'humiliation qui pousse les foules à soutenir le despote de Bagdad?, comme hier elle les conduisait à acclamer aveuglément l'ayatollah de Téhéran? Parmi beaucoup d'autres composantes de ce conflit, relevons enfin la théâtralisation: il doit être si difficile de négocier dès lors qu'on doit le faire sous les feux des caméras du monde entier.

Pour Denis de Rougemont, Hitler était un anti-prophète et, ajoutait-il, "seul un prophète peut lui répondre". Imaginons un instant que, tels des molosses que l'on rentre dans leur niche, les immenses engins déplacés dans l'un et l'autre camps regagnent leurs hangars sans tirer de munition, qu'est-ce qui aura été résolu en profondeur? La guerre aura été évitée, restera à construire la paix, dans le droit. Une question encore. Une impasse telle que la mort semble la seule perspective, n'est-ce pas cela que les auteurs bibliques appelaient "le temps de la colère de Dieu"? L'expression - très présente dans la Bible - passe mal aujourd'hui. Avant de la mettre au rebut, peut-être devrions-nous y regarder à deux fois car elle nous adresse un double avertissement. Tout d'abord que toute situation qui menace des hommes et des femmes dans leur existence ne laisse pas Dieu indifférent. Mais aussi, elle nous rappelle qu'à trop jouer avec le feu de l'injustice, les hommes peuvent déclencher des incendies que, pour un temps au moins, ils seront incapable d'éteindre.

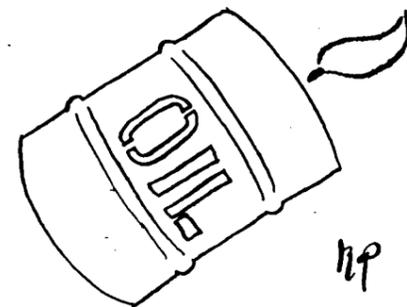
CONTRE L'IMPUNITÉ Tribunal des peuples en Amérique latine

Pour les victimes de violations des droits de l'homme et leurs familles, une nouvelle chance de se faire entendre: la constitution d'un tribunal des peuples en Amérique Latine.

Cela s'inscrit dans une stratégie de lutte non-violente contre l'impunité trop souvent garantie aux auteurs de crimes contre l'humanité. Alors que le pouvoir judiciaire ordinaire se montre inefficace pour assurer une effective protection des droits de l'Homme, le travail de Tribunaux éthiques institués au nom des peuples victimes permet au moins qu'une instruction des crimes contre l'humanité se fasse et soit rendue publique. Si de telles instances ne peuvent exiger l'exécution de peines (celles-ci ne peuvent être un

but recherché en soi!), il prononcent malgré tout des condamnations qui ne doivent pas être ignorées et donnent leur vrai visage de crimes à des pratiques (disparition, torture, assassinats) qui se voient autrement plus ou moins légitimées par l'impunité garantie à leurs auteurs.

Autre fait important: étant donné que ces violations des droits humains frappent surtout les exclus du modèle économique, social et politique dominant, leur instruction au sein d'un forum public est aussi un moyen de dénoncer les conditions de vie auxquelles sont contraintes ces populations. Une première session Argentine s'est tenue en mai de cette année. Ce mois-ci c'est l'expérience de tout le continent sud-américain qui sera examinée au Chili. Les Commissions Tiers-Monde protestante et catholique de Genève ont envoyé un message de soutien à cette dynamique de réconciliation dans la vérité. Nous en reparlerons.



FLAMBÉE DES PRIX DU PÉTROLE Coup de massue aux plus pauvres

La flambée des prix du pétrole de ces dernières semaines a eu des répercussions sur tout le monde. Toutefois, les conséquences ne sont de loin pas identiques pour tous...

Il ne manquait plus que ce quatrième choc pétrolier pour étouffer encore davantage la majorité des économies du Tiers monde déjà quasi asphyxiées par un endettement énorme et un environnement socio-économique très précaire. En quelques semaines, le prix du baril de pétrole a augmenté de plus de moitié, passant de 16 à près de 30 dollars. La facture est salée. Le Brésil, par exemple, devra déboursier 3 milliards de dollars supplémentaires, alors que la Tchecoslovaquie devra consacrer le 75% de ses gains en devises à ses importations de pétrole. Sans parler des conséquences secondaires: une réduction de la croissance, une aggravation de l'inflation, voire une récession dans les pays occidentaux freineront également le développement du Sud (moins d'importations de la part du Nord; hausse des taux d'intérêt et donc du service de la dette).

Evidemment, il y a tout de même quelques gagnants, les producteurs de pétrole du Tiers monde: Mexique, Gabon, Nigéria, Indonésie... Toutefois, le nombre de perdants reste beaucoup plus important; en réalité ce sont des centaines de millions de personnes qui verront leur pauvreté encore s'accroître. En effet, les dépenses supplémentaires en pétrole vont se faire au détriment de nombreux secteurs, tels que la santé, le logement, l'éducation et les transports. Sans mentionner le cas des nombreuses familles qui, tout simplement, ne pourront plus acquérir le kérosène nécessaire pour chauffer leur maigre repas. Face aux privations supplémentaires subies par des populations vivant déjà souvent largement au-dessous du minimum vital, on ne peut que prendre conscience de la futilité de nos plaintes au sujet des quelques centimes d'augmentation du prix de l'essence...

CAMBODGE Ça bouge

Début septembre, un plan de paix du Conseil de Sécurité de l'ONU était accepté par toutes les parties en conflit au Cambodge. Un espoir sans précédent. En même temps nous recevions, de première main, des informations sur la situation dans le pays. Un éclairage bienvenu sur une actualité reléguée au second plan par les événements du Golfe.

Un génocide de plus d'un million de morts (environ 1/7e de la population) nul ne peut l'oublier. Responsables de ces massacres perpétrés entre 1975 et 1978, les Khmers rouges étaient pourtant revenus au premier rang des mouvements opposés à la présence vietnamienne au Cambodge et au gouvernement local mis en place avec l'aide de cette dernière. Soutenus, pour des raisons stratégiques, par la Chine et la Thaïlande, ils s'étaient rendus indispensables aux autres mouvements khmers grâce à leur importance militaire. D'où un blocage de toutes les initiatives de paix, car le gouvernement actuel du Cambodge et le Vietnam qui l'a mis en place ne voulaient en aucun cas entamer des négociations avec la partie khmer rouge.

Le déblocage de la situation est venu du Conseil de sécurité de l'ONU et des jeux d'intérêts qui s'y nouent différemment depuis le rapprochement Est-Ouest (ce Conseil comprend à la fois les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France, la Chine qui arme les Khmers rouges et l'URSS, supporter du Vietnam). Celui-ci s'est en effet prononcé à l'unanimité pour un nouveau plan de paix qui donne de réelles chances à une solution négociée du conflit. Il prévoit des élections "libres et équitables" sous les auspices des Nations Unies, formule des exigences précises en matière de protection des droits de l'homme et propose des arrangements militaires et administratifs pour la période de transition. Elément décisif: Le siège du Cambodge aux Nations Unies et dans les autres organisations internationales est déclaré vacant. Alors qu'il était jusqu'ici occupé par une coalition dont faisait partie, notamment, les Khmers rouges, il ne sera pourvu que lorsqu'un Conseil National Suprême aura été constitué avec l'adhésion de toutes les parties cambodgiennes et sera qualifié pour désigner un représentant. C'était là une des principales revendications du gouvernement actuellement en place à Phnom-Penh.

Du nouveau dans le pays

Il ans après le départ des Khmers rouges qui le laissèrent exsangue, le Cambodge a aujourd'hui réussi à retrouver une autosuffisance alimentaire et à développer des infrastructures sociales et économiques de base. Selon diverses communications qui nous sont parvenues, des ouvertures se dessinent actuellement. Dans le domaine économique, le centralisme d'Etat fait peu à peu place à l'initiative privée: des titres de propriétés sont reconnus, on assiste au développement d'entreprises mixtes et privées. Sur le plan des libertés d'expression, d'association, de religion, la libéralisation est aussi sensible. A titre d'exemple la petite minorité chrétienne (au sein d'une majorité bouddhiste) se voit à nouveau autorisée à célébrer la messe depuis le mois d'avril et l'association Caritas-Cambodge a pu se faire reconnaître officiellement et relancer ses activités d'entraide.

Mais le Cambodge souffre énormément de son isolement: des pays de l'Est qui étaient

son unique soutien international, seule l'URSS continue pour l'instant une réelle coopération, notamment en octroyant des bourses aux étudiants khmers. Quelques organisations internationales et non gouvernementales sont aussi sur place, mais leur activité a été fortement entravée par l'embargo du commerce et de l'aide qui a frappé le pays jusqu'ici. L'ensemble de l'économie reste encore une économie agraire de subsistance. Le taux de mortalité infantile est un des plus élevés du monde: sur 1000 enfants, 212 meurent avant l'âge de 5 ans! Les jeunes constituent une part importante de la population totale. Ils ont peu de possibilités de formation et de débouchés. L'ensemble de ces coordonnées pourrait changer désormais. Avec, à la clé, l'espoir que la population cambodgienne puisse réellement prendre en charge son destin, comme le prévoit explicitement le plan de paix de l'ONU. Sans qu'une faction armée s'arroge à nouveau le pouvoir de faire sa loi... On le souhaite!

ÉNERGIE NUCLÉAIRE Pistes de réflexion

Les votations des 22 et 23 septembre prochain seront décisives pour notre politique énergétique. Les principaux organes de réflexion éthique des Eglises encouragent le oui à un avenir sans nucléaire. Mais surtout, ils plaident pour la promotion d'un nouveau style de vie.

Plus qu'une simple prise de position commune, c'est donc un ensemble de réflexions, appuyées sur des publications antérieures, que nous proposons l'Institut d'éthique sociale (Fédération des Eglises protestantes de Suisse), la Commission "Justice et Paix" de la Conférence des évêques suisses et la Communauté oecuménique de travail Eglise et environnement. Ce document vaut le détour. Nous en retiendrons quelques grandes lignes.

● Pour évaluer la politique énergétique trois critères généraux sont avancés, à partir du sens et des valeurs de la vie humaine dont est porteur le message chrétien.

1. **Solidarité écologique:** respect pour tout ce qui constitue notre environnement vital et notre capital de ressources énergétiques, dans sa diversité et son originalité, incitation à l'amélioration des techniques pour une exploitation qui ne soit pas dommageable à ces bases naturelles de notre vie.

2. **Justice, solidarité humaine et participation:** un approvisionnement énergétique responsable doit tenir compte des droits des êtres humains du monde entier à satisfaire leurs besoins fondamentaux, ce qui implique un sens de l'interdépendance entre les nations du globe, une juste répartition des avantages et inconvénients de l'utilisation de l'énergie et une participation des populations concernées aux décisions en la matière.

3. **Souci de maintenir un avenir ouvert,** par une vision à long terme respectueuse du sort des générations futures.

● Un constat vient ensuite: la prise de conscience, depuis les années '80, des charges et des risques planétaires dus au mode de consommation excessif d'énergie dans les pays industrialisés a rendus prioritaires l'utilisation économe de l'énergie ainsi que le développement et l'emploi d'énergies renouvelables. S'il y a consensus sur cette priorité, les principaux désaccords actuels portent sur les moyens de mettre en oeuvre une politique axée sur cette priorité et la place du nucléaire dans une telle perspective. Le gros argument en faveur du nucléaire

serait, selon certains, qu'il constitue une alternative réaliste à l'emploi d'énergies fossiles. D'où son intérêt pour limiter les risques de réchauffement de l'atmosphère terrestre et les perturbations climatiques qui en résultent. Les auteurs du document oecuménique démontrent cependant qu'un accroissement de la part de l'énergie nucléaire à l'approvisionnement énergétique suisse irait, paradoxalement, à fins contraires. Même les très officiels scénarios du groupe d'experts ad hoc de la Confédération prévoient que l'option nucléaire contribuerait à une augmentation de la consommation totale d'énergie et donc aussi des énergies fossiles. L'offre accrue d'électricité d'origine nucléaire risque de priver les autres alternatives de capitaux nécessaires à leur développement et de diminuer les efforts visant à limiter, globalement, la consommation d'énergie. En outre, si l'on prend en considération l'ensemble des facteurs liés au développement du nucléaire, on ne peut que déplorer qu'il soit trop lent, trop peu efficace et trop cher. Tout cela s'ajoute aux risques bien connus d'ordre technique (sécurité totale impossible à garantir), écologiques (caractère irrémédiable et grave des dommages difficiles à évaluer dans l'exploitation normale et encore plus dans le cas d'une catastrophe majeure), sociaux (renforcement des pouvoirs des milieux contrôlant le nucléaire) et militaires (armement).

● Cela dit, l'option pour un avenir sans nucléaire en Suisse ne saurait se faire sur le dos de l'étranger, en accroissant par exemple nos importations d'électricité d'origine nucléaire. Elle devrait s'accompagner d'une politique décidée et responsable en matière d'économie et d'utilisation rationnelle de l'énergie et de promotion des énergies renouvelables. Ce qui signifie aussi encouragement à des innovations technologiques dans ces domaines où le transfert de savoir-faire entre le Nord et le Sud est, notons-le en passant, moins problématique qu'avec le nucléaire. L'acceptation des trois objets soumis à votation les 22 et 23 septembre constituerait un levier pour aller dans ce sens. L'insertion d'un article énergétique dans la Constitution fédérale (adopté par l'Assemblée fédérale en octobre 1989) est la condition préalable à une politique énergétique cohérente.

Le oui à l'initiative pour un moratoire et à celle pour un abandon progressif du nucléaire sont vues comme des conditions favorables à de réelles restructurations et innovations pour favoriser des économies d'énergie et des alternatives crédibles. Mais le choix va plus loin puisqu'il implique de répondre, à long terme, au défi d'un style de vie solidaire de la création et de l'humanité.

► Le document cité peut être obtenu à notre secrétariat



Mini dossier - BURUNDI ET RWANDA: NOUVEAUX DÉFIS

Avant l'été avaient lieu à Genève deux séminaires sur le Burundi. Ils nous ont valu de nombreuses demandes d'information. Ce mois-ci, le Burundi et son voisin, le Rwanda, sont à nouveau placés sous les feux de l'actualité en raison de la visite que leur rend Jean-Paul II au cours de son 5e périple africain. Guy Musy (o.p.), qui a séjourné de nombreuses années au Rwanda, nous livre ici son analyse des nouveaux défis qui se posent à cette région d'Afrique.

Brièvement, quelques mots pour nous situer ces deux pays, les sociétés qui y sont nées et leurs premiers contacts avec la colonisation?

L'histoire et la géographie associent généralement ces deux petits pays situés au coeur de l'Afrique, un peu au Sud de l'Equateur. L'Européen est habitué à les confondre, attribuant à l'un ce qui n'appartient qu'à l'autre. Il ne retient la plupart du temps que des clichés réducteurs: conflits tribaux, gorilles de montagne, pays des mille collines, etc. Pendant des siècles ces deux petits états, dont la superficie ne dépasse pas celle de la Suisse, ont constitué deux royaumes indépendants, dont les frontières correspondent à peu près à celle des deux Républiques actuelles. Deux Royaumes qui étaient régis par un peuple de pasteurs nomades, les Tutsis, venus sur le tard dans ces régions montagneuses à la recherche de pâturages. Outre les groupes pygmées (twas), aujourd'hui très minoritaires mais qui s'étaient établis les premiers dans la région, en forêt, ils y rencontrèrent des cultivateurs sédentaires, les Hutus, qu'ils s'attachèrent, à travers un contrat féodal subtil, leur assurant protection, mais au prix du serfage. Deux types de cultures dominantes, donc: celle de la lance, celle des bergers guerriers et celle de la houe, celle des paysans des collines qui finalement fusionnèrent, en tout cas dans le domaine de la langue et de la religion. Pendant des siècles ces Royaumes surent préserver leur indépendance. Aussi ni Stanley, ni les Arabes ne purent pénétrer au Rwanda. Ce ne fut qu'à la fin du XIXe siècle que les premiers explorateurs et militaires allemands y firent quelques incursions. La conférence de Berlin venait d'attribuer à l'Empire allemand ces terres. Ce dernier espérait en faire un réservoir de main d'oeuvre pour les plantations de la côte (aujourd'hui sur sol tanzanien). Les Allemands ne firent qu'effleurer le territoire sans avoir eu le temps de l'exploiter. Les Belges, associés à la victoire de 1918, les supplémentèrent et reçurent mandat de la S.D.N. d'amener dans ces deux pays la "civilisation" et peut-être un jour aussi l'autonomie et l'indépendance. Celle-ci ne survint qu'en 1962, non sans troubles préalables qui séparèrent et éloignèrent ces deux pays qui auraient dû fraterniser. Au Nord, au Rwanda, une révolution hutu élimina la monarchie des tutsi, alors que ces derniers réussirent à maintenir leur pouvoir dans le Royaume, puis, dans la République du Burundi.

En fonction de ces coordonnées, quelle est la réalité actuelle de ces deux pays?

Trop de morts, trop de haine ont marqué l'époque dont nous venons de parler pour que les cendres ne rougeoient pas périodiquement et que la haine raciale ne s'embrace à nouveau. Derniers "événements": au Rwanda, en 73 et plus tard encore au Burundi, en 1988. Et pourtant à travers ces soubresauts, un équilibre, une entente interethnique se cherche et se précise. Le Burundi est appelé à

respecter davantage les droits de la majorité hutu de sa population et le Rwanda de donner une juste part à la minorité tutsi. Equilibre fragile, toujours à revoir, mais impératif si ces deux pays veulent survivre et renouveler les défis que leur pose la modernité. Au temps de la famine, du Sida, les querelles tribales paraissent dérisoires et d'un autre âge et les dirigeants des deux pays plaident pour une unité nationale dans le respect des groupes. Y parviendront-ils? La communauté internationale devrait les y aider.

Avec la colonisation, c'est aussi le Christianisme qui s'est implanté dans cette région...

L'arrivée des missionnaires catholiques ou protestants n'a suivi que de quelques années les administrateurs allemands. Ils ne voyagèrent pourtant pas dans leurs fourgons. Les Pères blancs, disciples du Cardinal Lavignerie, avaient à cette époque une politique missionnaire qui cherchait à maintenir, si possible, les populations autochtones à l'écart du pouvoir colonial dont le laïcisme pouvait être corrosif. Leur rêve: susciter au coeur de l'Afrique des communautés semblables à celles que les jésuites avaient fondées chez les Guaranis, au Paraguay. Ils y parvinrent en une certaine mesure. De fait, les missions catholiques, dont le réseau allait devenir toujours plus serré, ont constitué pendant longtemps non seulement des centres d'évangélisation, mais des pôles de développement économique, social et culturel. Cette "politique" fut favorisée par la Belgique qui confia à l'Eglise tout le champ de l'éducation et de la santé. Aujourd'hui encore, l'Eglise du Rwanda se caractérise par une liste impressionnante d'oeuvres dont elle supporte la charge (en partie grâce à l'aide étrangère). L'Eglise du Burundi suivait la même trajectoire, jusqu'au jour où le pouvoir du président Bagaza, en expulsant ses missionnaires et en sécularisant ses oeuvres sociales et culturelles, réduisit considérablement son emprise en la ramenant sur son propre terrain.

Le Christianisme s'est-il bien intégré à la culture locale. Est-il aujourd'hui un moteur pour des initiatives originales?

Aujourd'hui, dans les deux pays, une majorité de la population a reçu le baptême dans l'Eglise catholique. L'influence socio-politique des missionnaires pourrait expliquer ce succès. D'aucuns préfèrent parler de "pierres d'attente" préexistant à leur arrivée: la religion traditionnelle de la région (affirmant la croyance en un être suprême), l'humanisme de ses habitants (sens de la solidarité, éducation et morale familiale héritées des anciens) constituèrent en effet des relais importants pour la foi et la pratique chrétiennes. Mais peut-on parler d'une profonde "inculturation" du christianisme dans la réalité sociale? Bien sûr, on ne peut nier l'africanisation de la liturgie, les traductions bibliques, l'avènement d'un clergé africain toujours plus nombreux. Cela ne signifie pas encore que la foi chrétienne a vraiment imprégné la société de ces deux pays. Les réalisations de l'Eglise répondent, sans doute, aux défis actuels. On aurait beaucoup à apprendre de ces initiatives originales: création de structures d'entraide en milieu rural, Caritas, activités de la JOC avec les travailleurs de plus en plus nombreux du secteur non structuré des villes, éducation de base, alphabétisation... Mais ces réalisations sont essentiellement le fait du clergé et des religieux. Demeure posée la question de l'émergence d'un laïc chrétien vraiment engagé et formé dans le sens de ses responsabilités.

Quels sont les défis pour l'avenir de cette région, dans le contexte des bouleversements qui travaillent actuellement l'Afrique (revendication de plus de démocratie, du multipartisme, d'une émancipation économique profitable à tous)?

Au Rwanda, il semblerait que le président, lors de la dernière fête nationale, ait ouvert certaines perspectives, disant qu'on pourrait songer dans un avenir encore à déterminer à un certain multipartisme. D'aucuns se sont emparés de cette idée pour se demander si le moment n'était pas venu de lancer certains partis sur le modèle européen. Actuellement, soit au Burundi, soit au Rwanda, il n'y a pas de multipartisme, mais un seul parti-mouvement qui est censé englober toute la population. La pratique du dialogue et de la démocratie devrait en tout cas se développer au sein de ce parti ou mouvement national. Si on ne s'y habitue pas à ce niveau déjà, le multipartisme a peu de chances de réussir. C'est beaucoup plus une question d'attitudes que de création de nouvelles structures.

Quoi qu'il en soit, l'urgence actuelle est la possibilité pour chacun de parvenir à une situation économique permettant d'assurer des conditions de vie minimales décentes. Ces deux pays, le Rwanda peut-être davantage que le Burundi, sont très exposés maintenant, du fait de la forte densification de la population, la perte des ressources en devises qui provenaient de la vente du café, la fermeture de certaines mines (étain au Rwanda), la concurrence internationale, l'enclavement et l'étroitesse du territoire... A ce niveau-là beaucoup de Rwandais comme beaucoup de Burundis se posent des questions. Et ce sont de vraies questions pour demain, plus importantes que celle de la division des ethnies. Comment va-t-on faire dans les prochaines années, pour vivre, pour mieux vivre? Evidemment, il faudra passer à travers une plus juste répartition des biens du pays et cela n'ira pas de soi. C'est quand on parle de nouvelle répartition des biens qu'on risque de ressusciter le spectre de l'opposition ethnique ou régionale. Celui-ci devient un alibi ou une justification qui permet à certains de posséder plus qu'il ne leur serait permis. S'il y avait plus de richesses et de revenus pour tout le monde, ce problème passerait à l'arrière plan.

A cela s'ajoutent d'autres problèmes comme celui du Sida qui prend des proportions importantes dans toute cette région d'Afrique, et aussi un problème qui est conjoncturel pour le Rwanda et le Burundi: le problème des réfugiés. Ces derniers cherchent à rentrer chez eux étant donné la situation de fragilité qu'ils rencontrent dans les autres pays africains où ils ont trouvé refuge pour la plupart. Ce sont en effet les étrangers qui, les premiers, subissent les effets de la grave crise économique qui affecte le continent africain.

Ces deux pays disposent cependant d'atouts importants pour surmonter les difficultés de demain: une population jeune, avide de s'instruire et, sur les collines, une majorité de paysans et surtout de paysannes habitués depuis longtemps à tirer le meilleur parti de leurs terres. Et surtout une richesse culturelle héritée d'une longue tradition avec un sens profond de l'humain

A signaler:

- Le n°174 (juillet août 1990) de la revue "Dialogue", publiée par des chrétiens du Rwanda et qui propose une analyse intéressante de la situation de l'Eglise dans ce pays.
- Le n°387 (mai-juin 1990) de "Vivant univers", consacré entièrement au Burundi.

Bulletin vert Bulletin vert Bulletin vert Bulletin vert Bulletin

Comme chaque année vous trouverez, ci-joint, le bulletin de versement qui vous permettra de payer l'abonnement annuel de Fr. 10.-. Nous pouvons maintenir cette somme puisque, grâce à vos paiements de l'an dernier, les frais concernant COTMEC-Info ont pu être couverts.

Merci à tous ceux qui, par une somme supérieure, nous permettent d'adresser cet envoi dans les pays du Tiers Monde.

Merci aussi à tous ceux qui, dans l'espace réservé aux communications, pourraient nous indiquer le nom des personnes qui seraient intéressées par notre publication.

Comme de coutume, il est bien entendu que cet appel financier ne concerne pas les envois à l'étranger ni les personnes que ce paiement mettrait en difficulté.

Quelques nouveaux abonnés se sont vu offrir leur abonnement par des proches; ils reçoivent malgré tout un bulletin de versement: qu'ils veuillent bien ne pas en tenir compte!



HAÏTI

Tensions avant les élections

Une tension générale sévit actuellement dans le pays, à l'approche des élections prévues en principe au courant du mois de décembre 1990. Peu avant l'été, deux religieux haïtiens, Frère Armand Franklin et le Père Aristide, nous l'avaient déjà dit très clairement: *Haïti vit une situation de guerre!*

Les autorités font preuve d'une impuissance et d'une faiblesse inquiétante face aux multiples violations des droits de l'homme dont sont victimes quotidiennement de nombreuses familles haïtiennes.

Dans ce contexte où un climat de peur se met à régner, la Conférence des évêques d'Haïti a appelé à une participation massive aux prochaines élections, soulignant que celles-ci devaient être une arme pacifique pour le changement. Son choix: "voter pour ceux des candidats qui sont les plus sensibles à la misère du peuple!"

Quant à nous, nous ne pouvons, depuis ici, qu'encourager à participer à des actions de dénonciation des nombreux cas de vandalisme, de viols, d'arrestations arbitraires, de tortures, de disparitions forcées et d'assassinats commis en Haïti, souvent dans une intention avérée de déstabiliser la situation politique.

Pour des actions, renseignements à:

☛ **SOS-Torture,**
Rue de Vermont 37-39,
Case postale 119,
1211 GENEVE 20 CIC.
Tél.: 022 733'31'40.
Mentionner: CAS HAI 060990



☛ Ou à notre secrétariat.

A VOS AGENDAS

☐ DROITS DE L'ENFANT

Le 20 novembre; Genève: marche aux flambeaux. Rendez-vous: 17h45, place du Molard. Un an après l'adoption de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, il s'agit de marquer le coup.

Rappelons que cette convention doit maintenant être signée par un maximum d'Etats qui devront en promouvoir concrètement l'application. (cf Cotmec-info No 119, novembre 1989). La Suisse n'a pas de quoi pavoiser: le statut qu'elle réserve aux saisonniers entre en contradiction avec deux principes fondamentaux de la convention: le droit pour l'enfant de vivre avec ses parents et celui de recevoir une éducation. Côté Diplomatie helvétique, on aimerait bien considérer cela comme une simple incompatibilité de notre législation. "Trop facile!" protestent les défenseurs des droits de l'enfant: la convention n'a en effet pas de sens si elle n'amène pas à des changements dans les lois incriminées.

A Genève et dans toute la Suisse, le 20 novembre, les gosses réclameront "un petit cadeau pour le 700e anniversaire de notre belle Helvétie..."

☐ QUESTIONNEZ L'INFO!

Antoine BOSSHARD, éditorialiste au Journal de Genève et Albert LONG-CHAMP, rédacteur en chef de l'Echo Illustré proposent un regard critique sur l'actualité. Pour ceux qui ont la passion de comprendre, comment lire l'événement? Quels sont les arrières plans des gros plans? Un rendez-vous mensuel au Centre Universitaire Catholique, 30, rue de Candolle De 18h15 à 19h45 Première: lundi 5 novembre

☐ JOURNEE MONDIALE DE L'ALIMENTATION

Samedi 20 octobre 1990 - 9h45-17h00 Lausanne, aula du Collège de l'Elysée Thème: L'endettement du Tiers Monde, comment en sortir? Le rôle de la Suisse.

Rédacteur responsable: Dominique Froidevaux. Ont collaboré à ce numéro: Dominique Biedermann, André Fol, Guy Musy, D. Froidevaux

Commission Tiers Monde de l'Eglise catholique à Genève
16, bd du Pont d'Arve - 1205 Genève - Tél. 29.26.81 - CCP 12-21551

J.A. 1231 CONCHES
Changement d'adresse
16, bd du Pont d'Arve
1205 Genève

☐ LA FETE DE St IGNACE

Du 27 octobre au 11 novembre, une quinzaine en l'honneur du 500e de la naissance de St-Ignace de Loyola, fondateur de l'ordre des Jésuites.

Lieu: St Boniface, 14, Av. du Mail, GE Une expo toute la quinzaine et des conférences (à 20h15) dont, à retenir:

-29 oct.: *Les jésuites face au crime organisé* par B. Sorge, Palerme.

-31 oct.: *Liberté morale contre rigorisme*, par P. Valadier, Paris.

-2 nov.: *Trouver Dieu en toutes choses*, par P. Emonet, Zurich.

-6 nov.: *Les Jésuites martyrs au Salvador en 1989*, par L. Kaufmann, Zurich.

-7 nov.: *Les Jésuites et le pouvoir*, par A. Longchamp et A. Woodrow.

☐ 21 octobre 1990, Journée de la mission universelle

Thème choisi en accord avec celui du carême:

"Si tu veux la paix, donne-lui sa place".

Côté enfants, le caractère actif de la démarche est encore souligné: l'idée d'un contrat de paix à concrétiser a été lancée.

Renseignements: MISSIO-OPM, 34, Grand-Rue, CP 106, 1702 FR.

Tél. 037 22'21'78

20 novembre,
Retenez déjà la date. Les Commissions Tiers Monde protestante et catholique y organiseront une conférence-débat sur leur dernière publication: "le développement en questions". Plus d'infos dans notre prochain numéro.



Numéro 128

Mensuel

Octobre 1990

AU GRE DE NOS POLITIQUES ECONOMIQUES EXTERIEURES...

Ces dernières semaines, le Conseil fédéral et le Parlement ont eu à traiter et à négocier de plusieurs importantes options de politique économique ayant une portée sur les PVD. Comme on peut le constater, il n'est pas toujours évident d'y retrouver un fil conducteur cohérent.

● FONDS DE DESENETTEMENT

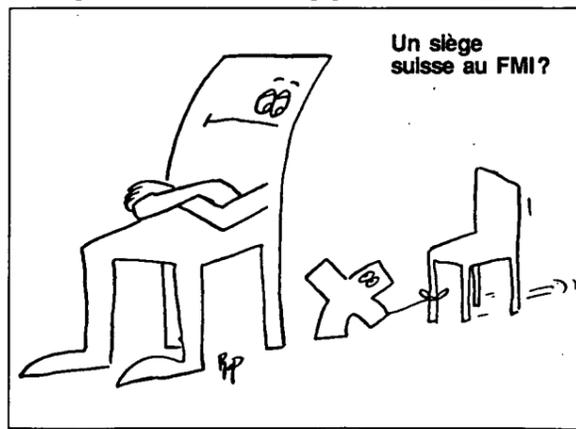
La commission du Conseil national chargée de l'étude de la pétition des oeuvres d'entraide en a repris les revendications (notamment de créer un fonds de 700 millions de francs affecté au désendettement du tiers monde) sous forme de postulat. Le dossier progresse ainsi dans la bonne direction.

● ADHESION AU FMI

C'est à l'occasion de l'Assemblée générale d'automne du FMI et de la Banque mondiale tenue fin septembre à Washington que MM. Stich (Dép. des finances) et Lusser (Banque nationale) ont eu l'occasion de négocier directement l'adhésion de la Suisse aux instances financières internationales. Le FMI paraît intéressé à une participation helvétique, mais reste réticent pour lui accorder un siège au Conseil d'administration (il faudrait y créer un 21ème siège), cela d'autant plus que le même problème se pose actuellement pour l'adhésion de l'URSS.

Entre-temps, le sauvetage des pays les plus touchés par la crise du Golfe (Egypte, Jordanie et Turquie) nécessite d'importants moyens financiers que le FMI cherche désespérément à réunir: certains pensent qu'une substantielle contribution suisse serait négociable contre un siège au Conseil d'administration.

Les oeuvres d'entraide ont effectivement poussé nos négociateurs à exiger une place au Conseil d'administration: c'est un moyen important pour avoir voix au chapitre lors de la prise de décisions "stratégiques". Res-



commission tiers-monde de l'église catholique

Mini dossier
Afrique du Sud:
Espoirs noyés dans
la violence?

AFRIQUE DU SUD: ON DEMANDE DES ATHÉES

"En humble soumission à Dieu tout-puissant, qui régit les destinées des nations et l'histoire des peuples, qui a rassemblé sur cette terre nos ancêtres venus de toutes parts et la leur a donnée, qui les a guidés de génération en génération, qui les a miraculeusement délivrés des dangers qui les menaçaient..."

D'où sont extraites ces lignes édifiantes? du préambule de la Constitution de l'Afrique du Sud qui date de 1968. Cette Constitution qui entérine l'apartheid* et lui garantit une base légale. Il n'est pas inutile de citer ce texte fondateur pour nous rappeler que, dans la mise en place et la poursuite du système de l'apartheid, la religion aura tenu une place décisive. Quelle analyse politique, quelle remise en question pourrait renverser une si éminente caution?

Revenons en Suisse. On continue à croire (à tout le moins, à nous faire croire) que le boycott de l'Afrique du Sud n'est pas le bon moyen pour mettre fin à l'apartheid. Et cela non seulement dans les établissements financiers qui entretiennent des échanges privilégiés, ce que l'on pourrait comprendre; mais aussi parmi des responsables politiques au plus haut niveau. Face à ce "dogme", quel poids peut avoir l'avis de témoins comme Nelson Mandela, de responsables religieux comme le prix Nobel de la Paix Desmond Tutu, de la Conférence des évêques d'Afrique du Sud, des experts politiques et économiques de la plupart des pays occidentaux qui ont approuvé le boycott? Aucun.

Cette façon de nous demander de "croire" contre toute évidence n'est-elle pas caractéristique d'une attitude "religieuse"? Certes, différente de la précédente, mais identique dans ses objectifs: maintenir le plus longtemps possible, un statu quo économiquement rentable hors d'atteinte de la réalité et de ses remises en question.

Aujourd'hui des brèches fissurent ce mur dressé de toute pièce entre les races à grand renfort de croyance. Seuls les athées de ces religions-là ont obtenu, et au prix de quel courage, de tels résultats. Seuls les athées de ces dieux-là seront à même de démanteler les pans qui restent debout.

Ne soyez pas surpris de cet appel à l'athéisme en Afrique du Sud et dans notre pays. Dès le début du christianisme, n'appelaient-on pas "athées" les chrétiens qui refusaient de se prosterner devant l'empereur.

A.F.

* Après Bruno Chenu, je comprends ce mot "apartheid" comme "la perpétuation d'une hiérarchisation coloniale dans le cadre d'une expansion colonialiste".

tera à définir qui y représenterait notre pays et quelle politique y serait défendue.

● NEGOCIATIONS DU GATT

La Suisse y défend âprement sa politique agricole protectionniste, oubliant pour quelques instants toute préoccupation de relations commerciales privilégiées pour les PVD (qui les aiderait à sortir de leur marasme socio-économique et de leur endettement).

● SANCTIONS CONTRE L'AFRIQUE DU SUD

Le Conseil national a une nouvelle fois refusé que la Suisse prenne des sanctions économiques envers l'Afrique du Sud. Les députés pensant que des sanctions compromettraient le processus d'ouverture actuellement en cours ont ainsi eu le dessus sur ceux qui penchaient

pour un maintien de Pretoria sous pression, les réformes actuelles restant largement insuffisantes. Relevons que ces discussions ont eu lieu quelques semaines après que la Suisse ait officiellement pris des sanctions contre l'Irak, ce qui a notamment le mérite de montrer que la Suisse ne peut plus se réfugier éternellement derrière sa "neutralité".

● ASB CONTRE CFB

L'Association suisse des banquiers (ASB) est très mécontente de la Commission fédérale des banques (CFB). Dans une expertise juridique récemment présentée, l'ASB affirme que la CFB a outrepassé ses compétences dans l'affaire du blocage des fonds Marcos. La CFB avait notamment demandé une "diligence accrue" des banques, ce qui n'a pas plu à l'ASB qui considère qu'il n'est pas normal que "le partenaire d'une banque soit a priori suspect et qu'il doive prouver son innocence". Affaire à suivre.

DU RWANDA ... des questions pertinentes

Pourquoi rien ne ressemble-t-il plus à un voyage du pape qu'un autre voyage du pape? C'est que l'on met rarement au premier plan ce que les populations rencontrées ont à dire. Du Rwanda, aujourd'hui à nouveau sous le coup d'affrontement meurtriers, nous avons justement reçu quelques questions adressées au pape le 8 septembre dernier par l'un des porte parole de plusieurs milliers de fonctionnaires et d'employés qui l'ont rencontré. Des questions passées inaperçues. En voici quelques extraits à joindre à notre mini dossier de septembre.

Il y a des saints et des saintes au Rwanda

"Nos ancêtres qui nous ont donné un sens élevé de Dieu seraient peut-être aujourd'hui des saints, s'ils n'avaient pas été condamnés trop facilement en tant que païens. Faudra-t-il donc attendre de sanglants martyrs pour que des Rwandais accèdent à la béatification et à la canonisation qui semblent consacrer le monopole d'une culture à produire nos modèles. Comme si ce n'était pas déjà un saint mérite que des Rwandais aient accepté, au nom de Jésus-Christ, le particulièrement dur célibat des prêtres. Même des filles rwandaises se sont fait à l'idée éprouvante d'être enterrées comme des "charbons éteints" en renonçant à la gloire de la maternité. Il y a des saints et des saintes au Rwanda, ne serait-ce que du point de vue de cette seule question du célibat, difficile à comprendre et sans doute plus difficile encore à vivre.

La démocratie du partage

Lorsqu'il eut pitié des foules affamées, Jésus-Christ ne s'est pas empressé de multiplier pain et poisson. Il a exigé que ses disciples partagent d'abord avec la foule leur dernière pitance. Le partage accepté avec Amour, Jésus veilla à ce que chacun en ait en abondance. Ainsi donc, la démocratie de Jésus, ce n'est pas celle des factions partisans et souvent haineuses; la démocratie de Jésus, c'est la démocratie du partage. En conséquence, l'Eglise catholique du Rwanda devrait profondément s'interroger pour voir si elle a réellement mis au service de tous, les privilèges que lui confèrent son prestige social et près d'un siècle de présence au Rwanda. Plus largement, l'Eglise universelle s'est-elle suffi-

PETITION Pour soutenir le peuple Penan et les autres populations de Sarawak

En Malaisie, la communauté des indiens Penan est particulièrement menacée par la destruction à grande échelle des forêts de Sarawak où ils vivent. Une pétition internationale demande un moratoire d'une année sur l'abattage de bois dans cette région. 10 millions de signatures sont attendues pour la fin de l'année. On peut obtenir la pétition à notre secrétariat. A lire pour en savoir plus sur les combats des peuples menacés par la déforestation: "La sève de la colère", CETIM, 1990.

samment libérée d'une civilisation qui prône l'idéologie du non-partage du patrimoine de l'humanité, patrimoine accaparé par une minorité de nations au détriment de l'innombrable empire des affamés?

Que l'Eglise nous réponde

Qu'elle nous dise comment vivre l'évangile selon notre temps et notre environnement. Comment faire de l'évangile la lampe-torche dans notre nuit. Dans la nuit du douanier, dans la nuit du juge, dans la nuit de l'homme d'affaires et de l'homme politique, dans les tribulations de l'agent de sécurité, dans les cogitations du journaliste et du professeur...

Qu'elle me dise à moi, médecin

Qu'elle me dise à moi, médecin chrétien, comment, sans diluer la science, je dois trouver dans l'enseignement de l'Eglise un propos opérant pour un couple terrassé par la pauvreté et l'ignorance et qui n'arrête pas d'enfanter des enfants fantomatiques, promis à la mort par malnutrition.

Alors que le Sida tue

Que dois-je conseiller à ce jeune homme voué au chômage éternel, que les lois socio-religieuses forcent au célibat et qui, bien que chrétien, maîtrise mal sa sexualité alors que le Sida tue?

Et moi, économiste et néanmoins chrétien...

Et moi, économiste, démographe et néanmoins chrétien, quel discours crédible tenir au politicien rwandais qui me demande de concevoir un faisceau d'actions pour, à moyen terme, nourrir, loger et habiller décemment, soigner, instruire et embaucher correctement le prolifique peuple rwandais?"

Christophe Mfizi, 8 septembre 1990

Avant de lancer une réponse toute faite, entendons bien ces questions!

LEUVEN: COLLOQUE DE CONCILIUM à l'écoute d'une parole de Dieu pour aujourd'hui

Il est parfois bien menaçant, le ciel de la théologie catholique. Raison de plus pour signaler le colloque plein d'espérance qui s'est tenu à Leuven du 9 au 14 septembre. Organisé par la revue "Concilium" qui fête son 25e anniversaire, il a rassemblé près de 500 participants (intervenants, participants et observateurs de tous les continents). Expérience de parole et de recherche en liberté qui sait éviter les tensions inutiles, par exemple institutionnelles, mais se laisser entendre par d'autres comme la place des femmes dans la théologie ou le rapport entre théologiens occidentaux et ceux du tiers monde.

Pour nous qui, dans le cadre de "Cotmec-info", avons tenté de suivre un peu le cheminement des théologies du tiers monde, on ne peut que se réjouir de les voir se faire une place - fut-ce par effraction parfois - dans un espace représentatif de la théologie au niveau mondial.

☐ Mini dossier

Afrique du Sud: espoirs noyés dans la violence?

Incontestablement, les germes d'espoir sont visibles en Afrique du Sud. La dynamique de changement engagée par le président de Klerk est irréversible à long terme. Bien sûr, beaucoup reste encore à faire: les piliers du système de séparation des races sont encore là (cf. Cotmec-info No 119), le pouvoir est toujours aux mains d'un gouvernement "blanc" et l'actuelle politique de réforme pourrait théoriquement être remise en cause par un référendum auprès de la minorité blanche ou par une prise de pouvoir de l'armée. Mais le principe d'une participation de tous les Sud-africains au pouvoir politique fait son chemin: tout le monde, même ceux qui en avaient peur, savait que c'était inévitable à la longue; toujours plus nombreux sont maintenant ceux qui pensent que cela est possible et souhaitable dans un proche avenir.

Point crucial dans ce processus: la résolution des conflits destructeurs des banlieues noires. Ceux-ci semblent actuellement s'étendre dangereusement, apportant de l'eau aux moulins de ceux qui prétendent que la participation de la majorité noire au pouvoir politique signifierait la montée du désordre dans le pays. Or ces violences sont bien le fruit empoisonné d'un système qui a institué la division comme arme suprême de gouvernement. Si l'analyse de la situation est complexe, elle est aussi révélatrice des nombreux problèmes que rencontrera encore le combat pour une authentique émancipation du plus grand nombre en Afrique du Sud. Quelques pistes pour mieux comprendre.

Des faits longtemps passé sous silence

Les violences qui ont enflammé cet été les banlieues du Transvaal (région de Johannesburg) sont déjà monnaie courante dans le Natal depuis des années. L'Université de Pietermaritzburg a fourni quelques statistiques pour la période allant de début 1987 à juin 1990: plus de 3300 personnes tuées, 50'000 sans abri, des milliers de personnes blessées ou victimes de dommages dans leurs biens. Et cela sans que les médias sud-africains en fassent grand cas: en 1988, alors que la TV sud-africaine commentait abondamment la tragédie du Liban, elle n'a pratiquement diffusé aucune séquence relative à l'agglomération de Pietermaritzburg. Or, la même année, il y a eu dans cette ville deux fois plus de morts qu'à Beyrouth. Actuellement, il y a nouvelle donne: la violence touche aussi les townships proches de la capitale et la presse conservatrice ne se prive pas de brandir le spectre d'une violence destructrice "entre noirs" susceptible de corrompre l'ensemble de la société si on continue à leur donner plus de pouvoir.

Violences "entre noirs"?

L'expression est bien commode. Elle a d'ailleurs été abondamment reprise par la presse internationale, sans distance, comme si elle en disait beaucoup par elle-même. Or ce qualificatif occulte la vraie nature du conflit. L'archevêque Desmond Tutu le proclamait avec force, fin août dernier, devant la foule rassemblée à Soweto pour rendre hommage aux victimes de la violence. "Nous ne laisserons pas croire que les Noirs d'Afrique du Sud sont en train de vivre une guerre tribale, disait-il. Mon père est xhosa, ma mère ntswana, mes voisins suthus ou zoulous. Nous avons vu la police tirer lors des affrontements qui ont fait plus de 500 morts tout au long du mois d'août dans la région de Johannesburg. Nous allons leur montrer que tous ensemble, unis, nous pouvons construire pacifiquement une nouvelle Afrique du Sud. Nous voulons la paix!"

Le rôle de la police

L'implication de la police dans la propagation de la violence dénoncée par Desmond Tutu est évidente. Ce n'est pas la seule cause, cela s'entend, mais elle est un élément-clé. Le corps des fonctionnaires de la police ne fait pas un secret de son peu d'enthousiasme pour la politique d'ouverture de M. de Klerk. D'où l'embaras de ce dernier: il a manifesté clairement ces derniers temps sa volonté de faire la lumière sur les exactions et le comportement inapproprié des forces de l'ordre lorsqu'elles interviennent dans les banlieues noires, mais il se doit en même temps de ménager leur susceptibilité s'il veut s'assurer de leur loyauté à plus long terme. Selon une enquête réalisée par des juristes pour le compte du COSATU (la plus grande fédération de syndicats noirs) au Natal, une multiplicité de faits enregistrés laissent entrevoir une stratégie organisée de conflit contrôlé. Au centre de cette stratégie: les bandes armées de l'Inkatha (mouvement politique noir conduit par le chef Buthelezi). Utilisation dans certains cas de ces bandes comme auxiliaires de police, facilités de port d'armes pour leurs membres, protections particulières lorsqu'elles sont suspectées de participation à des émeutes voire de meurtres, remises en liberté sous caution pour les personnalités de leur rangs qui ont été arrêtées, ... Tout cela indique plus qu'un traitement de faveur, quand on sait que n'importe quel écart d'un militant des mouvements anti-apartheid est puni avec la plus grande sévérité. Plus grave: il a été démontré que la police n'intervenait pas, volontairement, face à certaines violences gratuites de ces bandes armées et laissait parfois pourrir la situation, mais se montrait particulièrement zélée contre des communautés d'habitants qui se rassemblaient pour tenter de défendre leur quartier. D'autre part, dans bien des cas où des procédures judiciaires ont été entamées, la police n'a pas protégé ni les témoins ni les requérants en justice. D'où une défiance marquée vis-à-vis de la police: plusieurs communautés d'habitation ont réclamé son remplacement par l'armée, malgré le fait que l'ANC ait exigé le retrait des troupes des townships. Cette forme de conflit entretenu est bien sûr tout bénéfique pour ceux qui s'opposent aux réformes actuelles: elle justifie le maintien de l'état d'urgence, elle a permis l'élimina-

tion physique d'un grand nombre de militants anti-apartheid et a contribué à leur désorganisation, voire à leur détournement dans le cycle de la violence. C'est là un des plus gros obstacles à l'ouverture politique, tant il est clair que celle-ci ne saurait se faire pacifiquement sans mécanismes valides de résolution des conflits, à savoir le service d'authentiques "gardiens de la paix" et d'organes de justice respectés.

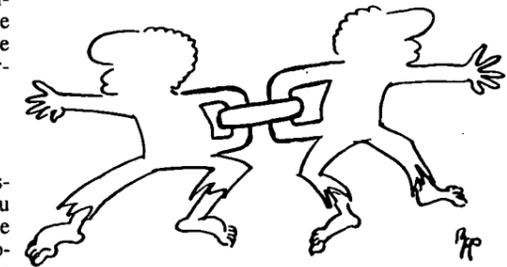
L'Inkatha en crise

Autre facteur non négligeable de dégénérescence du conflit: la crise de l'Inkatha. Au Natal, ce mouvement avait su s'assurer une place exceptionnelle dans la configuration politique de l'ancienne Afrique du Sud. Son nationalisme zoulou lui avait garanti un solide ancrage culturel dans un pays où la majorité des habitants sont "zoulouphones" et sa participation aux structures de l'apartheid l'avait assuré d'un pouvoir sans partage. A partir des années '80, la participation de l'Inkatha dans l'administration des écoles, du logement et des structures municipales l'a fait entrer en conflit avec les organisations de jeunesse, les organisations civiques et syndicales qui s'identifiaient à la lutte contre l'apartheid. Le développement des bandes armées de l'Inkatha est certainement lié à la perte d'influence qu'il a subi depuis lors: ces bandes sont intervenues de plus en plus pour intimider les membres de mouvements qui leur étaient opposés ou ceux qui avaient décidé de quitter leurs rangs. La crise de l'Inkatha s'est encore aggravée avec la politique du Président de Klerk qui a choisi comme interlocuteur principal Nelson Mandela et son mouvement: l'ANC. Dès lors, le chef Buthelezi, leader de l'Inkatha, a cherché par tous les moyens à assurer ses positions devenues fragiles depuis que le système d'administration séparée des races est sérieusement remis en cause et à se rendre malgré tout incontournable dans la nouvelle donne qui prévaut en Afrique du Sud.

Une pauvreté menaçante

Dans ce contexte d'affrontement politique, il ne faut cependant pas oublier l'arrière-fond omniprésent: la pauvreté structurelle qui règne dans les townships et dans les zones rurales. Il y a en effet, dans ces régions, une lutte permanente pour l'appropriation des maigres ressources existantes: en matière de logement, d'emploi, de produits de première nécessité comme la nourriture et l'eau, en matière de possibilité de s'instruire. La logique qui prévaut dans un tel environnement c'est avant tout "sauver sa peau". On comprend dès lors que ceux qui avaient eu quelques avantages dans l'ancien système cherchent à les sauvegarder. On comprend aussi que tout peut devenir occasion de jalousies. Ainsi ces résidents des fameux hostels qui se laissent facilement embarquer par l'Inkatha pour combattre les habitants des townships: eux qui ont été contraints à quitter leur région d'origine et leur famille pour trouver du travail voient d'un très mauvais oeil ces communautés d'habitants qui vivent en famille et s'organisent pour boycotter les bus ou faire la grève des loyers. Les uns et les autres sont victimes d'une société qui a négligé, jusqu'ici, leur dignité. C'est à la manière dont elle règlera ce défi de la pauvreté que

l'on jugera l'Afrique du Sud de demain.



La difficile question des sanctions

C'est également par rapport à ce problème fondamental que se repose toujours avec acuité la difficile question des sanctions. Dans les organisations anti-apartheid comme dans les Eglises, l'option majoritaire est qu'il faut maintenir la pression qu'elle permettent d'exercer sur le gouvernement pour le forcer à garder le cap des réformes. Mais il y a débat. Tout le monde est bien conscient qu'elles freinent le mouvement d'émancipation économique dont les plus démunis ont un urgent besoin. Est-ce à dire que le détournement actuel des sanctions par la Suisse représente un grand bien pour ces catégories de la population? Selon une enquête sociologique parue récemment, on serait plutôt porté à affirmer le contraire: les entreprises suisses actives en Afrique du Sud ont largement profité du système d'apartheid pour économiser sur les salaires et imposer des conditions de travail discriminatoires pour les travailleurs noirs. Cela veut dire qu'une pression sur ces entreprises serait nécessaire, même au cas où l'on appellerait à lever l'ensemble des sanctions à l'égard de l'Afrique du Sud.

Signalons...

- ☐ "La violence au Natal, les champs de massacre d'Afrique du Sud", IDAF-information No 90/4 Août 1990. Disponible à notre secrétariat.
- ☐ "Im Windschatten der Apartheid", enquête sociologique sur les conditions de travail dans les entreprises suisses en Afrique du Sud, Limmat Verlag, Zürich 1990.

Signalons encore une grande première: au mois de novembre prochain, l'ensemble des Eglises chrétiennes d'Afrique du Sud se réuniront pour redéfinir leur ligne d'action. Maintenant que les principales organisations politiques ont été libéralisées, elles devraient pouvoir mettre l'accent sur le combat pour les droits de l'Homme et la promotion sociale. Nous en reparlerons.

à vos agendas

-Jeudi 15 novembre:
conférence-rencontre avec
René DEPESTRE,
écrivain haïtien,
Centre des Unions Chrétiennes,
Salle Forum II
(9, av. Ste Clotilde)

-Vendredi 16 novembre:
LE KURDISTAN DANS
LA CRISE DU GOLFE (20h)
Conférence-débat avec des
représentants de mouvements
kurdes, René Longet (Cons. nat),
animé par Kris Kutschera,
journaliste à Paris.
GE-UNI I, salle 101
Org.: ACAT,
Assoc. Suisse-Kurdistan, Ligue
suisse des droits de l'homme.

-Mardi 20 novembre:
LE DEVELOPPEMENT,
VOUS Y CROYEZ?
Conférence-débat avec des
membres des Commissions Tiers
Monde des Eglises et des
praticiens du développement.
Paroisse protestante de
Montbrillant (16, Beaulacre/GE).

Eglises aux côtés des réfugiés Quelles sont vos sources?

Pas facile le quotidien de ceux qui accompagnent les requérants d'asile dans leurs démarches: labyrinthe des procédures, détresses humaines, trop nombreux dérapages des autorités... Un peu partout en Suisse Romande, de petites équipes se sont mises au travail sur ce terrain, en lien avec nos Eglises. Elles se sont donné un week-end pour un retour aux sources. Quelques éclairages en retour avec Bernadette Porte de l'Agora.

Cette rencontre fut surtout une occasion de confronter notre expérience et notre pratique avec quelques textes bibliques.

Terre promise

Avec Dt 26, 1-11, la question posée est celle du rapport au pays. Ce texte a probablement été écrit au temps où le peuple de l'Ancien Testament était lui-même en exil. Il évoque la Terre promise comme le don fait autrefois par Dieu au petit père Abraham, cet "Araméen errant", ce rien du tout. A ce "rien", Dieu a fait don d'une terre et ce don appelle reconnaissance.

Mon pays m'est donné

"Je déclare aujourd'hui à YHWH ton Dieu que je suis arrivé dans le pays que YHWH a juré à nos pères de nous donner"

Appel à reconnaître publiquement que nous recevons tout de Dieu. La terre que j'occupe est un don. Cela ne me réserve pas de droits absolus sur celle-ci: elle m'a été confiée. De quel Dieu témoignons-nous dans une société de plus en plus individualiste?

Le don appelle le don

"Tu prendras les prémices de tous les fruits du sol (...) tu les mettras dans une corbeille, tu les déposeras devant YHWH ton Dieu, tu te prosterner devant YHWH ton Dieu."

Le rite ravive sans cesse la mémoire et invite au geste d'offrande. Le don appelle le don. Savons nous vivre le don gratuit, les relations désintéressées? Sommes-nous signes de contradiction dans un monde de consommation où tout se paie? Ou alors nos rites religieux ne serviraient-ils qu'à nous donner bonne conscience?

Appel à faire la fête

"Tu te réjouiras de tout le bien que YHWH ton Dieu t'a donné (...) et avec toi se réjouiront le Lévi et l'émigré qui sera au milieu de toi."

D.B. Le don invite à la fête pour tous.

Avec aussi l'émigré au milieu de nous. Le peuple hébreu se rappellera également toujours qu'il est né en tant que peuple lorsqu'il a fui l'esclavage d'Egypte. Il ne pouvait exprimer autrement cette libération que comme un don. Tout l'Ancien Testament se réfère à ce don libérateur pour définir le comportement à avoir à l'égard de l'étranger ou du réfugié.

Jésus, en terrain étranger

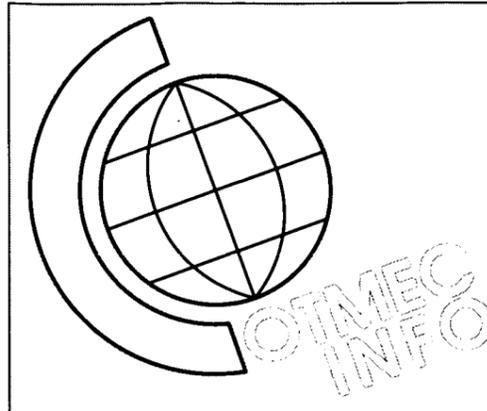
A la lumière de l'évangile nous avons découvert plusieurs éclairages nouveaux sur le rapport à l'étranger. Retenons simplement ce passage qui raconte une des rares excursions de Jésus en terrain étranger (Mc 7, 24-31). Il s'était rendu dans le territoire de Tyr, apparemment pour y trouver le calme. Or voilà qu'une femme syro-phénicienne vient le déranger pour un problème de santé de sa fille. Et Jésus de la remballer avec une phrase très dure: *"Laisse d'abord les enfants se rassasier, car ce n'est pas bien de prendre le pain des enfants pour le jeter aux petits chiens"*. Avec aplomb la femme réplique: *"C'est vrai mais les petits chiens sous la table mangent les miettes des enfants"*. Cette femme n'était qu'une païenne aux yeux des juifs de l'époque dont Jésus faisait partie. Son à propos bouscule Jésus et lui ouvre de nouveaux champs d'action et de partage, auprès de ceux qui lui étaient "étranger".

Une force pour l'action

Il est toujours difficile, bien sûr, de rendre compte de toute la richesse de 2 jours d'échange et de stimulation réciproque. On y gagne en force, les contacts se consolident dans le réseau des groupes actifs sur le front de l'asile. Un des gros atouts est que nous tirons tous ensemble à la même corde, dans un esprit véritablement œcuménique. A partir de là, nous nous réjouissons de poursuivre notre action. La tâche est lourde, mais lourde de sens évangélique, auprès de ce "peuple errant" de nos Centres d'enregistrement et d'hébergement.

B.P. et D.F.
*Aumônerie genevoise œcuménique auprès des requérants d'asile.

J.A. 1231 CONCHES
Changement d'adresse
16, bd du Pont d'Arve
1205 Genève



mini-dossier
Le développement,
vous y croyez?

COTMEC

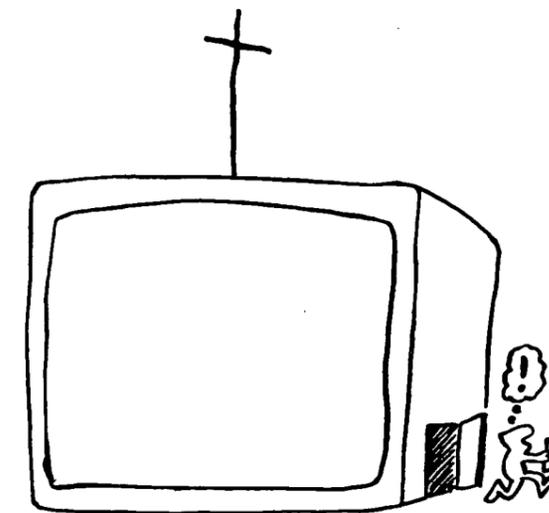
commission tiers monde
de l'Eglise catholique

N° 129 / Mensuel / Novembre 1990

Un média formidable

Et si c'était un peu ça, aussi, l'Eglise. Institution médiatrice par excellence. Créant des liens. Habitée par un puissant message libérateur à transmettre. Non pas appareil autoritaire ou totalitaire, profitant de ses nombreuses ramifications sur la planète pour imposer son diktat, ni machine médiatique abrutissante incitant au zapping. Mais organisme offrant de multiples ouvertures pour ses membres, interpellés avec leur conscience libre et créatrice. Eglise fidèle à son souffle fondateur et en dialogue avec son temps. Pas édifice du genre Yamoussoukro. Mais construction de pierres vivantes: enfants, femmes, hommes de par le monde avec tout ce qui les anime. Avec leurs multiples manières de lire aujourd'hui ces formidables promesses de Jésus-Christ: "Heureux les pauvres, heureux les doux, ceux qui ont faim de soif et de justice, heureux les amoureux de la paix..." C'est de cette Eglise-là, formidable axe de communication, que notre tout petit média voudrait tirer sa substance. Et ceci dans un esprit résolument œcuménique: ouvert aux différentes Eglises et au-delà. Avec notre préoccupation première qui est de trouver des longueurs d'ondes pour passer l'axe Nord-Sud et y retrouver des visages, des voix, des interpellations, apprendre à partager révoltes et espérances, renouveler notre regard pour une solidarité en actes. ■

D.F.



cotmec



Commission Tiers Monde
de l'Eglise catholique à
Genève

16, bd du Pont d'Arve
- 1205 Genève -
Tél.: 29.26.81
CCP 12-21551

Rédacteur responsable:
Dominique Froidevaux
Ont collaboré à ce numéro:
Bernadette Porte,
Dominique Biedermann,
Jean-Charles Roulin,
D. Froidevaux.

Sommaire du n° 129

- 1 Billet: Jérusalem
- 2 Boff/Pixley: Choix prioritaire des pauvres
- 2 Une voix du Kurdistan
- 3 Mini-dossier: le développement vous y croyez?
- 4 Eglises aux côtés des réfugiés
- 4 Accueil des capitaux en fuite

Vous l'aurez sans doute remarqué, Cotmec-info change quelque peu sa présentation: plus de souplesse, meilleure qualité graphique. Avec un nouvel outil qui nous facilite la tâche et nous laisse plus de temps pour la conception d'ensemble du bulletin. Merci d'en profiter pour le faire mieux connaître. Et merci tout plein à Roland Pasquier qui a créé le logo de notre nouvelle entête.



Une parole de foi pour le présent

Le 5 décembre, branchez-vous sur Radio-Cité pour le rendez-vous Cotmec (8h15 ou 22h15). Nous vous proposons une réflexion à partir de l'expérience de la "théologie contextuelle en Afrique du Sud". Avec trois invités: Sr C.-M. Jeannot (SOS asile-Jura, Mouvement anti-apartheid de Suisse-MAAS), Ian Linden (Dir. de l'Institut Catholique pour les Relations Internationales de Londres) et Jean-Pierre Zurn (Pasteur, membre du MAAS). ■

Lorsque les pierres parlent

A l'heure où l'on vend et expose dans des musées les pierres du mur de Berlin, nouveaux symboles de tolérance et de liberté, d'autres pierres hurlent la révolte d'un peuple humilié. Et Jérusalem pleure ses enfants déchirés par la haine et l'intolérance. Au nom de qui, au nom de quoi le "massacre de l'esplanade des mosquées" s'est-il perpétré? L'analyse des événements fait ressortir leur dimension religieuse comme un catalyseur. Le conflit entre Israéliens et Palestiniens a bien sûr d'autres racines que religieuses. Cependant l'irruption dans un lieu sacré de cette guerre larvée fait soudain monter la tension à un niveau encore jamais atteint. On parle dès lors de "guerre sainte", de profanation des "lieux saints", et de sacrilèges en "Terre Sainte". Toucher au sens du sacré en l'homme revient à l'atteindre dans les couches les plus profondes de son identité. L'homme religieux sacralise dans le monde qui l'entoure ce qui est pour lui objet de médiation divine. Alors le sens du sacré est un besoin

vital qui le relie à son histoire, son peuple et son Dieu. En ce sens, aucun autre endroit sur la terre plus que Jérusalem ne mérite ce titre de "Terre Sainte". Mais que de sang humain n'a-t-on pas déjà fait couler au nom de la sainteté de ces lieux au cours des siècles? Menacé dans son identité et défendant ce qui lui est sacré, l'homme en oublie qu'il tient la première place dans l'ordre du sacré. L'intolérance et la violence qu'engendrent les atteintes aux choses sacrées n'est pas propre à la Terre Sainte. Il suffit de regarder chez nous les problèmes que posent par exemple la construction de mosquées, ou les craintes de certains face à la menace que font peser les étrangers sur nos valeurs traditionnelles "sacrées". "Détruisez ce Temple, en trois jours je le reconstruirai" aurait proclamé le Christ alors qu'il était pris à partie sur la sainteté du Temple. Il voulait parler de la résurrection de son Corps à laquelle nous sommes tous appelés à participer. Il nous donnait ainsi de découvrir que

chaque être humain est une pierre sacrée dans l'édifice d'amour et de paix que Dieu veut construire. Dans le conflit israélo-palestinien, il ne nous appartient pas de condamner telle ou telle partie, mais de soulever qu'un dialogue se noue, un dialogue dont l'homme soit le seul centre. ■

J.-C. R.

Paix sur Jérusalem

Le patriarche latin de Jérusalem, Mgr Michel Sabbah, a exprimé avec force dans une lettre pastorale l'urgence de reconsidérer l'enjeu humain de ce conflit: "Des deux côtés du conflit, il y a des êtres humains, également créés et aimés par Dieu. Voilà la vision humaine et divine qui domine tout notre discours". Nous vous recommandons vivement la lecture de ce texte: il propose une analyse remarquable de la situation actuelle, sous-tendue par une option sans concession en faveur de la non-violence
▷ Disponible à la COTMEC

Théologie de la libération Lancement d'une collection bienvenue

Bonne nouvelle: les éditions du Cerf lancent une nouvelle collection intitulée "LIBÉRATION, économie, société, théologie". Cette collection reprend avec le concours de théologiens européens qui introduisent chaque volume le questionnement de la théologie latino-américaine de la libération. Cette théologie est "non seulement utile, mais nécessaire", affirmait Jean-Paul II, en dépit de toutes les critiques dont elle a fait l'objet. Premier livre à paraître, un symbole: "Les pauvres: choix prioritaire" de Jorge Pixley et Clodovis Boff. Avec Charles Antoine qui en a assuré la traduction, nous vous proposons d'en cerner les principaux enjeux. Il est bien placé pour en parler, puisque comme principal animateur de l'agence de presse DIAL (diffusion de l'information sur l'Amérique Latine), c'est un observateur attentif de la vie socio-politique et de l'Eglise dans ce continent.

Le choix des pauvres en Amérique latine est d'abord une pratique. Quels sont les principaux indices de la vitalité de celle-ci à l'heure actuelle?

Cette pratique de vie chrétienne a pris la forme de ce qu'on appelle "les communautés ecclésiales de base" (CEB). Il s'agit d'un mouvement qui est né dans l'enthousiasme à la suite de la conférence des évêques latino-américains réunis à Medellin en 1968. Une première période de grande vitalité a été marquée par la redécouverte des textes bibliques comme force de libération et de vie au coeur de la réalité vécue en Amérique latine. Dans un deuxième temps, depuis quelques années, on constate que ces CEB qui avaient un peu tendance à s'essouffler sont en train de trouver un second souffle à travers la formation biblique qui est maintenant systématiquement de plus en plus. L'autre expression de la vitalité de ce choix des pauvres en Amérique Latine, c'est la réalité des martyrs chrétiens* de ce continent qui sont maintenant de plus en plus nombreux. C'est le témoignage du sang qui est le premier

signe le plus authentique de la vérité de la foi chrétienne vécue.

Pour J. Pixley et C. Boff quels sont les principaux fondements de ce choix?

Le premier fondement c'est un fondement biblique. Jorge Pixley qui est un pasteur baptiste vivant au Nicaragua procède à toute une étude biblique. Son fil conducteur: ce que la bible nous apprend de Dieu qui choisit les pauvres. Le deuxième fondement en faveur du choix pour les pauvres, c'est toute l'histoire de l'Eglise, en particulier dans la grande période depuis les Pères de l'Eglise et pendant le Moyen-Age, y compris jusqu'au XIXe s. où ce choix des pauvres a marqué effectivement une vie ecclésiale très forte. Le livre en donne un résumé très intéressant. Et le troisième fondement de ce choix des pauvres, c'est évidemment le fondement théologique: c'est à dire la réflexion théologique sur l'histoire de l'Eglise et l'histoire du salut, de la révélation chrétienne à travers l'ancien testament et les évangiles.

Certains voient l'option préférentielle pour les pauvres comme un choix qui entraîne la division au sein de l'Eglise comme de la société...

Il est évident que la division autour du choix prioritaire pour les pauvres existe. Et toutes les polémiques qui se trament autour de la théologie de la libération sont fondamentalement des polémiques qui sont liées à ce choix fondamental pour les pauvres dans la pastorale. Investir les énergies de prêtres, de religieuses, de religieux, d'évêques dans cette couche de société la plus pauvre et qui est majoritaire provoque sans aucun doute une rupture. Il y a un certain nombre d'évêques, de religieux ou de laïcs qui s'estiment rejetés dans l'Eglise à cause de cela, ce qui est faux.

Comme le dit Dom Helder Camara: "faites une Eglise des riches, les pauvres n'y auront pas de place, tandis que dans une Eglise des pauvres les riches trouveront automatiquement leur place". Cette division est cependant réelle, elle continue à s'accroître. Qu'on se réfère par exemple à la polémique autour du projet "Parole et Vie" (cf. Cotmec-info N° 117, sept. 89).

Parler du "choix des pauvres", ici, cela évoque une image de commiseration à l'endroit de masses démunies. Mais lorsque les théologiens latino-américains parlent des pauvres comme choix prioritaire, ils parlent de leur émancipation. C'est une toute autre perspective...

Je crois que ce qui est très net dans la réflexion intellectuelle et théologique en Amérique latine, c'est l'insistance sur le pauvre comme sujet de l'histoire et non plus comme objet de l'histoire dans la pastorale. Le pauvre est sujet de l'histoire, c'est à dire qu'il est acteur de son propre changement et c'est dans la mesure où les pauvres prennent conscience de leur situation et s'organisent entre eux que des modifications politico-sociales sont possibles.

Que peut représenter ce choix dans nos sociétés occidentales dites "développées"? En quoi le livre de Boff/Pixley est-il un

outil pour nous, ici. Au delà de l'intérêt intellectuel qu'il représente?

La réflexion qui commence à se faire en Europe à partir de la réflexion théologique d'Amérique Latine me paraît très prometteuse. C'est la première fois dans l'histoire de la théologie que la catégorie sociale du pauvre est proposée à la réflexion chrétienne comme un élément fondamental de l'organisation de la société. Le pauvre n'est plus l'objet de la charité des gens d'Eglise, mais Dieu est à ses côtés, en priorité. Ce qui fait que, dans l'organisation sociale, il doit avoir sa place, entièrement. Je crois que l'intérêt de ce livre et de toute cette collection, c'est que cela devrait permettre aux chrétiens en Europe de considérer avec un regard neuf la montée des nouvelles pauvretés dans les sociétés industrielles ainsi que des situations de précarité: chômage, marginalisation culturelle et sociale etc. J'attire l'attention des lecteurs sur la présentation de ce livre qu'a faite Bernard Loret. De manière tout à fait intéressante, il fait le point sur les rapports entre marxisme et théologie de la libération dans le contexte nouveau de l'effondrement des partis communistes des pays de l'Est. Je crois que c'est le point le plus important pour la réflexion ici, en Europe. ■

Propos recueillis par D.F.

Une voix du Kurdistan

A l'ombre de la crise du Golfe, le Kurdistan connaît une nouvelle vague de répression. On en parlera le 16 novembre prochain à l'uni de Genève (cf. agenda, p.4). Pour évoquer la tragique situation de ce pays, nous ne résistons cependant pas à l'envie de vous faire connaître un message chargé d'espoir: cette très belle lettre écrite par Sakine Cansiz-Polat, prisonnière politique kurde, à des jeunes de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture qui la soutiennent.

Etre de bonté, chère Isabelle, J'ai bien reçu ta lettre (...) Je t'en remercie vivement. En écrivant au début de ma lettre "Etre de bonté" ce n'est pas dans un sens physique, puisque je ne vous connais pas. Mais je sens que vous portez en vous toute la bonté de l'être humain. Car c'est un acte d'amour.

Dans mon pays, il y a beaucoup d'être humains qui y vivent ou qui croient y vivre. Malheureusement, ce ne sont que des copies d'être humains. Ils ont des yeux, mais ils sont aveugles, ils ont des oreilles mais ils sont sourds, en face de la réalité, cette réalité qu'est le fait que des gens se font tuer dans les prisons, qu'ils sont torturés, qu'ils souffrent. Tout cela ne les touche pas. Que des gens soient chassés de leurs terres, de leur famille, ils ne s'en soucient pas. Qu'un peuple lutte pour obtenir l'indépendance et la liberté ne les touche pas. Ils ignorent que la colère et la haine d'un peuple amène la révolution. Ce peuple qui se dresse en masse et qui crie. Mais ils ne voient pas et n'entendent rien (...)

En présence de ces événements, de ces agissements, des gens comme vous et nous espèrent et souhaitent qu'un jour notre pays devienne libre. Et cette pensée d'espérance, de foi en la liberté est quelque chose de très précieux.

Oui, chère Isabelle, je crois comme vous que les jours de liberté viendront et que cela sera pour vous comme pour nous et pour tous les peuples du monde un jour de grande réjouissance. Mon peuple est dans cette marche glorieuse et cela me donne la joie de vivre et le courage. J'ai toujours cru et cette foi m'a donné la force de survivre à n'importe quelle situation. (...)

↳ Renseignements: ACAT-Jeunes/Marly, c/o F.Mayard .Tél.: 037 26'61'89

Le développement, vous y croyez?

En juin dernier, les Commissions Tiers Monde des Eglises protestante et catholique publiaient leur petit livre rouge: "Le développement en questions". Cette brochure née d'une démarche de réflexion en petit groupe résume différentes approches d'experts en la matière. Leur constat quasi unanime: le "développement" proposé aux pays pauvres n'a pas tenu ses promesses. Au contraire, la pauvreté augmente, les injustices s'accroissent et les impasses s'accumulent. Au coeur de la réflexion proposée par nos commissions, une question: et si c'était la croyance au "développement" qui avait, jusqu'ici, empêché une véritable solidarité? Le 20 novembre prochain, nous ouvrirons le débat avec des auteurs de la brochure et des praticiens de la coopération Nord-Sud. Voici un rappel des principaux arguments de la brochure pour s'y préparer.

Un à priori favorable

Que n'a-t-on pas fait dire au mot "développement"? Il est vrai que l'on a jouté d'un à priori favorable dans notre culture. Ne rime-t-il pas avec "progrès", "épaulement", "maturation", "promotion de l'humanité"? Or ce terme recouvre une pluralité de pratiques souvent contradictoires: cela va des actions d'entraide et de coopération très localisées aux grandes options en matière de finance ou de stratégie économique négociées au niveau international. Avec tout ce que les acteurs concernés peuvent inclure comme représentations et convictions dans leurs différentes manières d'agir. Cela dit, on ne peut passer à côté de la conception dominante: une option pour la croissance économique dans le cadre du système libéral et compétitif qui domine le monde. Dans cette approche, une série d'interventions concertées (p. ex.: injections de capitaux, formation, technologies appropriées) sont censées permettre le décollage économique des nations "les moins avancées" pour leur laisser espérer atteindre un jour le niveau des autres. Tout le monde s'accorde à dire aujourd'hui, après trois décennies consacrées à ce mode de développement, qu'on est loin de l'objectif rêvé.

De nombreuses impasses

Au contraire, nous nous heurtons aujourd'hui à de nombreuses impasses:

- le système de développement fondé sur la concurrence s'est, jusqu'ici révélé être à l'avantage des forts au détriment des faibles;
- malgré ses performances, ce système s'est avéré incapable d'apporter une solution aux défis urgents de notre temps. En ce qui concerne la sécurité alimentaire, par exemple, on est désormais en mesure de produire

plus de nourriture qu'il n'en faut pour l'ensemble des habitants de la planète, mais le système dominant s'avère de moins en moins capable de la répartir équitablement:

Une forme de domination culturelle

● on doute sérieusement aujourd'hui des possibilités concrètes pour le Sud d'accéder un jour à un niveau de vie com-

risés dans une dynamique de dépendance.

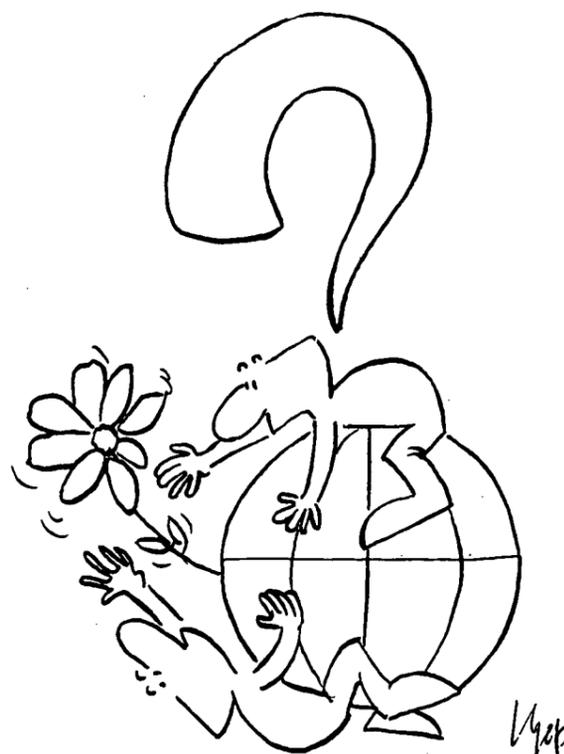
A cette domination économique s'ajoute la domination culturelle que représente l'imposition d'un modèle produit par la civilisation occidentale. On ne peut bien sûr pas effacer l'histoire et le fait même de la planétarisation du système économique et culturel dominant est désormais une donnée incontournable. Il n'empêche que, si l'on veut bien accorder quelque intérêt aux aspirations des populations concernées dans le tiers monde pour leur évolution future, on se doit de prendre au sérieux la critique qu'ils font de cet état de fait. G. Gutierrez, il y a 20 ans déjà, lorsqu'on lui avait demandé d'élaborer une "théologie du développement" avait justement proposé pour la première fois le terme de "théologie de la

aussi comme "croyance", avec un pouvoir de séduction d'autant plus fort qu'il s'inscrit dans une remarquable continuité avec la doctrine sociale des Eglises. Le discours du développement se veut centré sur l'homme, axé sur les problèmes des groupes de population les plus défavorisés, en recherche de mesures justes et équitables... On retrouve là des accents connus: dignité de la personne humaine, option pour les pauvres, exigence éthique de la justice sont bien au centre du message des Eglises en matière de solidarité. Or, nous l'avons constaté, du discours à la pratique du développement, il y a un sérieux fossé. Ne retrouve-t-on pas là une idéologie servant à justifier et occulter des pratiques qui lui sont contraires? Idéologie redoutable dans la mesure où elle tend à s'imposer comme credo dogmatique avec tout le poids que lui confèrent les principes généraux dont elle se réclame. Idéologie paralysante aussi puisqu'elle empêche de voir plus loin dans la recherche d'une solidarité authentique.

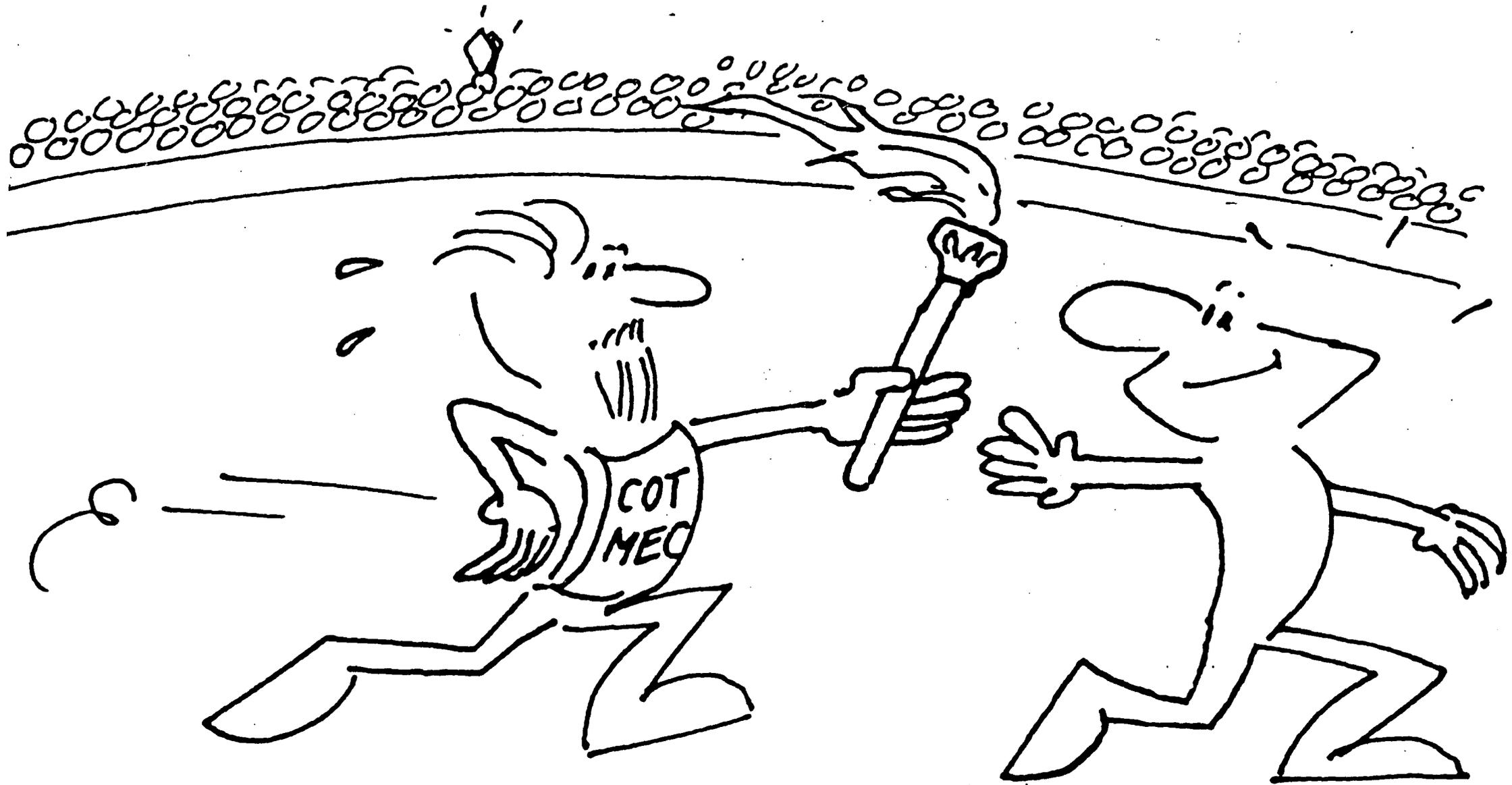
Des pistes pour une évaluation

A tous ceux pour qui cette solidarité compte, la brochure des commissions tiers monde des Eglises se présente finalement comme un outil d'évaluation. Elle voudrait faciliter une mise en questions des fausses évidences dont nous pouvons, malgré nous, nous rendre prisonnier. Par une interrogation sur les pièges que constituent la sacralisation de l'ordre dominant. Par une invitation à libérer les imaginations pour envisager la solidarité de la manière la plus ouverte possible. "Etre solidaire d'autrui signifie en effet être prêt à partager le même sort. Cela suppose une redéfinition de nos intérêts. Tant qu'ils seront contradictoires avec ceux que nous prétendons "aider", tant qu'il sera intéressant (pour nous) que le cours des matières premières baisse, que les tyrans placent leur argent dans nos banques, que nos débouchés industriels soient garantis ou que les forêts soient transformées en pâte à papier bon marché, la solidarité ne sera qu'un vain mot." ■

D.F.



Pour un débat sur ces questions: rendez-vous le mardi 20 novembre, 20h30, à la paroisse protestante de Montbrillant, (16, rue Beaulacré/GE) Accès: bus n° 5 / Parking.



Меро

Agir pour une paix dans la justice

Horrible, le sentiment d'être cloué dans son fauteuil de spectateur face au déchaînement meurtrier d'une guerre. Pourtant, nombreux ont été les rebelles, ceux qui sont entrés en résistance et ont lancé des actions avant et pendant les hostilités armées. Maintenant que les armes se sont partiellement tuées, il est plus nécessaire que jamais de prolonger ces initiatives et d'en susciter de nouvelles pour garantir la construction d'une paix juste. Quelques pistes d'action pour montrer qu'il ne tient qu'à nous de rester des ferments d'espérance, là où nous sommes ...

□ Bouger l'opinion

Difficile de cerner l'opinion publique dans nos démocraties. Mais c'est bien notre devoir de la mettre en mouvement. Parmi les multiples prises de position publiques qui ont surgi durant cette crise du Golfe, on peut citer "la déclaration de Genève" en exemple. Elle a été le catalyseur d'une forte dynamique en faveur de la paix en récoltant une large adhésion en Suisse romande. Dépassant l'actualité immédiate de l'intervention militaire, elle en appelait à une réflexion en profondeur sur les causes et conséquences du conflit. Les mesures qu'elle revendique sont plus urgentes que jamais (cf. encadré). Nous ne pouvons qu'encourager sa diffusion et l'émergence d'autres initiatives du même type au moment où beaucoup commentent déjà à se dire que le problème est définitivement réglé. En outre, toutes les actions énumérées ci-dessus peuvent être aussi des leviers pour bouger une opinion trop facilement tentée de se réfugier derrière l'apparente sécurité que procure la victoire éclair des militaires.

La déclaration de Genève:

Lancée le 18 janvier dans le journal "le Courrier" /GE, elle appelle en substance:
-à une négociation globale sur le Proche-Orient,
-à une meilleure répartition des revenus du pétrole,
-à la fin du commerce des armements
-au respect concret de la pluralité des cultures,
-au combat contre les énormes disparités entre le Nord et le Sud.

Texte disponible à nos secrétariats.

□ Solidaires des victimes

Vous pourrez trouver à nos secrétariats respectifs renseignements et conseils pour une solidarité active avec les centaines de milliers de nos frères humains touchés (de tous côtés) par ce conflit. Une aide humanitaire est nécessaire, elle est aussi un cri de révolte contre l'horreur de la guerre que la manipulation de l'information pour raisons stratégiques a évacué du champ de notre conscience. "Plus jamais ça", une telle guerre est indigne de notre humanité, on

pouvait obtenir mieux sans massacres! Il faut encore et toujours le rappeler.

□ Connaître et comprendre

Une règle-clé pour l'immédiat: il nous faut tenter de mieux connaître et mieux comprendre ce qui se passe, les origines du conflit, sa portée et ses conséquences, ses enjeux à tous les niveaux, mieux connaître et mieux comprendre "l'autre". Nous nous devons d'utiliser tous nos moyens d'expression pour avancer dans la réflexion et l'éveil des consciences à ce sujet.

A signaler:

-2 mai 91, 18h00: Soirée "Guerre et médias", Genève/Fonction Cinéma;
-3 mai 91, 18h00: "Enjeux Sud-Nord du Conflit du Golfe", débat avec A. Longchamp, J.-P. Rapp, C. Jullien, Salon du livre/Genève. Organisation: Education & Libération et COTMEC;
-4 mai 91, 10h à 12h30, Lausanne: Assemblée générale de Pax Christi avec réflexion ouverte pour une paix juste dans le Golfe.

□ Artisans de réconciliation

Pour réduire les fractures avivées entre cultures, entre religions, aucun effort n'est à négliger. Des initiatives sont prises par les représentants de nos Eglises (Le Conseil Oecuménique des Eglises; Le Pape et les évêques, les organisations interreligieuses etc.). C'est bienvenu. A nous de les répercuter au mieux*. Cela ne nous dispense pas de favoriser le dialogue interculturel et interreligieux partout où cela est à notre portée. Parvenir à ce que différentes traditions culturelles et religieuses se fécondent mutuellement au lieu de s'entre-détruire constitue probablement un des défis majeurs du monde moderne. Jusqu'ici, les problèmes du Sud suscitaient quelques inquiétudes chez les nantis et les faisaient se bouger. Maintenant, ce Tiers Monde ne fait même plus trembler: on a montré qu'on pouvait l'écraser quand on voulait... Une réconciliation dans la justice suppose qu'on aille bien au-delà de la peur ou du cynisme de la force pure!

□ Cerner nos responsabilités

De nombreuses études existantes nous aident à avoir une claire conscience de nos responsabilités dans la création de situations de violence. Il nous faut aussi offrir des perspectives constructives de changement. Qui mettra au concours des idées originales pour la reconversion de nos industries d'armements? Pour une meilleure répartition et un usage plus économe des ressources de la planète (le pétrole, notamment)? Pour une politique globale de paix? Pour des voies nouvelles face au problème des migrations?*

□ La force de la non-violence

Les chrétiens sont-ils suffisamment engagés dans la promotion de la non-violence active? Certainement pas. Pourquoi s'étonner qu'on n'ait pas mieux tenu compte des ressources de la non-violence dans le conflit du Golfe? Dans notre propre pays, la stratégie d'action non-violente n'est même pas prise en compte dans notre défense nationale ni vraiment étudiée pour enrichir notre action diplomatique. Qui encouragera nos représentants politiques à le faire? Va-t-on enfin reconnaître dignement le droit à l'objection de conscience avec les perspectives d'action qu'il offre.*

A découvrir:

Une expérience originale de dialogue interreligieux et de formation à la non-violence au LIBAN. Renseignements à nos secrétariats.

□ Agir en profondeur

Pour agir en profondeur, un ambitieux programme d'éducation à la paix apparaît nécessaire. Les idées ne manquent pas pour un tel projet, on en parle depuis longtemps et tout le monde en reconnaît l'utilité. Manquent les moyens et la volonté politique. Et si on s'y mettait sérieusement maintenant? Ne serait-ce pas là un des défis à relever dans cette après-guerre du Golfe? Pour ceux qui voudraient s'initier dans le domaine, bien des possibilités de formations existent déjà à l'heure actuelle.*

Cette année, Pain pour le prochain et l'Action de Carême nous offriraient des outils remarquables de réflexion et d'action pour la paix. Et si on utilisait ce matériel bien au-delà de Pâques et de nos traditionnelles soupes de carême? Merci en tout cas de nous tenir au courant de tout ce que vous entreprendrez! ■

* Sur tous ces sujets on peut obtenir des éléments d'information et de documentation à nos secrétariats.

J.A. 1231 CONCHES
Changement d'adresse
16, bd du Pont-d'Arve
1205 Genève



cotmec

commission tiers monde
de l'Eglise catholique

Spécial Moyen-Orient

Plus fort que la haine!



mouvement catholique
international pour la paix

PAX CHRISTI

Mouvement catholique
international pour la paix
15, rue du Valentin
CH-1004 Lausanne
Tél.: 021 312.26.18

COTMEC

Commission Tiers Monde
de l'Eglise Catholique
16, bd. du Pont d'Arve
CH-1205 Genève
Tél.: 022 29.26.81

Rédacteurs responsables:
Martin Bernet
Dominique Froidevaux

Impression:
Reproffset, Châteline / GE

Premier tirage:
7000 exemplaires

Date de publication:
Pâques 1991

Numéro spécial gratuit
Participation volontaire
aux frais de publication:

CCP 12-21551-1
Mention: Golfe

Depuis un mois, les armes des forces alliées se taisent dans la région du Golfe. Les divisions de l'armée irakienne qui ont échappé à la destruction tentent de maintenir avec violence un ordre intérieur devenu fragile. De nouveaux morts s'ajoutent aux victimes des bombardements, déjà trop nombreuses. Les habitants du Koweït pillé et pollué se déchirent pour savoir qui était résistant ou collaborateur du temps de l'occupation.

Cette guerre nous reste en travers de la gorge. Nous avons été révoltés par la facilité avec laquelle une majorité de l'opinion publique semble s'être laissée convaincre de l'absolue nécessité d'une intervention armée pour rétablir le droit. Par la volonté délibérée des parties en cause d'ignorer toutes les solutions proposées de tous côtés pour éviter l'affrontement militaire. Nous avons été indignés par ce que l'on a fait de Dieu, de part et d'autre: le Dieu unique, écartelé, pris à partie.

Avec ce petit dossier que nous publions en commun quelques jours avant Pâques, fête de la Résurrection du Christ, vainqueur de la mort, nous voudrions vous proposer quelques repères. Pour prendre du recul autant que pour encourager l'action.

Après un tel déchaînement de violence peut-on encore parler de paix? Oui, mais seulement si nous participons tous au dépassement de la guerre en travaillant à la réconciliation, à la guérison des blessures, vieilles et récentes, qui nous empêchent de voir dans toute femme et dans tout homme la soeur et le frère que Dieu nous offre dans son Amour infini.

Pour la COTMEC D. Froidevaux
Pour PAX CHRISTI M. Bernet

Contre l'a priori militaire

A en croire certains, plus rien d'autre que la guerre n'était possible pour arrêter le démon de Bagdad, défendre le droit international et, au-delà, défendre les "valeurs occidentales et chrétiennes". La guerre érigée en principe, voire en postulat aussi indiscutable qu'évident. Article de foi, donc, dogme justifiant à priori notre propre guerre sainte.

Comme si l'Evangile avait jamais eu besoin de la violence mortifère pour s'imposer. Comme si le Christ avait dit: pour étendre mon règne d'amour et de paix et pour lutter contre le mal, je m'en remets à vos guerres.

Qu'on me cite donc dans le Nouveau Testament un seul verset explicite, positif, en faveur de l'usage massif des armes. Inversement, essayez d'extirper des Ecritures le message de la non-violence: vous arracherez des pages entières, en passant par le sermon sur la montagne, les récits de la Passion, nombres de paraboles, sans compter les coupes sombres dans les Actes, les Epîtres et même l'Apocalypse.

Principes généraux que tout cela, dira-t-on, à partir desquels le chrétien doit élaborer des règles concrètes pour l'action politique et sociale et faire des choix, lesquels règles et choix ne bénéficient plus de l'infaillibilité évangélique...

Mais la trahison de l'Evangile ne se situerait-elle pas également à ce niveau? Aussi Jésus a-t-il pris soin de nous parler en actes, dans l'épisode de la femme adultère, par exemple



(Jn 8), avec la fameuse consigne: "Que celui d'entre vous qui n'a jamais péché lui jette la première pierre". Consigne qui renvoie tout justicier à sa propre pratique de pécheur... injuste! Non pas pour qu'il parte sur la pointe des pieds

s'occuper ailleurs d'autres commérages. Mais pour que ayant fait un retour sur lui-même et amorcé dans les faits sa propre conversion, il soit plus libre et plus crédible dans sa lutte non-violente contre le mal. Car il y a un lien - Jésus le disait avant Saddam - entre les diverses violations de la justice. Et l'embargo économique ne pouvait déployer tous ses effets que s'il avait été accompagné de toutes les autres actions non-violentes possibles en la circonstance. La stratégie non-violente - comme la stratégie militaire - n'est efficace que dans la coordination de tous ses moyens. On s'est bien gardé de vérifier cette efficacité. Et dans le triomphe faussement modeste de la coalition onusienne, au total déjà énorme des pertes humaines et matérielles infligées finalement au monde entier, on omet d'ajouter les déficits que constituent les séquelles de la guerre: règlements de comptes contre les Palestiniens, guerre civile en Irak, implication des Kurdes dans ces massacres, division et humiliation du monde arabe et de l'Islam, catastrophes économiques dans les pays les plus pauvres de la planète. Quelle guerre va pouvoir régler tous ces problèmes dans la justice? Il faudra bien recourir aux moyens non-violents. Qui, refusant de faire de l'adversaire un ennemi, tentent loyalement, patiemment, mais fermement d'en faire un partenaire. En usant parfois de contraintes, mais jamais meurtrières. En élaborant une stratégie transparente, faite de respect de l'autre et de sa culture, faite de répartition équitable des biens, d'autonomie des peuples. Et caetera... à découvrir dans une lecture attentive de l'Evangile, avec un esprit libéré de tout a priori pernicieux. La tâche n'est pas impossible. Seulement un peu plus difficile depuis la guerre.

Jean-Jacques Raviglione

Un temps pour la méditation

Dieu n'est ni à acheter, ni à vendre. Il ne se commet dans aucune complicité, ni aucun marchandage. Il est "Celui qui est": non celui qu'on en fait. Si bien que prier, ce n'est pas mettre la main sur Dieu, mais plutôt se mettre dans la main de Dieu. C'est se laisser arracher aux bas fonds des querelles, des rivalités de nos instincts dominateurs, pour se laisser façonner, modeler par le dessein de tendresse, de réconciliation, d'alliance qui s'inscrit dans la main de Dieu.

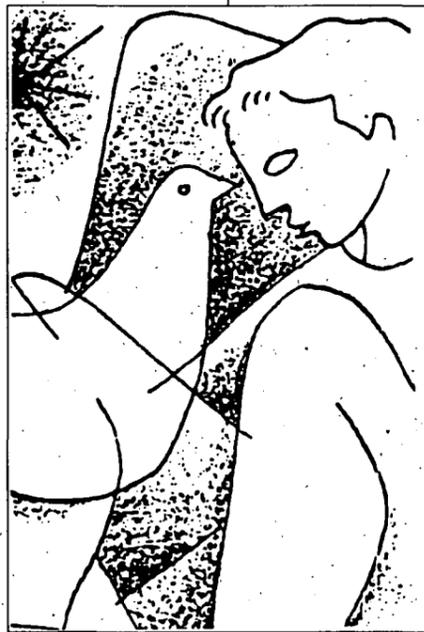
Prier c'est entrer dans une aventure qui n'obéit pas aux logiques douteuses des projets partisans. C'est consentir au dépaysement qui met toujours le Royaume à distance des situations humaines qui gratifient les uns et crucifient les autres. N'est-ce pas ce que Marie proclamait dans le Magnificat?

Mgr Joseph ROZIER
Pax Christi / France (Mars 1991)

Au petit soldat qui sommeille en chacun de nous

Comment peux-tu aimer ton fils, Soldat? Ton arme tue ceux des autres. Ils t'ont trahi tes chefs, cruels, ton sang les enivre. Ta mort fait vivre leur orgueil. Comment peux-tu aimer ta femme, quand, dans la nuit de l'horreur, flatté par ta victoire barbare, tu violes celle des autres? Tu mens à ta mère, pour l'apaiser et tu tortures celle qui met au monde l'enfant qu'elle veut, de toi, libérer. Tu pries Dieu, Persuadé qu'il t'accordera son Paradis. Soldat égoïste, tu embrases la terre en précipitant les innocents dans l'enfer. (...) C'est absurde de faire la guerre pour la paix. Propre? Quel scandale: toutes les guerres sont sales! (...) Soldat! Tu tués pour qui? Tu violes pourquoi? Soldat! Que diras-tu à ton fils? Que diras-tu à ta femme? Que diras-tu à ta mère? Que diras-tu à Dieu? C'est de la faute à la guerre, dis-tu? Et la guerre c'est la faute à qui? (...) Qu'on t'enseigne la sagesse et tu deviendras un soldat de la paix!

Abdelhafid El-Ouardiri
Lu sur Radio-Cité / GE (2.2.1991)
A l'initiative de "Genève Autrement"



Assise, 1986

Nous croyons en Dieu à ce qui nous a été révélé, à ce qui a été révélé à Abraham, à Ismaël, à Jacob et au tribus; à ce qui a été donné à Moïse et à Jésus; à ce qui a été donné aux prophètes, de la part de leur Seigneur.

Nous n'avons de préférence pour aucun d'entre eux; nous sommes soumis à Dieu.

Le Coran, Sourate II, v. 136

Voici quels sont les serviteurs du Miséricordieux: ceux qui marchent humblement sur la terre et qui disent « Paix » aux ignorants qui s'adressent à eux.

Le Coran, Sourate XXV, v. 63

La justice aura une maison dans le désert et la charité une demeure dans la vigne. L'oeuvre de justice produira la paix, et l'oeuvre de justice donnera à jamais tranquillité et sécurité. Et mon peuple sera entouré de paix, dans de sûres demeures et à l'abri des lieux de repos.

Prière juive

Je vous le dis: Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, bénissez ceux qui vous maudissent, priez pour ceux qui vous diffament. A qui te frappe sur une joue, présente encore l'autre; à qui t'enlève ton manteau, ne refuse pas ta tunique. A quiconque te demande, donne, et à qui te prend ton bien, ne le réclame pas. Ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le pour eux pareillement.

Evangelie de Luc, 6.

Assise, 27 octobre 1987: un grand rassemblement en faveur de la paix où se retrouvent des représentants de toutes les grandes religions. Les textes réunis ci-dessus ont animé leurs prières. Ce ne sont là que des extraits. Ils peuvent être obtenus en extenso à nos secrétariats. Tirés du livre "Paix aux hommes de bonne volonté", Le Centurion, Paris 1987.

«De loin, j'ai cru que c'était une bête. Quand il s'est approché, j'ai vu que c'était un homme. En le touchant, j'ai réalisé que c'était mon frère».

Vieux texte oriental cité par Pierre Gallocher dans "Folie de la paix" (31.1.1991). Petit opuscule disponible à nos secrétariats.

Shalom sur nous tous!

Palestinien, mon ennemi, mon frère!
Ma terre, ta terre, la nôtre,
l'entends-tu respirer?
Plaintive, captive, tout au fond de nous-mêmes,
Avec, en guise d'herbe verte, des odeurs d'éclat d'obus, de poussière, de fiel et de sang.
N'entends-tu pas rager notre destin mêlé, piétiné?
Le mien, le tien, le nôtre?
Qu'ensemble nos enfants apprennent le mot « amour »!
Palestinien mon frère,
mon vis-à-vis de haine,
Shalom sur toi, sur moi,
shalom sur nous tous.

D'un auditeur juif, à Radio-Cité / GE
A l'initiative de "Genève Autrement"

«Les "réalistes", ceux qui conduisent "raisonnablement" l'Homme à sa perte, minutieusement, scientifiquement, et avec bonne conscience, peuvent ricaner et nous renvoyer à nos nuages. Ils devraient savoir que l'histoire est peuplée d'utopies qui finirent en causes victorieuses. Et que ce sont elles, bien plus que les charniers guerriers, qui firent avancer le monde».

Mgr Jacques Gaillot

"Lettre ouverte à ceux qui prêchent la guerre et la font faire aux autres",
A. Michel, Paris 1991.

Dieu n'est pas un chef de guerre

Un regard théologique avec Günther Gebhardt, Secrétaire Général adjoint de la Conférence Mondiale des Religions pour la Paix.

Par rapport à ce formidable défi que constituait la guerre du Golfe, qu'ont fait les Eglises de leurs convictions?

Il subsiste des attitudes très différentes au sein des Eglises par rapport à la guerre. Mais, cette fois-ci, les propos des Eglises en général étaient beaucoup plus prononcés contre le déclenchement de la guerre et pour la promotion de solutions pacifiques. Bien moins de gens se sont prononcés en faveur de la guerre au nom de leurs convictions que lors de la guerre du Vietnam.

Pourtant, on a fait appel au sacré, d'un côté comme de l'autre, pour tenter de légitimer l'entreprise de guerre: chaque camp prétendait voir Dieu avec lui.

Il y a d'abord la question de la "guerre juste". La théologie traditionnelle des Eglises chrétiennes a établi des critères d'appréciation qu'on peut soumettre à la discussion. Les définitions d'une guerre juste élaborées au Moyen-Age peuvent-elles être encore valables aujourd'hui? On est dans une situation tellement différente au niveau des armements qu'on peut en douter. Poser la question de la guerre juste ne veut cependant pas dire qu'on se réfère à Dieu pour la justifier. Il s'agit plutôt de nous aider à nous situer ou de donner des repères pour les chrétiens: peuvent-ils être cohérents avec leur foi et participer à cette guerre? Autre chose maintenant est l'annexion de Dieu pour tel ou tel camp dans la guerre: la justification d'un combat par Dieu. Là, on a affaire à une démission de sa propre responsabilité d'homme: ce n'est jamais Dieu qui commande une guerre, mais ce sont les hommes qui la préparent, l'organisent et la mènent. La référence à Dieu à travers tous les siècles a toujours servi à évacuer ce choix de conscience. Si l'on met Dieu dans la guerre, il n'y a plus qu'à suivre et obéir. C'est un mécanisme qui tendrait à ôter la responsabilité des hommes face à leurs actes. Si l'Absolu nous commande de faire la guerre contre un ennemi, il n'y a plus aucune critique possible, on ne peut pas résister. Cela conduit au fanatisme et on voit très bien comment des leaders politiques peuvent jouer sur ce registre. Dans la guerre du Golfe, avant de légitimer l'intervention alliée comme moyen de combattre l'annexion du Koweït, il fallait examiner sérieusement si les moyens utilisés à cette fin n'étaient pas complètement déme-

surés par rapport à l'injustice commise. On a appelé à la "guerre sainte" de part et d'autre. C'est beaucoup plus grave! Les conclusions de chaque discours du président américain par un "Que Dieu bénisse nos armées" sont à mettre sur le même plan que les appels de Saddam Hussein au "dijhad" pour appuyer ses ambitions guerrières. Sous des différences de terminologie, il y a la même logique d'annexion du divin. On sous-entend très clairement que la guerre serait voulue par Dieu. Pour être très correct, d'ailleurs, dans le langage coranique, le terme de "guerre sainte" en lui-même n'existe pas. Il ne peut pas y avoir de guerre sainte dans l'Islam car seul Dieu est Saint. Le terme "dijhad" veut dire "un effort sur la voie de Dieu". Il y a de nombreuses interprétations: le djihad intérieur où chaque croyant doit combattre le mal en lui-même; le djihad qui peut déboucher sur une guerre, mais seulement au cas où la communauté musulmane est agressée elle-même et menacée dans son existence. Le terme "guerre sainte" n'est qu'une construction occidentale pour essayer de traduire ce que veut dire "dijhad". La guerre ne peut jamais être sainte, pas plus pour l'Islam que pour le Christianisme.

La référence religieuse ne devrait-elle pas justement jouer autrement que dans le cadre d'une entreprise de légitimation?

Les médias ont mis au premier plan le débat sur la légitimation de la guerre, peut-être parce qu'on était enfin arrivé à penser que, de nos jours, il n'était plus possible de justifier une guerre par un commandement divin. Mais la foi ouvre d'autres dimensions face à la guerre. C'est là que la prière a son sens profond comme ressourcement, confrontation avec les fondements et les racines de notre foi. En tant que chrétiens, ce chemin de prière nous mène nécessairement vers la personne et l'enseignement de Jésus-Christ. A partir de là, notre attitude par rapport à la guerre et la paix peut se modifier: l'évangile de Jésus est traversé par un courant non-violent très fort, c'est une interpellation radicale qui ne peut nous laisser indifférents. Nombreuses sont les organisations religieuses qui ont répété avec force que cette guerre n'était pas une guerre de religion et ne devait pas le devenir mais qu'elle avait de nombreuses racines économiques et politiques. Qui ont

multiplié les appels, au Conseil de sécurité notamment, pour trouver une solution pacifique à la crise, puis pour demander un cessez-le-feu et pour promouvoir l'aide humanitaire. Qui ont souligné que le problème du Moyen-Orient ne s'arrêtait pas à cette guerre du Golfe et au problème irako-koweïtien, mais que dans la suite de cette guerre au moins, les problèmes du Moyen-Orient devaient être résolus enfin. Fait remarquable: au sein de notre forum interreligieux, par exemple, la majorité de nos membres musulmans, juifs et chrétiens ont souscrit à ces prises de position.

Maintenant, que peuvent faire les représentants des différentes religions pour une paix dans la justice?

Les religions, surtout les trois grandes religions monothéistes de la région, pourraient être une force de réconciliation entre les peuples. Les déchirures ne vien-



pas de la religion, mais de causes complexes en lien avec le colonialisme et la décolonisation. Les religions servent souvent à affirmer une identité, à fanatiser, mais elles ne sont pas la source des déchirures. Les religions ont à redécouvrir les sources et les ressources spirituelles au coeur de leur message de paix. Chacune a un message de paix à proposer. Il faudrait le redécouvrir. La prière peut changer l'attitude des hommes, des priants. Elle leur offre du recul, les rend plus disponibles à la conciliation, à la réconciliation, au dialogue. Les religions pourraient offrir des espaces de médiations, de négociations. Des personnalités religieuses ont déjà servi de médiateurs dans des conflits, pourquoi pas au Moyen-Orient? On pourrait mieux utiliser l'infrastructure des Eglises, leurs ressources humaines. Mais il faut là vraiment les efforts conjoints de toutes les religions.

... et de chacun d'entre nous!

Au coeur de notre engagement chrétien, il y a l'exigence d'être aux côtés des humiliés. Nous devons analyser les compromissions de nos sociétés dans le développement de ce conflit. Qu'avons-nous fait face aux exportations d'armes? Avons-nous lutté de manière assez courageuse

et décidée contre les injustices qui étaient commises contre les peuples du Moyen-Orient avant même que n'éclate ce conflit? Si l'on ne tient pas compte du sentiment d'humiliation des peuples arabes, on ne comprendra jamais ce qui se passe dans cette région. Dans cette perspective, toutes les occasions de dialogue interreligieux ou entre le Nord et le Sud sont des atouts importants.

Le conflit du Golfe a ravivé des questions essentielles sur nos rapports avec les pays du Sud...

Georges Bush l'avait dit très clairement avant d'ouvrir le feu: «il s'agit de protéger notre "way of life"». Les Etats-Unis souhaitent continuer à consommer un quart de l'énergie mondiale! Nous faisons également partie de cette région du monde qui consomme un pourcentage tout à fait démesuré d'énergie par rapport à la population que nous représentons. Il faut faire un travail de conscientisation sur cette interd-

pendance et sur les conséquences mortelles de notre consommation d'énergie sur les peuples du Tiers Monde. La confrontation avec le message biblique ne peut pas nous laisser indifférents sur ce plan-là: les biens de la terre sont destinés à tous les hommes.

Pour l'instant cette guerre donne l'impression qu'on a pu la limiter, qu'elle n'a pas débouché sur un conflit beaucoup plus large, même si les problèmes en profondeur sont loin d'être résolus. Or, toutes les religions semblaient décidées à mettre la guerre hors la loi, tant les dangers qu'elle présente sont incalculables. Certains affirment maintenant que la guerre doit rester un moyen de la politique, à partir du moment où on peut la "limiter". Dans un langage purement stratégique peut-être bien qu'on peut parler ainsi, mais, du point de vue des victimes, une guerre n'est jamais limitée. Comment les mouvements pour la paix vont-ils réagir face à cette nouvelle donne? Les médias tendent à présenter maintenant cette guerre comme inévitable dans l'absolu puisqu'elle a éclaté dans les faits. Mais c'est un abus de langage. Plus que jamais, aujourd'hui, les Eglises devraient affirmer que la guerre ne peut être un moyen de la politique. ■

Propos recueillis par D.F.

La COIAB Une voix pour les organisations indiennes de base



Depuis 1989, l'organisation des peuples indigènes de l'Amazonie brésilienne a fait un bond en avant. Jusque là dispersées, les organisations locales ou régionales existantes se sont réunies à Manaus et ont décidé de se donner une structure permanente permettant d'affronter les défis actuels. Elles ont alors créé la *Coordination des Organisations Indigènes de l'Amazonie brésilienne (COIAB)*.

Lors de sa troisième assemblée générale, fin avril 1992, la COIAB rassemblait 181 représentants de 45 peuples et 32 organisations locales ou régionales en provenance des Etats d'Amazonas, Pará, Roraima, Amapá, Rondônia, Mato Grosso et d'Acre.

Des structures se sont mises en place avec l'élection d'une coordination régionale (12 membres), une autre exécutive (5 membres), un coordinateur général, un secrétariat à Manaus et un conseil de surveillance. La COIAB publie un bulletin régulier pour maintenir le contact.

Un foyer d'initiatives

Signe d'une volonté des peuples indigènes de maîtriser leur destin, la création de la COIAB vient renforcer de nombreuses initiatives visant à maintenir leurs cultures: favoriser l'enseignement de la langue de chaque peuple en même temps que celle du portugais, assurer la protection de la santé, défendre les droits individuels et collectifs des Indiens, notamment ceux liés à la terre.

Démarcation des terres: Un processus complexe

- 1. Identification du territoire et du peuple qui l'occupe.
- 2. Sur la base d'études de la FUNAI (experts officiels des questions indigènes, cf. ci-dessous), le ministère de la Justice reconnaît les terres d'occupation indigènes et définit leurs limites, en les signalant aussi sur le terrain.
- 3. Le Président de la République homologue la démarcation en signant un décret.
- 4. Finalement, la terre est enregistrée au registre Immobilier de la municipalité et au service du Patrimoine de l'Union.

Source: Document de la Fondation nationale de l'Indien (FUNAI), du Conseil Indigéniste missionnaire (CIMI), de l'Institut des Etudes socio-économiques (INESC) et du Centre des Droits Indigènes (NDI). (Traduction: Denis Huc).

Vis à vis de la société brésilienne et au niveau international, la COIAB a un rôle représentatif capital. Outre la campagne pour la démarcation des territoires indigènes, elle suit de près plusieurs dossiers importants:

- Statut de l'Indien

Il est discuté au niveau fédéral. Il s'agit de définir les droits et devoirs des Indiens dans la société brésilienne. Fin avril '92, 131 responsables indigènes d'Amazonie se sont rendus à Brasilia pour exprimer, avec plus de deux cents autres leaders de tout le pays, leur point de vue sur les projets en discussion.

- **Représentation indigène nationale**
Lors de cette même rencontre a eu lieu la création d'un *Conseil d'articulation des peuples et organisations indigènes du Brésil*. Ce conseil est composé de vingt-huit représentants des organisations régionales. Plusieurs membres de la COIAB assurent une présence dynamique dans cette nouvelle structure.

- Barrages hydroélectriques

La COIAB est engagée dans le MAB, mouvement national créé pour faire face aux menaces que représentent les grands projets de barrages. Il s'agit de présenter des propositions qui ne compromettent ni l'habitat, ni la vie des populations rurales et n'alourdissent pas le poids de la dette nationale.

- Protection de l'environnement

Les peuples indigènes, avec d'autres secteurs de la population locale, sont préoccupés par la détérioration du milieu ambiant. Plus de deux cents associations ont constitué le *Groupe de travail Amazonien* dans lequel la COIAB joue un rôle très actif pour la mise en chantier d'actions visant à la préservation de la forêt tropicale.

Nouveaux rapports Sud-Nord

Depuis 1989, la COIAB a établi des liens étroits avec plusieurs organisations de coopération au développement d'Europe et d'Amérique du Nord qui veulent le renforcement des organisations non-gouvernementales du Sud. C'est une nouvelle approche de la coopération. Dans cet esprit, une vingtaine d'organisations membres de la Fédération Genevoise de Coopération ont décidé de soutenir la revendication des Indiens de l'Amazonie en lançant un appel aux autorités brésiennes pour l'application de la Constitution. ■

Bernard Comoli,
Mouvement pour la Coopération internationale.

Un secrétariat à Genève pour la campagne européenne

Grâce à l'appui de la Fédération Genevoise de Coopération, notamment, une antenne de coordination de la campagne européenne a pu se mettre en place, pour une durée limitée.

Son rôle:

☐ Contacts

Etablir des contacts avec divers relais en Europe pour la diffusion de la pétition et de l'information sur le droit à la terre des Indiens en Amazonie.

☐ Information

Mettre à disposition du matériel d'information:

- feuilles de pétition,
- tracts, dépliants, en diverses langues,
- concept et documents (textes et photos) pour des panneaux d'information,
- vidéos, diapos, etc.

☐ Documentation

Rassembler et inventorier une documentation détaillée sur les questions du droit à la terre en Amazonie et des démarcations des territoires indiens.

☐ Communication

Etablir un lien direct de communication avec les organisations indiennes d'Amazonie brésilienne pour retransmettre en Europe des informations régulières sur l'actualité des questions indiennes, le processus de démarcation des terres, les résultats des démarches entreprises par les Indiens, etc.

Etablir des liens avec les médias européens pour mieux faire entendre la voix des Indiens.

Le secrétariat a encore besoin d'appuis financiers pour mener à bien son action. Tout surplus, à la fin du mandat, sera transmis à la COIAB, au Brésil, pour ses propres activités sur le terrain (voir texte ci-contre).

Adresse:

Campagne "Démarcation"
Rue Richemont, 10
CH-1202 GENEVE
TEL (41 22) 738 59 51
FAX (41 22) 738 59 59

Dons:

Mouvement pour la Coopération
Internationale
CCP 12 16911-9
(mention "démarcation")

10 décembre 1992: lancement de la campagne européenne

TERRE DÉMARQUÉE... VIE PRÉSERVÉE



Genève, été '92: les organisations indiennes d'Amazonie brésilienne ont lancé un véritable S.O.S. à l'Europe: leur droit à la terre - garanti par la Constitution démocratique de 1988 - est mis en péril à cause d'intérêts économiques ou militaires qui règnent en maîtres sur la grande forêt tropicale. Il y a urgence car, sans garanties territoriales, la vie des Indiens et la continuité de leurs cultures sont menacées. Demande des Indiens: que l'on fasse connaître leur situation en Europe et que l'on soutienne leur propre action sur place.

Une des actions les plus unitaires entreprises par les Indiens du Brésil est la campagne "Terres démarquées, vie préservée" lancée en avril 1992 par la COIAB (Coordination des Organisations Indigènes de l'Amazonie brésilienne). Objectif: faire pression sur les autorités brésiennes pour qu'elles appliquent la Constitution en procédant à la démarcation des terres traditionnellement occupées par les Indiens avant octobre 1993. La COIAB représente 45 peuples et 32 organisations indigènes. Ses revendications valent pour l'ensemble des peuples indiens du Brésil.

Une vingtaine d'organisations non gouvernementales genevoises ont décidé de relever le défi en lançant une pétition européenne de solidarité avec les démarches entreprises par la COIAB. Le 10 décembre 1992, la campagne est lancée officiellement au niveau européen, avec l'avis favorable d'organisations partenaires européennes.

Contact:

Campagne "Démarcation"
Rue Richemont, 10 / CH-1202 GENEVE
Tél. (41 22) 738 59 51 / FAX (41 22) 738 59 59
(Organisations signataires: voir pétition ci-jointe).

Rédacteur responsable: Dominique Froidevaux / Imprimerie: REPROFFSET, Châteline / Genève.

Dossier d'information N° 0

Les droits des Indiens en Amazonie brésilienne	p. 1-2
Extraits de la Constitution brésilienne de 1988	p. 3
Les Indiens et la terre	p. 3
La COIAB, une voix pour les organisations indiennes	p. 4
Démarcations: le processus	p. 4
Services offerts par le secrétariat de la campagne	p. 4

Annexe: exemplaire de la pétition.

Les droits des Indiens en Amazonie brésilienne

La forêt amazonienne fut longtemps le dernier refuge pour les Indiens. Depuis les années '70, elle est à son tour soumise à un violent processus d'occupation économique et militaire. C'est dans cet espace que vivent aujourd'hui la majorité des 180 peuples précolombiens du Brésil (60 à 65%). Dans la population rurale de l'Amazonie légale, la population indienne est estimée à 140'000 âmes: une poussière! Environ 0.16 % de la population totale du Brésil. Par rapport aux Indiens du Pérou, de Bolivie ou du Guatemala qui représentent de 60 à 70% des nationaux de ces pays, la situation de leurs cousins d'Amazonie brésilienne est complètement différente. C'est peut-



Un acte constructif...
500 ans après la Conquête et à la veille de l'année internationale des peuples autochtones.

être justement parce qu'ils sont si peu nombreux que leur survie est dangereusement menacée aujourd'hui. Ce serait l'anéantissement de peuples et de cultures infiniment riches et variées qui ont résisté jusqu'à nos jours.

Une Constitution favorable

Mais les Indiens ont le droit pour eux. A la fin du tristement célèbre régime des militaires, au Brésil, les Indiens eux-mêmes et les milieux qui leur sont favorables ont en effet réussi à faire inscrire dans la nouvelle Constitution de l'Etat démocratique (1988) des dispositions pour protéger leur existence et leurs cultures. Les **droits territoriaux "originaires"** des Indiens sont depuis lors reconnus en tant que tels. Ils doivent offrir des ressources suffisantes pour la **"reproduction physique et culturelle"** de chaque groupe. Et la nouvelle Constitution n'évoque plus l'assimilation des peuples Indiens qui était une caractéristique marquante des textes constitutionnels précédents.

Des acquis extrêmement positifs, donc, mais qui n'ont pas encore un impact suffisant sur le terrain. Le noeud du problème est la démarcation et l'homologation officielle des territoires **"traditionnellement occupés"** par les Indiens. La procédure est longue et complexe, elle se heurte à de nombreux intérêts contraires. Selon des organisations indigènes, au début de l'année, à peine un tiers des aires indiennes localisées en Amazonie étaient démarquées et enregistrées officiellement. Des deux tiers restants, certaines

n'étaient même pas identifiées comme terres à démarquer. Or, selon une disposition constitutionnelle, les démarcations doivent être réalisées avant octobre 1993!

De fait, les terres indigènes existantes ont largement été ouvertes aux compagnies minières ou hydro-électriques (qui comptent bien faire valoir leurs positions conquises), elles sont sans cesse l'objet d'incursions, souvent violentes, de la part de chercheurs d'or, de grands propriétaires terriens, d'exploitants forestiers, voire de petits paysans sans terre à qui l'on a complaisamment offert ces "terres sans hommes".

Des violations continuelles

Il faut lire le tout récent rapport d'Amnesty consacré aux **"Droits bafoués des populations indigènes"** des Amériques (octobre 1992). Dans le long inventaire des atteintes aux droits de l'homme, les Indiens du Brésil occupent une place de choix: tortures, mauvais traitements, agressions, assassinats, ils sont mentionnés à toutes les rubriques. Le plus souvent, ces exactions se font avec l'assentiment si ce n'est la complicité active des autorités locales. Plus grave: leurs crimes reconnus, les responsables des agressions jouissent souvent d'une quasi-impunité dénoncée avec force par Amnesty comme une discrimination raciale à l'endroit des peuples indigènes. Exemple: en 1991, le chef d'un groupe de garimpeiros présumés coupables d'une attaque meurtrière

contre un village Yanomami a menacé publiquement un groupe d'Indiens mai-gong avec un revolver. Il leur criait: *"vous les Indiens, vous êtes comme les chiens, il faut vous tuer"*. Après une brève détention provisoire, l'homme court toujours dans les territoires indiens.

En août 1992, à la Sous-commission des droits de l'homme, la Fédération Internationale Terre des Hommes dénonçait un autre fait inquiétant: les gouverneurs de certains Etats amazoniens de l'Union brésilienne s'opposent de front à la démarcation légale des terres indiennes. L'un d'eux, dans l'Etat d'Amazonas, a même menacé d'y envoyer les forces de police pour entraver le processus. Au cours de la même assemblée internationale, le représentant de la COIAB (Coordination des Organisations Indigènes de l'Amazonie brésilienne) démontrait également l'emprise croissante des militaires sur les terres indiennes et leur collusion avec les milieux économiques qui souhaitent en tirer profit.

Test démocratique

Principal argument des adversaires des Indiens: les territoires réservés à ces derniers représenteraient trop d'espace pour si peu de monde. *"C'est une thèse qui est fondée sur des exagérations"*, répliquent les milieux indigénistes: les territoires indigènes ne représentent que 11% des terres exploitables de l'Amazonie brésilienne, alors que 51% de la superficie de ces terres sont encore inutilisées ou non cadastrées comme propriété rurale (selon *Survival International*). De plus, le développement forcé de l'Amazonie entrepris sous l'égide des grandes compagnies ne représente qu'une infime partie du revenu national (environ 3%) et ne profite qu'à une minorité. Ceux qui se battent pour le maintien de la démocratie au Brésil savent aussi que le respect de la Constitution dans les questions indiennes sera un test décisif pour l'avenir du pays, déjà rudement mis à l'épreuve par les affaires de corruption aux plus hauts niveaux du pouvoir.

Du côté des peuples indiens, la démocratie fait aussi son chemin. Ces peuples traditionnellement éparpillés et parfois rivaux parviennent maintenant à s'unir et à mettre en place des organisations efficaces pour la défense de leurs intérêts communs. A partir de la défense de la Terre Mère, espace sacré par excellence, ils développent des valeurs nouvelles et sont prêts à défendre, dans la société moderne, un mode de vie qu'ils auront choisi par eux-mêmes et qui peut tenir la comparaison avec d'autres. ■

Dominique Froidevaux,
Sociologue



Si l'on respecte leurs droits et leurs cultures, les Indiens sont prêts à faire face au monde moderne.

Extraits de la Constitution brésilienne de 1988

Les droits des Indiens à la terre sont reconnus, les ressources du sous-sol restent du ressort de l'Union.

Titre III - De l'organisation de l'Etat
Chapitre II - De l'Union
Art. 20 - Sont considérés comme biens de l'Union:
xi - les terres traditionnellement occupées par les Indiens.
Art. 22 - L'Union a compétence exclusive à légiférer sur:
xiv - les populations indigènes.

Titre IV - De l'organisation des pouvoirs
Chapitre II - Du pouvoir législatif
Section II - Des attributions du Congrès national
Art. 49 - Le Congrès National a compétence exclusive pour:

xvi - autoriser l'exploitation des ressources hydriques, la prospection et l'exploitation des richesses minières dans les terres indigènes.
Chapitre III - Du pouvoir judiciaire
Section IV - Des tribunaux régionaux fédéraux et des juges fédéraux
Art. 109 - Les juges fédéraux ont compétence dans les procès et les jugements relatifs:
xi - aux disputes sur les droits indigènes.

Chapitre IV - Des fonctions essentielles de la justice
Section I - Du Ministère public
Art. 129 - Le Ministère Public a pour fonctions institutionnelles:
v - de défendre judiciairement les droits et intérêts des populations indigènes.

Titre VII - De l'ordre économique et financier
Chapitre I - Des principes généraux de l'activité économique
Art. 176 - Les gisements miniers, exploités ou non, et les autres ressources minérales ainsi que les sources d'énergie hydraulique, relèvent, pour ce qui est de leur exploitation, d'une propriété distincte de celle du sol et appartiennent à l'Union, le concessionnaire se voyant garantir la propriété du produit de l'exploitation.

§ 1° - La prospection et l'exploitation des ressources minières et des sources d'énergie auxquelles se rapporte le caput de cet article ne pourront être effectuées que sur autorisation ou concession de l'Union, dans l'intérêt de la nation, par des Brésiliens ou par des entreprises brésiliennes à capital national, selon la loi qui établira des conditions spécifiques lorsque ces activités seront menées dans les zones de frontière ou dans les terres indigènes.

Titre VIII - De l'ordre social
Chapitre III - De l'éducation, de la culture et des sports
Section I - De l'éducation
Art. 210, § 2° - L'enseignement fondamental régulier sera effectué en langue portugaise, étant garantis aux communautés indigènes l'usage de leurs langues maternelles et de leurs propres processus d'apprentissage.
Section II - De la culture
Art. 215, § 1° - L'Etat protégera les manifestations des cultures populaires, indigènes et afro-brésiliennes ainsi que celles des autres groupes qui participent du

processus culturel national.
Chapitre VIII - Des Indiens
Art. 231 - L'organisation sociale, les coutumes, les langues, les croyances, les traditions et les droits originaires des Indiens sur les terres qu'ils occupent traditionnellement sont reconnus, l'Union étant tenue de procéder à la démarcation de ces terres ainsi que de protéger et de faire respecter tous leurs biens.
§ 1° - Les terres traditionnellement occupées par les Indiens sont celles qu'ils habitent de manière permanente, celles qu'ils utilisent pour leurs activités productives, celles qui sont indispensables à la préservation des ressources du milieu naturel nécessaires à leur bien-être et celles qui sont nécessaires à leur reproduction physique et culturelle selon leurs usages, coutumes et traditions.
§ 2° - Les terres traditionnellement occupées par les Indiens sont destinées à leur possession permanente, l'usufruit des richesses du sol, des cours d'eau et des lacs leur revenant en exclusivité.
§ 3° - L'utilisation des ressources hydriques, y compris des potentiels énergétiques, la prospection et l'exploitation des richesses minières dans les terres indigènes ne peuvent être réalisées qu'avec l'autorisation du Congrès national, les communautés affectées étant consultées et leur participation aux résultats de cette exploitation étant assurée selon les termes établis par la loi.
§ 4° - Les terres mentionnées dans cet article sont inaliénables et indisponibles et les droits sur elles sont imprescriptibles.
§ 5° - Le déplacement de groupes indigènes de leurs terres est prohibé, excepté, ad referendum du Congrès national, en cas de catastrophes ou d'épidémies qui mettent en danger leur population, ou dans l'intérêt de la souveraineté du pays, après délibération du Congrès national, leur retour immédiat étant garanti, en toute hypothèse, une fois le risque écarté.
§ 6° - Les actes qui auraient pour objet l'occupation, la propriété et la possession des terres auxquelles a trait cet article ou l'exploitation des richesses naturelles du sol, des cours d'eau et des lacs, ne produisent aucun effet légal, exception faite de ce qui concerne l'intérêt public de l'Union, selon ce que dispose une loi complémentaire, l'annulation et la disposition de ces actes n'engendrant aucun droit à l'extinction ou à recours contre l'Union, excepté, selon les termes de la loi, les investissements découlant d'une occupation de bonne foi.
§ 7° - Les dispositions de l'article 174 § 3° et 4° ne s'appliquent pas aux terres indigènes.

Art. 232 - Les Indiens, leurs communautés et leurs organisations sont parties légitimes pour entrer en justice dans la défense de leurs droits et intérêts, le Ministère public étant tenu d'intervenir dans tous les actes du procès.

Acte des dispositions constitutionnelles transitoires
Art. 67 - L'Union conclura les actes de démarcation des terres indigènes dans un délai de cinq ans à partir de la promulgation de la Constitution.

* Il est fait allusion ici à la présence donnée aux coopératives d'orpailleurs pour l'obtention de concessions minières dans les zones qu'ils exploitaient avant la promulgation de la Constitution.

Les Indiens et la terre

Légende nambikwara (Extrait)

(...) Le père était à la recherche de son fils depuis trois jours. Il était tellement fatigué qu'il s'arrêta et s'assit pour se reposer un peu là où l'enfant lui avait dit de l'attendre, lorsqu'ils s'étaient quittés. Il était enveloppé du son mystérieux d'une flûte invisible. La musique entra tout doucement en lui. Il se mit à regarder attentivement chacune des plantes nouvelles qui poussaient là et qu'il découvrait: la calebasse, parmi les meilleures pour faire des récipients, qui ressemblait à la tête de l'enfant... la feuille du pied de manioc, celle-là même que les fourmis aiment découper et transporter, qui ressemblait à la main de l'enfant... Ah, c'était donc ça! L'enfant s'était transformé en champ et en plantes, toutes ces plantes bonnes à manger. Ses os s'étaient transformés en branches de manioc; et ses jambes, en racines de manioc pour faire le tapioca et les galettes. Ses oreilles, c'étaient les fèves et ses côtes, les cosses de haricots en grain. Ses dents s'étaient changés en grain de maïs et ses ongles en cacahuètes. Son sang était devenu de la garance qui sert à faire du rouge pour peindre le corps... Tout avait été transformé! Même les poux du petit Indien étaient devenus des graines de tabac. Désormais l'Indien Nambikwara a de tout. C'est l'enfant qui a fait ça: il est devenu le champ. Ainsi il existe pour toujours et pour tout le monde. Et la musique de la flûte, c'est sa voix qui chante joliment et qui bruisse doucement dans les feuilles.

(source DIAL, N° 1446)

«Un Indien sans terre est un Indien mort, un Indien voué à l'exploitation et à la destruction».

René Fuerst, ethnologue

«On ne peut renoncer au droit à la Terre Mère, parce que c'est d'elle que dépend notre vie et la continuité de nos cultures».

Rigoberta Menchù,
Nobel de la Paix 1992

Le 21 Novembre 1990

LE
COURRIER

GENÈVE

COTMEC-info

La «feuille jaune» fait peau neuve

COTMEC-info, le bulletin mensuel de la Commission tiers-monde de l'Eglise catholique (COTMEC), change de «look». Treize ans après son premier numéro, ce bulletin tiré à 2500 exemplaires change de présentation tout en gardant ses particularités.

La «feuille jaune», comme l'appellent familièrement ses lecteurs, offre en quatre pages des informations synthétiques et des réflexions pour une ouverture au monde. Les principaux axes de préoccupations de COTMEC-info sont la solidarité Nord-Sud, les enjeux vitaux de notre temps, l'écoute des femmes et des hommes de par le monde qui ont quelque chose à dire de leurs espérances ou de leurs combats. Les sujets sont abordés dans une perspective chrétienne et résolument occu-

ménique. Chaque mois, on trouve au sommaire des ouvertures pour dire l'espérance d'aujourd'hui, des regards sur notre monde sous l'angle économique, sociologique ou théologique, un mini-dossier pour une autre approche de l'actualité ou pour aborder des questions de fond, des relais-adresses- rendez-vous pour être branché sur les secteurs actifs de la solidarité.

Important: La COTMEC n'est pas issue d'une étude ou d'un mandat de la hiérarchie, mais d'un acte de dissidence. En 1968, en effet, un prêtre avait mis en question le paiement de la taxe militaire. Prévoyant des remous, il avait rassemblé quelques confrères pour en parler. L'échange avait fait



VIE DES ÉGLISES

apparaître deux questions: celle de l'objection de conscience et celle de la vente d'armes dans le contexte Nord-Sud. C'est dans le prolongement de cette seconde piste qu'est née la COTMEC. Ainsi, la COTMEC conserve intrinsèquement le souci de sa liberté: une liberté qui ne s'oppose pas, pour elle, à la solidarité ecclésiale. V.Nr.

Renseignements: 16, bd Pont-d'Arve, 1205 Genève, ☎ 29 26 81.